

## *MES SOUVENIRS POLITIQUES*

Extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n° 5, 1998-1999

Pierre de LÉOTARD

### 1

#### ANNÉES DE JEUNESSE

Ma carrière politique. Je vais essayer de la retracer mais surtout d'indiquer les conditions qui m'y ont conduit et qui l'ont rendue possible.

D'abord pourquoi la politique et pas une autre vocation. Dans mes proches, seul mon grand-père de Montalembert était maire d'une petite commune de 900 habitants, mais savais-je ce qu'était un maire et à quoi correspondait un tel mandat dans la hiérarchie des élus?

Autour de moi, on parlait peu de situations et des moyens pour y parvenir. On avait une belle situation ou on était dans la gêne, mais chacun avait sa pudeur. On pouvait vivoter dans la misère et appartenir à une certaine classe. On pouvait vivre largement et n'être pas du même monde. J'évoque ces classifications en les réprouvant. Mais elles existaient et je me dois de les relater.

Mon père était représentant de commerce ; c'était d'autant moins brillant que dans la famille les préjugés fleurissaient à plein. Seuls ses proches qui connaissaient ses débuts difficiles, son sérieux et sa capacité au travail, le louaient d'avoir fondé et mené un foyer qui, modestement, allait son train. Les comparaisons étaient toutes en faveur de mon père. Il y avait de multiples exemples de frère ou cousins qui vivaient on se demandait comment, en mangeant comme on disait alors la fortune de leur femme.

Donc, pas d'ambiance me poussant vers la politique. Simplement un intérêt précoce pour les résultats électoraux et pour le royalisme. Tout cela

représentant pour moi des nébuleuses de conversations, des penchants plus que des options, des regards et non des choses. On m'aurait alors ouvert d'autres horizons que je les aurais regardés. Non, le train train d'études médiocres, de vacances routinières, de nouvelles familiales, tout cela était étriqué. Rien ne prouve d'ailleurs que si on avait voulu me donner d'autres orientations, armée, clergé, agriculture, colonies, fonctionnariat, je m'y serais prêté. J'étais comme un coquillage sur une crique. Je vivais, je ne voyais pas. Même si on m'avait montré, je n'eus peut-être pas regardé. Il eût fallu toute la persévérance et l'habileté d'une Mme de Genlis<sup>1</sup> pour me sortir du médiocre où je campais.

Je devais en être plus ou moins conscient, puisque l'avenir politique fut pour moi l'objectif lointain et difficilement accessible. Encore que, pour y parvenir, je ne me livrai à aucun travail pouvant m'en rapprocher. Et comme nul n'avait encore sondé ma pensée, si ce n'est pour m'en éloigner, nul ne me guidait ou ne m'incitait à d'abord réussir dans mes études, pour un jour avoir la prétention d'être un meneur d'hommes.

Les élections de 1924, le succès du cartel des gauches et les réactions des modérés minoritaires me donnèrent le sentiment que tout se jouait au parlement et par la voie électorale. Les hommes, étant peu motivés par les spectacles et par la radio, l'étaient par le jeu politique. Quelle que soit sa situation sociale, l'homme avait l'impression de vraiment peser, surtout lorsque, en 1924, la majorité politique est passée de la droite à la gauche.

La Gironde donna un spectacle type des divisions à droite et d'une union de la gauche suivie par un surprenant succès. En 1919, la liste du bloc national l'avait emporté sans mal. En 1924, il y avait trois listes à droite, celle de Georges Mandel<sup>2</sup> avec trois autres députés sortants, peu connus sur le plan national,

---

1. Madame de Genlis était la préceptrice des enfants du duc d'Orléans dont le futur Louis-Philippe. Celui-ci en trace un portrait moins flatteur dans ses souvenirs. "Son instruction était factice et superficielle" note-t-il même s'il ajoute, après avoir été fort critique, "il est incontestable que M<sup>me</sup> de Genlis mérite beaucoup d'éloges pour avoir établi, dès ce temps-là, un système libéral dans une éducation de Prince, *et nous avoir toujours donné de bons principes de morale et de conscience* (en italique dans le texte)". Louis-Philippe, *Mémoires, 1773-1793*, Paris, Plon, 1973, tome 1, p. 20, 27.

2. Georges Mandel (1885-1944) est alors connu pour avoir été le zélé et brillant directeur de cabinet de Georges Clemenceau durant la Grande Guerre. Après des tentatives infructueuses dans différentes circonscriptions, Georges Mandel est élu député de la Gironde en 1919. Il fut parlementaire pendant dix-sept ans, conseiller général de Lesparre et maire pendant vingt. Ancien ministre des Postes (1934-1936) et des Colonies (1938-1940), Mandel devient ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Paul Reynaud. Hostile à l'armistice, il refuse de quitter la métropole pour Londres comme le lui propose le général Spears. Emprisonné par Vichy puis par les Allemands, il est assassiné par la Milice en 1944. Sur Georges Mandel, on pourra se reporter à Bertrand Favreau, *Georges Mandel ou la passion de la République, 1885-1944*, Paris, Fayard, 1996, 568 p. ainsi qu'au livre de Jean-Noël Jeanneney : *Georges Mandel, l'homme qu'on attendait*, Paris, Éd. du Seuil, 1991, 185 p.

Ballande<sup>1</sup>, Frouin<sup>2</sup> et Paul Glotin<sup>3</sup>, puis le colonel Picot<sup>4</sup> et enfin Lorin<sup>5</sup> qui fit d'ailleurs peu de voix<sup>6</sup>. Dans la liste Mandel, il y avait un nouveau venu, l'abbé

---

1. André Ballande (1857-1936), armateur-négociant dirigea la maison "L. Ballande" que son père avait fondée à Bordeaux. Type même du notable catholique, André Ballande est député de 1902 à 1924. Contrairement à ce que laisse entendre Pierre de Léotard, André Ballande, sans être un homme politique de tout premier plan, est un homme influent. Il représente à la Chambre les intérêts du négoce bordelais. Sa maison avait de grands intérêts en Océanie et plus particulièrement en Nouvelle-Calédonie. En 1924, il occupe la troisième place sur la liste clemenciste, derrière l'abbé Bergey et Georges Mandel. Il fut directeur du journal *La Liberté du Sud-ouest* qui a soutenu les candidatures de Mandel puis l'Union populaire républicaine de l'abbé Bergey. Son échec de 1924 met un terme à sa carrière politique nationale.

Les renseignements biographiques des députés girondins ont été tirés, sauf mention contraire, de Sylvie Guillaume et Bernard Lachaise (dir.), *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Presses universitaires de Bordeaux, 1998, 624 p. L'Équipe de recherche en histoire politique de l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III a aussi publié : *Députés et sénateurs de l'Aquitaine sous la III<sup>ème</sup> République, 1870-1940. Portrait de Groupe*, Talence, MSHA, 1995, 367 p. Voir aussi Olivier Forcade, *Les députés en Gironde dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, université Bordeaux III, 1986, 130 p. Pour les parlementaires en général : Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, 8 vol., PUF, 1960-1977 ; *Dictionnaire des parlementaires français, 1940-1958*, Paris, La Documentation française, 3 vol., 1988, 1992 et 1994 ; Pierre Avril et alii, *Personnel politique français, 1870-1988*, Paris, PUF, 1989, 442 p. ; Gisèle et Serge Berstein, *Dictionnaire historique de la France contemporaine, 1870-1945*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1995 ; P.-M. Dioudonnat et S. Bragadir, *Dictionnaire des 10000 dirigeants politiques français*, Paris, Sedopolis, 1978, 755 p. Ont été aussi consultés les éditions du *Who's who* et le dossier individuel des députés qui n'ont pas encore fait l'objet de notice dans le dictionnaire des parlementaires en cours de publication. Nous renvoyons une fois pour toutes à ces ouvrages et au fonds d'archives de l'Assemblée nationale.

2. Élisée Frouin (1883-1964), fondé de pouvoir au Crédit lyonnais, appartient à une famille de propriétaires terriens qui comptent de nombreux élus locaux et, par sa femme, est allié à Pierre Taittinger, futur président du Conseil municipal de Paris. Combattant valeureux de la première guerre mondiale, il figure sur la liste Mandel en 1919. Il fut, sans succès, candidat au Palais Bourbon en 1924 et 1928 et au Sénat en 1932.

3. Paul Glotin (1870-1933) est par sa mère, et avec son frère, le propriétaire de la célèbre maison Marie Brizard. Il a participé à l'organisation de l'Action libérale populaire en Gironde en 1902, fut président d'honneur de l'ACJF et, avec André Ballande, l'une des principales figures du "Parti catholique". Député en 1919, battu en 1924, il fut conseiller général de 1919 à 1928.

4. Le colonel Yves Picot (1862-1938), saint-cyrien, est le modèle de l'officier, combattant de très grande valeur de la première guerre mondiale, entré en politique. Président de l'Association des gueules cassées, il renforce la tonalité "ancien combattant" de la liste Mandel en 1919. En 1924, il est réélu sur la liste de concentration républicaine. Il fut un éphémère sous-secrétaire d'État à la Guerre dans le cabinet Briand (juin-juillet 1926). Réélu en 1928, il se désiste en 1932 pour un candidat mieux placé.

5. Henri Lorin (1866-1932) est professeur de géographie coloniale à la Faculté des lettres de Bordeaux et correspondant de l'Institut de France. Comme spécialiste des questions coloniales, il participa à la préparation des traités de paix et aux commissions interalliés. Sa femme, fille du président de la Chambre des notaires, l'introduit dans la bourgeoisie bordelaise. Élu député en 1919, battu en 1924, réélu en 1928, il décède entre les deux tours des élections de 1932.

6. La situation est, en effet, confuse en Gironde et témoigne des risques de la division. Il était, en outre, difficile de faire tenir ensemble durablement les éléments épars qui s'étaient rassemblés sur les listes du Bloc national en 1919. En Gironde, le Bloc national était conduit par Georges Mandel qui avait été le très puissant directeur de cabinet de Georges Clemenceau. Il avait mis à profit cette position pour préparer de longue main son parachutage dans l'arrondissement de Lesparre. Le scrutin de liste ayant été adopté, il constitua une liste d'union républicaine clemenciste qui comprenait les anciens parlementaires Pierre Dupuy, André Ballande, Gabriel Combrouze, Edouard Eymont, Pierre Dignac et Joseph Capus et de nouveaux venus, outre Mandel lui-même, Henri Lorin, le colonel Picot, Paul Glotin, Georges Calmès, ancien sous-préfet de La Réole, et Élisée Frouin qui appartenait à une formation dite 4<sup>e</sup> République. Ainsi composée, cette liste était en somme une préfiguration des listes RGR. comprenant à la fois des représentants de la droite modérée et du centre gauche. Elle fut soutenue par *La Petite Gironde* et *La Liberté du Sud-Ouest* d'André Ballande. Opposée à deux autres listes de droite, la liste clemenciste obtint la majorité absolue des suffrages et

Bergey<sup>1</sup>, ancien combattant valeureux, orateur prestigieux, d'une prestance extraordinaire, plus de deux mètres ; ce fut d'ailleurs le seul élu de cette liste Mandel où les panachages firent que les candidats eurent entre 37 et 29.000 voix environ. La liste Georges Picot<sup>2</sup> avec 59 à 53.000 voix avait trois élus, tandis que la liste du cartel des gauches menée par Adrien Marquet<sup>3</sup> avait sept élus, tous, plus ou moins médiocres.

Le réveil fut dur à Bordeaux. Les rouges avaient gagné. Ce fut bien pire lorsque l'année suivante, Adrien Marquet battit le maire sortant Philippart<sup>4</sup>.

---

rempporta ainsi l'ensemble des douze sièges. Mais, l'unité du Bloc national ne survécut pas à l'année 1920. En revanche, la gauche comprit la nécessité de s'organiser. Pierre de Léotard y fait allusion. Une liste du Cartel des gauches qui comprenait radicaux et socialistes fut constituée. En face, le Bloc national disloqué, deux listes se firent concurrence : une liste de "concentration républicaine" qui comprenait quatre élus "clemencistes" de 1919 (Capus, Pierre Dignac, Edouard Eymond, colonel Picot) et une liste de "concorde nationale et d'action républicaine" conduite par Georges Mandel qui avait fait appel à l'abbé Bergey très populaire dans les milieux anciens combattants. *La Petite Gironde* qui avait soutenu la liste Mandel en 1919 attaqua violemment Mandel en 1924. Ainsi que pouvait s'en rendre compte Pierre de Léotard, lecteur de *La Petite Gironde* et de la *Liberté du Sud-Ouest* – ce quotidien soutenait Mandel –, la droite étalait ses divisions au grand jour. Le 11 mai 1924, aucune liste n'obtint la majorité absolue ; aussi les sièges furent-ils répartis à la représentation proportionnelle. De la liste Mandel, seul l'abbé Bergey fut élu (au quotient). Picot, Capus et Dignac de la liste concentration républicaine furent élus. Le Bloc des gauches obtint sept sièges. Si les deux listes de droite et la liste républicaine indépendante de Lorin avaient fusionné, la majorité absolue aurait été atteinte et la gauche n'aurait eu aucun élu. Voici une leçon qui avait de quoi frapper un jeune homme intéressé par l'arithmétique électorale. En 1928, au scrutin d'arrondissement qui lui est plus favorable, Georges Mandel retrouve le chemin du Palais Bourbon.

Voir Etienne Ginestous, *Histoire politique de Bordeaux sous la III<sup>e</sup> République*, Bordeaux, Editions Bière, 1946, p. 292-336 et J. L. Soubeyrol, "Les élections législatives à Bordeaux de 1924 à nos jours", *Revue juridique et économique du Sud-ouest* (section politique), 1957, p. 45-106.

1. L'abbé Daniel Bergey, qui a 43 ans en 1924 (il est né en 1881) est, en effet, un curé de choc. Excellent orateur, ce géant d'un mètre quatre-vingt-dix en impose à ses adversaires laïques et libres penseurs. L'abbé Bergey est de sensibilité républicaine et a fait une très belle guerre comme aumônier de division. C'est sans doute par considération pour la personne de Clemenceau qu'il accepte en 1924 d'être le colistier de Georges Mandel ! Il est le seul élu de la liste qui comprenait outre lui-même et Mandel, André Ballande (député depuis 1902 et armateur influent), Elisée Frouin (propriétaire viticulteur) et Paul Glotin (associé de la maison de liqueurs Marie-Brizard et fondateur du quotidien catholique *La Liberté du Sud-Ouest*). Voir M. B. Bordachar, *Un grand orateur, l'abbé Bergey*, Paris, Grasset, 1963 ; Bertrand Favreau, *Georges Mandel, un clemenciste en Gironde*, Paris, Pédone, 1969, p. 126 et Claude Paillat, *Dossiers secrets de la France contemporaine*, t. 2, *La victoire perdue, 1920-1929*, Paris, Robert Laffont, 1980, p. 331 sq.

2. Il s'agit de la liste du colonel Yves Picot.

3. Adrien Marquet (1884-1955), chirurgien dentiste de profession, adhère au Parti socialiste français de Jean Jaurès, puis à la SFIO lors de sa fondation en 1905. Élu conseiller municipal de Bordeaux en 1912, Adrien Marquet progresse à l'intérieur de l'appareil du parti sous la protection du girondin Calixte Camelle. Il est secrétaire de la fédération départementale et membre de la commission administrative permanente de la SFIO en 1920. L'année précédente, en 1919, il s'était présenté en vain aux élections législatives et municipales. En 1924 et 1925, il est élu coup sur coup conseiller général, député et maire de Bordeaux. Le passage de la municipalité à gauche fut bien évidemment un événement marquant pour la bourgeoisie bordelaise. A plusieurs décennies de distance, le texte de Pierre de Léotard en conserve la trace. En 1933, Adrien Marquet, avec vingt-sept autres parlementaires, rompt avec la SFIO, fonde le Parti socialiste de France et devient l'un des chefs de file des néo-socialistes. Ce proche de Laval, ministre de l'Intérieur du maréchal Pétain en 1940, pourchassa les parlementaires qui s'étaient opposés à l'armistice. Membre du Rassemblement national populaire de Marcel Déat, il est arrêté en 1944 et condamné en 1948 à dix ans d'indignité nationale, peine amnistiée en 1953. Il essaya, en vain, de reprendre la mairie de Bordeaux en 1953 et décéda en 1955.

4. Les élections municipales à Bordeaux reflétèrent les mêmes évolutions qu'au niveau départemental. De même qu'une liste Bloc national avait été constituée sous la conduite de Georges

Sur le plan national, le journal *Le Quotidien* menait la danse du scalp. "Présidents, allez-vous-en", était-il intimé à Millerand et à Poincaré, ou encore, « *A nous les places, toutes les places et tout de suite* ». Un ministère François-Marsal<sup>1</sup> fut balayé, puis Millerand<sup>2</sup> dut s'en aller, remplacé par Gaston Doumergue ; enfin Edouard Herriot devint Président du Conseil. Dans l'ivresse du succès, la gauche donna une priorité à l'application des lois laïques en Alsace et en Lorraine<sup>3</sup>. Tout de suite les réactions furent violentes à droite ; la Fédération nationale catholique, avec le général de Castelnau et de nombreux parlementaires, dont le plus prestigieux était l'abbé Bergey, parcoururent le pays avec des rassemblements de 10, 20, 40, même 80.000 personnes<sup>4</sup>. *L'Écho de Paris*,

---

Mandel, une Liste d'union républicaine nationale, fut présentée le 30 novembre 1919 et conduite par Fernand Philippart qui dirigeait une entreprise huilière. Sa liste fut entièrement élue et lui-même porté au fauteuil de maire le 10 décembre, bien qu'il fut arrivé récemment à Bordeaux. Les élections des 3-10 mai 1925 confirmèrent les résultats des élections législatives de 1924 : la victoire du Cartel des gauches et l'échec de la municipalité sortante qui se présenta unie aux suffrages de ses concitoyens. Le socialiste Adrien Marquet fut élu maire par 34 voix sur 36 votants. En 1929, sa liste fut élue en entier. Voir Etienne Ginestous, *op. cit.*, p. 298-301 et p. 337-346.

1. Frédéric François-Marsal (1874-1958) fut président du Conseil du 9 au 14 juin 1924. François-Marsal, saint-cyrien, quitta en 1905 l'armée pour devenir banquier. Il entra en 1917 au cabinet de Georges Clemenceau pour suivre le dossier des questions financières. Dépourvu de tout mandat électif, il est ministre des Finances dans les ministères Millerand et Leygues en 1920-1921. Qu'un ministre ne soit pas parlementaire est tout à fait exceptionnel. Pour y remédier, il se fait élire sénateur en 1921. Alexandre Millerand, son ami, fait appel à lui pour constituer un gouvernement au lendemain de la victoire du Cartel des gauches car ses leaders refusent la présidence du Conseil aussi longtemps que le président de la République n'aura pas démissionné. Son gouvernement est renversé le jour de sa présentation. Il expédia les affaires courantes jusqu'à la formation du gouvernement Herriot.

2. Alexandre Millerand (1859-1943), président de la République depuis le 20 septembre 1920, est partisan d'un renforcement de l'exécutif et plus particulièrement du pouvoir du chef de l'État. Il s'agissait de permettre au président d'utiliser l'ensemble des prérogatives qui lui étaient reconnues par les textes constitutionnels. Le 14 octobre 1923, il avait exposé à Evreux sa conception en la matière. En 1924, Millerand prend position, comme un président de la 5<sup>e</sup> République. Il se pose en chef de la majorité sortante du Bloc national contre le Cartel des gauches. Cette attitude était trop opposée à la tradition de la 3<sup>e</sup> République pour qu'elle n'entraîne pas quelques inconvénients une fois la victoire de la gauche assurée. Après avoir tenté, en vain, de constituer un gouvernement sous l'autorité de François-Marsal et de dissoudre la Chambre, il se démet le 1<sup>er</sup> juin 1924. Il fonde alors une Ligue républicaine nationale qui combat le Cartel des gauches et cherche à diffuser, sans grand succès, ses thèses constitutionnelles. Sur la vie politique sous la 3<sup>e</sup> République, voir Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Éd. du Seuil, 1984, 443 p.

3. Édouard Herriot (1872-1957) avait annoncé l'extension des lois laïques aux départements qui avaient été occupés par l'Allemagne de 1870 à 1918, l'application de la loi sur les congrégations (c'est-à-dire leur renvoi) et la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, relations qui avaient été rétablies en 1921.

4. Effectivement, les réactions furent vives. La FNC du général de Castelnau et la DRAC (Ligue pour les droits des religieux anciens combattants) dirigé par le père Doncœur (elle fut fondée pour répondre à l'appel à la mobilisation de l'abbé Bergey) ont organisé de très vastes manifestations. En 1924, Édouard Herriot doit renoncer. Ainsi que l'écrit Jean-Marie Mayeur (*op. cit.*, p. 283), "l'esprit public a (vait) changé et l'opinion qui avait admis, précédemment, la laïcisation de l'École et celle de l'État ne souhaitait pas que fût remis en cause l'équilibre qui s'était instauré à la faveur de la séparation et de l'Union sacrée". Le 20 juillet 1924, une manifestation réunit quelque 50.000 personnes à Strasbourg. Ce fut une révélation pour l'abbé Bergey qui s'attacha dès lors à susciter des manifestations dans toute la France. Selon Corinne Bonafoux-Verrax, historienne de la FNC, les manifestations de la FNC ont mobilisé 2,2 millions d'individus d'octobre 1924 à septembre 1926. Des manifestations furent organisées dans toute la France mais les plus importantes se situent, en dehors des départements de l'est, dans la France de l'ouest. L'ampleur de la mobilisation a fait reculer le

avec Henri de Kerillis<sup>1</sup>, s'attaqua chaque jour au cartel et battit le rappel des nationaux. Le pays était fiévreux. Je ne pouvais échapper à cette fièvre. Mais tout cela était personnel et cela ne débouchait sur rien.

Deux événements marquèrent un peu plus tard mon cadre de vie. La condamnation de l'Action Française par l'épiscopat français, avec en premier, le cardinal Andrieu de Bordeaux<sup>2</sup>, par le Pape, et l'élection du deuxième secteur de Paris, où Paul Reynaud et Kerillis se lancèrent dans la bataille et furent battus par les communistes dont Jacques Duclos<sup>3</sup>.

---

gouvernement Herriot. Voir Corinne Bonafoux-Verrax, *La Fédération Nationale Catholique, 1924-1944*, thèse de doctorat, IEP de Paris, 1999, p. 32, 51 et 54.

1. Henri de Kerillis (1889-1958) fut l'un des journalistes les plus influents et les plus talentueux de l'entre-deux-guerres. Fils du contre-amiral de Kerillis, officier de carrière lui-même, il se rendit célèbre en participant à la non moins célèbre charge de l'escadron de Gironde, du nom de l'officier qui commanda l'assaut des dragons contre un parc d'aviation allemand en 1914. Combat héroïque qui mettait aux prises la cavalerie, appelée à disparaître, contre l'aviation, arme nouvelle. Or, précisément Kerillis, après avoir été grièvement blessé, passe de la cavalerie à l'aviation. Nationaliste et anti-allemand, il ne cesse dans *L'Écho de Paris* de dénoncer le danger allemand. Antimunichois, il rallie Londres en 1940 puis les Etats-Unis. Sans doute déçu que de Gaulle ne fasse pas de lui son représentant outre-atlantique, Henri de Kerillis sombre dans un anti-gaullisme forcené et écrit un pamphlet, *De Gaulle, dictateur*, qui l'isole davantage (Henri de Kérillis, *De Gaulle dictateur, une grande mystification de l'histoire*, Montréal, Beauchemin, 1945, 448 p.). Il vécut aux Etats-Unis jusqu'à son décès en 1958. Ainsi que nous le verrons, l'influence de Kerillis ne se limite pas aux aspects de sécurité internationale. Sur le plan intérieur, il a cherché à coordonner pour plus d'efficacité l'action des droites. Une biographie, malheureusement dépourvue de notes de justification, a été publiée récemment : Jean-Yves Boulic et Anne Lavaure, *Henri de Kerillis. L'absolu patriote*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, 271 p. La nom de Kerillis était souvent écrit Kérillis de son vivant. Nous préférons Kerillis, plus conforme à l'étymologie.

2. La *Semaine religieuse* du diocèse de Bordeaux avait publié le 27 août 1926 un texte du cardinal Andrieu qui mettait en garde les jeunes catholiques contre l'Action française. Ce texte eut un retentissement considérable. Pour la première fois, un prélat important prenait parti contre l'Action française qui exerçait alors une attraction considérable sur les milieux catholiques et nationalistes. Quelques jours plus tard, le 5 septembre, Pie XI qui avait toujours été attentif à encourager l'action civique des catholiques, et notamment des plus jeunes, approuve clairement l'avertissement de l'archevêque de Bordeaux. La condamnation proprement dite intervint fin décembre 1926. Soucieux d'éviter la division des catholiques, le Pape réprouvait le "politique d'abord" de Charles Maurras. Pierre de Léotard était trop jeune pour éprouver une crise de conscience. Mais que cet événement considérable l'ait alors frappé, il n'y a là rien d'étonnant. Il appartient à un milieu qui vécut parfois non sans déchirements cette condamnation et plus douloureusement encore les sanctions canoniques (refus des sacrements) qui frappèrent ceux qui refusaient de se soumettre. La condamnation posait une question que Pierre de Léotard rencontra devenu adulte au PSF : comment concilier l'action civique des catholiques et leur engagement politique ? On sait que la condamnation de l'Action française accompagne le second ralliement des catholiques à la république. "L'acceptation du régime et du jeu démocratique était la condition *sine qua non* de la réinsertion des catholiques dans la vie politique", écrit Étienne Fouilloux (dans *Histoire de la France religieuse*, J. Le Goff et R. Rémond (dir.), t. 4, Paris, Éd. du Seuil, 1992, p. 136).

3. Il s'agit de l'élection partielle du 14 mars 1926 dans le centre et le nord-est de Paris. Henri de Kerillis représentait la Fédération républicaine et Paul Reynaud l'Alliance démocratique. A l'issue d'une campagne très vive, les deux candidats communistes, Duclos et Fournier, furent élus. Cette élection eut des conséquences importantes pour l'action de Kerillis. Il tire la conclusion que l'échec de la droite est dû à la faiblesse de son organisation. En compagnie de Paul Reynaud, il effectue en 1927 un voyage en Angleterre et visite l'école d'orateurs du Parti conservateur britannique à Northampton. Peu après, il annonce la création du Centre de propagande des républicains nationaux. Voir Jean-Yves Boulic et Anne Lavaure, *op. cit.*, p. 77 et p. 87 et Gilles Le Béguec, "Les circuits de formation du personnel politique", dans S. Berstein et P. Milza, *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, p. 305-306. La biographie récente de Paul Reynaud par Raymond Krakovitch ne dit rien de ce voyage (Raymond Krakovitch, *Paul Reynaud dans la tragédie de l'histoire*, Paris, Tallandier, 1999, 502 p.).

Tout cela m'intéressait, mais cela ne changeait rien à une orientation qui me conduisait à prendre un jour ou l'autre la suite de mon père ou celle d'un de ses amis de Paris, M. Léon Lequin. La politique, c'était donc un monde à part. Nous ne connaissions ni député ni sénateur. Mon grand-père de Montalembert abandonnait son mandat de maire. Un nom pour moi se détachait, je l'avais vu dans mes livres d'histoire, c'était celui de Montalembert, célèbre orateur du XIXe siècle, dont le souvenir restait présent à tous les catholiques. Mais là encore, nul ne m'informait, nul ne me guidait. Il a fallu que je sois à Paris pour que mon oncle Louis Juglar me donne les discours de Montalembert et que j'y trouve matière à penser et à rêver<sup>1</sup>.

### Paris

Je quittais Bordeaux trop jeune, sans rien connaître de la vie. Mais j'étais porté par des décisions que je ne discutais pas et auxquelles je n'avais rien à proposer en échange. Je sentais que ces années d'adolescence étaient à passer. Paris, pourquoi pas ? Nous y avions de la famille. C'était l'inconnu. J'y avais peut-être ma chance.

Ma première option politique, qui ne menait pas loin, fut de m'inscrire aux cours d'orateurs d'Henri de Kerillis. Il y avait, comme moi, deux ou trois cents inscrits. Seuls trente ou quarante prenaient la parole, une dizaine régulièrement. Les cours avaient lieu rue Vaneau, le mardi. C'était vivant. J'allais là à la découverte, et je pensais qu'un jour ou l'autre, moi aussi je parlerais<sup>2</sup>.

Après quelques mois d'attente, je me lançais un soir, après avoir étudié par cœur un texte laborieusement rédigé. C'était pompeux, prétentieux et creux. Pendant que je récitais, le public se tordait de rire. Je ne me rendais pas compte de mon ridicule et, quelques jours plus tard, je vins voir Kerillis pour lui demander les raisons de ce fiasco. L'accueil fut frais, les encouragements plutôt

---

1. Le comte Charles de Montalembert (1810-1870), catholique libéral et ultramontain, écrivit avec Lamennais et Lacordaire dans *L'Avenir*. En 1831, il prononça devant la Chambre des Pairs un discours retentissant sur la liberté religieuse qui lui assura la notoriété. Les thèses de Charles de Montalembert et de ses amis du groupe de *L'Avenir* alimentèrent le catholicisme libéral, c'est-à-dire la conciliation du catholicisme et de la démocratie. Sans doute, la lecture des discours de Montalembert ont-ils contribué à forger le libéralisme de Pierre de Léotard. Il est possible aussi que la célèbre phrase de 1863 - "L'Eglise libre dans l'Etat libre" - l'ait conduit à détacher la question du régime de la question religieuse. Ce sont sans doute les discours de Montalembert sur les nationalités opprimées (Irlande, Pologne notamment) qui firent rêver le jeune Léotard.

2. Henri de Kerillis, qui avait visité l'école d'orateurs du Parti conservateur britannique à Northampton en 1927 avec son ami Paul Reynaud, créa le 3 janvier 1928 un cours d'orateurs dans le cadre des activités du Centre de propagande des républicains nationaux. Effectivement situé un temps 34 rue Vaneau, ce cours placé sous la direction d'Emile Bergeron, professeur au Collège des sciences sociales, rencontra un très grand succès. En province, des cours d'orateurs, décentralisés en quelque sorte, se mirent en place. Outre Pierre de Léotard, des élus s'initiaient à l'art oratoire : Jean Legendre, Louis Jacquinet ou bien encore Aimé Paquet. Voir Jean-Yves Boulic et Anne Lavaure, *op. cit.*, p. 93-94 et Gilles Le Béguet, *art. cit.*, Pour ce qui concerne le CPRN, nous renvoyons à ces deux études.

brefs. C'était l'échec, le vide. La politique me fuyait. Je me fis alors silencieux, ponctuel et j'attendis des jours meilleurs. Mon entourage restait aussi étranger et distant que par le passé à la politique. C'était un monde lointain, fait de compromissions dont on ne connaissait rien mais que l'on flétrissait. On admettait de subir le pouvoir, on ne le discutait pas, et on cherchait encore moins à y accéder ou à le partager.

Quelques années passèrent ainsi. Je me retrouvais aux Jeunesses Patriotes<sup>1</sup>, faisant trois ou quatre réunions dans des arrondissements de Paris où, sur l'histoire parlementaire<sup>2</sup>, j'avais l'impression d'endormir mon auditoire. Et puis, sans avoir conscience de ce que je faisais, je me lançais à Bordeaux dans deux réunions contradictoires.

La première réunissait à l'Athénée, sur le thème du désarmement, deux députés de la jeune République, Guy Menaut et Philippe Serre. Je me lançais, grâce au micro, dans une attaque du Briandisme et du désarmement. Le public me soutenait avec chaleur, m'attribuant un courage qui était de l'inconscience. Puis Philippe Henriot<sup>3</sup> me relaya.

Je saisis l'occasion pour adresser au *National*, l'organe des Jeunesses Patriotes, un compte rendu fort élogieux. Quelle ne fut pas ma surprise et ma fierté de trouver sur deux colonnes :

« Philippe Henriot et Pierre de Léotard contre Guy Menaut et Philippe Serre »

C'était la gloire. Se lire et se voir imprimé, quelle découverte !

1. C'est pour répondre à la victoire du Cartel des gauches que Pierre Taittinger, député de Paris, fonde en 1924 la Ligue des Jeunesses patriotes qui se présente comme le mouvement de jeunesse de la Ligue des patriotes de Déroulède. D'inspiration nationaliste, elle se dote d'une organisation paramilitaire, les "groupes mobiles". Pierre de Léotard a probablement appartenu aux Phalanges universitaires qui regroupent les étudiants. Les JP ont, en effet, eu une audience importante dans les facultés. La Ligue est l'un des principaux acteurs de la journée du 6 février 1934. Ses groupes mobiles font le coup de main contre les forces de l'ordre tandis que ses dirigeants réclament le retrait de Daladier. Pierre Taittinger a rendu le colonel de La Rocque responsable du relatif échec de la journée puisque, en dépit de la démission de Daladier, la Chambre des députés n'a pas été investie par les manifestants. Si les JP revendiquaient 300.000 adhérents en 1929, ils semblent décliner dans les années 1930 au profit des Croix de Feu. Voir Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard-Julliard, 1975, 257 p. ; Thierry Galopin, *Jeunesse, université, politique et société dans la France de l'entre-deux-guerres, les Phalanges universitaires des Jeunesses Patriotes, 1925-1936*, mémoire de DEA, IEP de Paris, 1987 et Jean Philippet, *Les Jeunesses patriotes et Pierre Taittinger, 1924-1940*, mémoire de l'IEP de Paris, 1967.

2. Il s'agit probablement d'une démarque des cours de Joseph Barthélémy que Pierre de Léotard suivait à Sciences-Po avec beaucoup d'intérêt.

3. Philippe Henriot (1899-1944) a appartenu lui aussi aux Jeunesses patriotes et à divers mouvements d'extrême-droite. Très religieux, il est le collaborateur de l'abbé Bergey à la FNC. Orateur de talent, il n'hésite pas à tomber dans l'outrance quand il s'agit d'attaquer ses adversaires. Député de la Gironde en 1932 (il succède à l'abbé Bergey et fut réélu en 1936), il se rapproche de l'expérience fasciste italienne à partir du 6 février 1934 (J. Herpin, dans *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, op. cit., p. 263). Il est, après la dissolution des ligues d'extrême-droite, vice-président du Parti national populaire de Pierre Taittinger et partisan du *Front de la liberté* qui réunit brièvement autour de Jacques Doriot l'extrême-droite. Son anticommunisme l'emporte sur son nationalisme anti-allemand. Durant l'occupation, il défend à la radio de Vichy la politique de collaboration et devient ministre de l'Information en janvier 1944. Membre de la Milice, il contribue aux pires crimes de la fin de Vichy. En juillet 1944, il est exécuté par les résistants.

Quelques jours plus tard, il y avait à l'Alhambra<sup>1</sup> une réunion de la LAURS, groupement de jeunes très à gauche<sup>2</sup>. Gabriel Cudenet<sup>3</sup> et Gaston Bergery<sup>4</sup> tenaient la vedette. En cours de réunion, les jeunes radicaux d'alors expulsèrent avec violence les perturbateurs qui devaient être de mon bord. L'ordre étant rétabli, je demandais la parole. Que pouvait-on craindre de moi, jeune qui paraissait dix-huit ans ? Je parlais, nullement soutenu, mais j'étais le courage malheureux. Les Van der Voort qui étaient à la réunion se souviennent de ces curieux débuts.

Plusieurs semaines plus tard, étant à la Chambre, je ne sais pas à quelle occasion, Cudenet me reconnut et, tout amical, me souhaita la bienvenue dans cette maison. Plus tard, j'eus Cudenet comme député de l'Aude et Président du RGR. Il ne s'est jamais souvenu de nos premières rencontres.

De retour à Paris, la plate-forme bouillonnante de la politique passait toujours par *L'Écho de Paris*<sup>5</sup> et par le Centre de Propagande d'Henri de Kerillis. J'y repris ma place et, de temps en temps, pendant cinq minutes, j'improvisais sur tel ou tel sujet, étudié grâce à des brochures très bien faites.

En 1933, las d'errer dans des maisons de commerce où le travail me déplaisait et où je n'avais aucun avenir, je tâtais du journalisme. Mes premières armes furent faites à *La Liberté du Sud Ouest*, où l'un de mes camarades de collège, Jean-Marie Blanchet, était secrétaire de rédaction. Son travail consistait à corriger les dépêches venues par les agences de presse et à les titrer, puis les porter au marbre, c'est-à-dire à la composition. Le directeur de *La Liberté du Sud*

---

1. Salle de réunion et de spectacle à Bordeaux.

2. Voir Emmanuel Naquet, "Un mouvement typique de la France de l'entre-deux-guerres, la LAURS" (Ligue d'Action Universitaire Républicaine et socialiste, mémoire de maîtrise d'Histoire, université Paris X - Nanterre, 325 p. ; on peut en lire un résumé : "Un mouvement typique de la France de l'entre-deux-guerres : la LAURS", *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, 1989, p. 122-130.

3. Gabriel Cudenet (1894-1948) appartient à la famille radicale sans avoir pour autant toujours appartenu au parti de la place de Valois. En 1935, il est à l'origine de la fondation du Parti radical-socialiste-Camille-Pelletan. Journaliste, il est rédacteur en chef de *L'ère nouvelle* et de *La République*. En 1936 et 1937, il est directeur politique du *Petit Journal*. A la Libération, il rallie le Parti radical et en devient l'une des personnalités importantes. Élu député de l'Aude les 2 juin et 10 novembre 1946, il succède à Astier à la présidence du RGR.

4. Gaston Bergery (1892-1974), avocat, a été le directeur de cabinet d'Edouard Herriot, président du Conseil en 1924, avant de se faire élire député de Mantes en 1928. Partisan d'un ancrage à gauche du Parti radical et d'une alliance avec les socialistes, Gaston Bergery, faute d'avoir pu convaincre les radicaux, fonde "Front commun", un rassemblement antifasciste qui annonce le Front populaire. Pour protester de la constitution du gouvernement Doumergue au lendemain du 6 février 1934, il démissionne de son mandat de député, mais n'est pas réélu. Il retrouve son siège aux élections générales de 1936 et fonde avec l'avocat Georges Izard le Parti frontiste d'inspiration pacifiste et dirigiste. Gaston Bergery est caractéristique de ces hommes venus de la gauche qui dérivent vers l'extrême-droite. Devenu hostile aux institutions républicaines, il est partisan en 1940 de l'armistice avec l'Allemagne et de l'établissement de l'État français. Il a inspiré le discours du 11 octobre 1940 dans lequel Pétain expose les fondements et les objectifs de la Révolution nationale. Déçu de ne pas occuper à Vichy une place éminente, il accepte l'ambassade de Moscou puis d'Ankara. Voir Serge Berstein, *Histoire du Parti radical*, Paris, Presses de la FNSP, 1980-1982, 2 vol., et Philippe Burrin, *La dérive fasciste*, Paris, Éd. du Seuil, 1986.

5. *L'Écho de Paris* est le journal de Henri de Kerillis. En mars 1938, il fut racheté par Léon Bailby.

*Ouest*<sup>1</sup>, journal catholique de Bordeaux, était l'abbé Peuch, ancien directeur de Tivoli<sup>2</sup>. Son accueil fut aimable.

Je n'étais pas payé. Je me familiarisais avec un milieu qui me plaisait. On me confia alors la critique littéraire de quelques livres, dont un de Henry Bordeaux<sup>3</sup>. C'est dire avec quel "sérieux" les livres peuvent être lus et critiqués, vantés ou démolis, par quelque jeune novice plus ou moins inculte. Ensuite, je fis une enquête sur les vignobles, Château Yquem, où je fus reçu par le marquis de Lur Saluces, Château Laffitte. J'étais ravi. Mes articles étaient de longs et laborieux devoirs, revus, corrigés, raturés, grâce à Georges Planes. Entre temps, pendant l'été aux Eaux Bonnes, j'avais joué au correspondant local, parlant montagnes et galas. La vue de mes initiales, c'était déjà du journalisme. Et effectivement, c'était la référence dont je pourrais faire état.

J'avais entendu dire que Léon Bailby<sup>4</sup>, chassé de *L'Intransigeant* qu'il avait longtemps dirigé, était sur le point de lancer un quotidien. J'allais voir le rédacteur en chef d'alors, Thomas, qui me reçut plus mal que bien, puis je fus recommandé à Léon Bailby par ma tante, Mme Pierre de Léotard, qui l'avait connu dans sa jeunesse.

Je pris ainsi, en octobre 1933, le chemin du *Jour*<sup>5</sup>, avenue des Champs-Élysées. J'exposais mon cas et j'attendis. Quelques semaines plus tard, je reçus une lettre du rédacteur en chef, me disant que tout était complet. Les débuts du

---

1. *La Liberté du Sud-Ouest* est l'organe du "parti catholique" en Gironde. Soutenu par André Ballande et Paul Glotin (Voir supra notes XX), ce journal a soutenu l'Union populaire républicaine de l'abbé Bergey.

2. Il s'agit de l'école Saint-Joseph de Tivoli à Bordeaux. Le collègue fut ensuite installé à Caudéran.

3. Henry Bordeaux (1870-1963), de l'Académie française, est alors un écrivain très en vue et très lu. Ses livres exaltent les vertus de la morale à travers la vie de héros qui sont des bourgeois ou des paysans.

4. Léon Bailby, né en 1867, fut l'un des journalistes importants du premier 20<sup>e</sup> siècle. Responsable de *La Presse* de 1896 à 1906, il fit de ce journal de tendance nationaliste l'un des tous premiers quotidiens parisiens. Puis, il passa à *L'Intransigeant*, quotidien du soir proche de la Ligue de la Patrie française. La première guerre mondiale fit de *L'Intransigeant* le plus grand journal du soir de Paris. Patron de presse, doué de grandes qualités d'innovation, Léon Bailby créa *Match* comme illustré sportif à *L'Intransigeant* en 1926. Pierre de Léotard pouvait espérer rencontrer dans ce patron et son équipe une excellente école de journalisme. Sur le plan politique, Léon Bailby entendait conserver une ligne éditoriale étroitement nationaliste. Le colonel Fabry, député et ministre en 1934 et 1936, donnait des articles qui exaltaient l'esprit ancien combattant. En 1931, sur fond de difficultés financières, Léon Bailby quitta *L'Intransigeant* car le nouveau commanditaire du journal, Louis Louis-Dreyfus, entendait défendre la thèse du remboursement des dettes américaines et plus généralement donner une orientation moins à droite. Bailby fonda en 1933 *Le Jour*, quotidien du matin qui eut moins de succès que "*L'Intran*" et fut nettement marqué à droite et proche des thèses de l'Action française. En 1937, il est l'un des chefs d'orchestre de la campagne de presse contre le colonel de La Rocque. S'est-il senti menacé par le rachat du *Petit Journal* par le PSF ? C'est possible. Entre Tardieu qui affirme avoir financé sur les fonds secrets La Rocque et ce dernier qui dément, Bailby choisit le premier. En septembre 1940, Léon Bailby fonda *L'Alerte* qui soutint durablement Vichy et sa politique. Voir Léon Bailby, *Pourquoi je me suis battu, Souvenirs I*, Paris, Plon, 1951, 300 p. ; Claude Bellanger, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, tome 3 ; Jacques Nobécourt, *Le colonel de La Rocque, 1885-1946, ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, 1194 p., p. 581 et 607.

5. Quotidien du matin fondé par Léon Bailby le 3 octobre 1933. On mesure ici la présence d'esprit de Pierre de Léotard qui a pensé qu'il serait plus facile d'entrer dans un journal nouvellement créé.

*Journal* ayant été difficiles, sinon ratés, les rédacteurs en chef valsèrent. Après Thomas, Jean Prévost<sup>1</sup>, puis Jules Haag. Tout en ayant ma lettre de refus dans la poche, je demandais Haag et fus reçu par lui. Bailby lui avait-il parlé de moi ou crut-il plaire à Bailby ? En un quart d'heure j'étais engagé comme secrétaire de rédaction.

C'était la première vraie chance de ma vie. J'étais au marbre, mais je ne savais pas ce que c'était au juste. Les premiers jours passés au *Journal* furent agréables. J'étais jeune, bien vu par le patron, initié aux secrets du journalisme par les anciens. Hélas, mal dirigé, pas assez poussé à faire mieux encore les mises en page qui m'étaient confiées, je laissais passer, à la 2 et à la 4, des fautes et des mastics qui, répétés, mettaient Léon Bailby en fureur. Ma situation se dégrada rapidement, malgré, l'appui de Jules Haag et de sa secrétaire, Mme Berthe, et un beau jour, ce fut le drame. Prétexte peut-être, mais exécuté dans l'heure qui suivit la notification. J'avais laissé passer un petit article, "*Le coiffeur, voilà l'ennemi*". Une rédactrice, en butte avec un coiffeur qui avait dû la massacrer, s'en prenait à toute la corporation. D'où deux ou trois désabonnements. J'étais donc remercié avec un mois de préavis. C'était grave mais ce n'était pas dramatique. J'étais aux Sciences Po, et j'allais pouvoir mieux m'y consacrer.

### Aux "Sciences Po"<sup>2</sup>

Les Sciences Politiques méritent un retour dans le passé. Je prenais souvent mes repas du soir avec trois camarades qui étaient passés par les Sciences Po. Edmée de Fréminville, qui était un fidèle du cours d'orateur, Gérard et Marc de Corval. Ils me persuadèrent que les Sciences Po convenaient tout à fait à ma tournure d'esprit. C'est ainsi que je m'inscrivis, en octobre-novembre 1933, section générale. Je choisisais les matières les plus proches de mon désir d'ouverture vers la politique. Les 1500 Frs nécessaires me furent avancés par mon oncle Etienne Girardeau. Je les lui ai remboursés en deux fois. Il m'a rendu un précieux service. Dans ma famille, les Sciences Po me réconciliaient avec les collectionneurs de diplômes, et puis je me trouvais dans un milieu ouvert sur les plus belles carrières de l'Etat.

Rue Saint Guillaume comme ailleurs, on met une bonne année avant de savoir travailler, avant d'avoir recours aux meilleurs livres et sources pour compléter les cours, auxquels j'assistais le plus possible, me réservant pour d'autres, droit administratif, finances publiques, etc., les photocopiés.

---

1. Jean Prévost était l'un des collaborateurs de Léon Bailby à *L'Intransigeant* où il rédigeait parfois l'éditorial.

2. Sur le passage de Pierre de Léotard rue Saint-Guillaume, voir la présentation générale.

Quoi qu'il en soit, mes meilleurs souvenirs de jeunesse, c'est aux Sciences Po que je les dois. Une première année incertaine, 1933-1934, et la deuxième année à temps complet où j'acquerrais les connaissances comme on franchit une montagne.

Mais, revenons au *Jour*. Atmosphère tendue. Chaque matin, il y avait, autour du *patron*, une critique du journal comparé au *Matin*, qui semblait un modèle du genre pour les nouvelles petites et grandes. Le tirage restait faible, malgré une présentation soignée, le *Jour* ne démarrait pas, lorsque deux événements, très différents en importance, donnèrent le signal du démarrage. D'abord, en janvier 1934 je crois, la catastrophe de Lagny<sup>1</sup> avec reportage et photos, puis le 6 février, les jours de fièvre qui précédèrent et leurs suites<sup>2</sup>.

### Le 6 février 1934 - Les "Croix de Feu"

Historiquement parlant, on sait ce que représente le 6 février : un sursaut de la droite et des ligues contre des politiciens tarés, plus ou moins protégés par les gouvernements radicaux socialistes auxquels ils étaient rattachés<sup>3</sup>.

Les ligues étaient, certes, diverses et hostiles entre elles parce que se disputant la même clientèle de droite et d'extrême droite, anciens combattants et jeunes. Mon ignorance politique était telle qu'en dehors des Jeunesses Patriotes et du Centre de Propagande de Kerillis, je n'avais aucune idée de ce qu'étaient les Croix de Feu et de ce qu'ils représentaient. Ma famille était systématiquement en dehors de tout ce qui pouvait être trop marqué ou excessif.

Les Croix de Feu et les Volontaires nationaux étaient pourtant la grande force organisée et en montée. Kerillis, c'était le salut par les élections et par l'information de l'électeur. Les Croix de Feu, c'était le salut par l'affirmation d'une force populaire organisée.

Les jours qui précédèrent le 6 février furent donc marqués par une agitation diffuse au Quartier latin et boulevard Saint-Germain puis, le 6 février, ce fut le paroxysme, la Concorde envahie, les ligues convergeant vers la

---

1. Pierre de Léotard fait allusion ici à la plus grande catastrophe ferroviaire du temps. Le 23 décembre 1933, le déraillement d'un train à Lagny, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), fit 214 morts. L'intérêt de la presse pour cette catastrophe spectaculaire redoubla lorsqu'on apprit que Stavisky, en cavale, avait convaincu l'inspecteur Bony – futur affidé de la Gestapo – de déposer sur un cadavre non identifiable ses papiers pour faire croire à son décès. Voir sur cette catastrophe Pierre Herbin, *Mémoires du pays de Lagny*, Lagny, Éd. de la Gourdine, 1976, 436 p., p. 231.

2. *Le Jour* ne tira jamais à plus de 250.000 exemplaires. Voir Claude Bellanger *et alii*, *op. cit.*, p. 537.

3. Relevons que la présentation que fait Pierre de Léotard du 6 février 1934 à plusieurs années de distance reflète les représentations contemporaines de cet événement. Pour la gauche, un coup d'État manqué de l'extrême droite. Pour les ligues, une réaction (un "sursaut", écrit Léotard) d'exaspération et de défense contre l'impuissance et la corruption des parlementaires. La réalité est bien évidemment plus complexe (Voir *infra*).

Chambre des Députés, l'action de la police, des incendies, des morts. Je crois que, ce soir-là, il y avait un cours d'orateurs, square Rapp ; après quoi je passais la soirée au *Journal*, d'où on voyait la montée massive des anciens combattants le long des Champs Elysées.

A 1 h 30 du matin, comme la plupart des nuits, je regagnais à pieds ma chambre de la rue Cassette<sup>1</sup>. J'étais avec M. de Saint Laurent, chargé du courrier mondain. La place de la Concorde était vide, quelques traces de bataille. Chacun se retrouvait avec ses morts ou ses responsabilités. Le gouvernement démissionnait. Il était fait appel à Gaston Doumergue<sup>2</sup>.

Certains étaient tentés de mettre en cause la police et les forces de l'ordre qui avaient tiré<sup>3</sup>, mais je me souviens de cette mise en garde de Léon Bailby : « *Vous en aurez besoin demain pour contenir les manifestations de la gauche* ». Et c'était vrai. Le 12 février, ce fut la réaction populaire aux ligues. Chacun prenait conscience de sa force, mais nul n'osait se lancer dans le coup d'Etat. Rien n'était prêt ni mûr<sup>4</sup>.

L'affrontement dans la rue devait se retrouver dans les urnes. Février 1934, Gaston Doumergue, en fin d'année P. Etienne Flandin puis ....<sup>5</sup> et à gauche

---

1. Le trajet quotidien de Pierre de Léotard du *Journal*, aux Champs-Elysées, à son domicile (18 rue Cassette) le fait passer place de la Concorde. La rue Cassette est une rue parallèle à la rue d'Assas et borde le séminaire des Carmes.

2. A l'origine du 6 Février se trouve l'exploitation par la presse et les mouvements d'extrême droite de l'affaire Stavisky révélée en décembre 1933. Alexandre Stavisky avait fait émettre par le Crédit municipal de Bayonne 200 millions de bons de caisse sans consolidation. La révélation du scandale, le suicide de Stavisky à Chamonix le 8 janvier et les soupçons de complicité qui pèsent sur certains responsables politiques font de cette affaire d'escroquerie un scandale politique. Mais l'affaire Stavisky est plus un prétexte ou un détonateur que la cause unique du 6 février 1934. Dérèglement du fonctionnement des institutions, antiparlementarisme croissant, malaise économique et social, radicalisation des pratiques politiques y contribuent tout autant. Le lendemain de la démission du cabinet Chautemps emporté par la révélation d'un nouveau scandale qui mettait en cause le garde des Sceaux Raynaldy, Edouard Daladier est appelé à former le gouvernement. Le limogeage du préfet de police, Jean Chiappe, pour complaisance à l'égard des ligues alourdit l'atmosphère. Les ligues d'extrême droite (Action française, Jeunesses Patriotes, Solidarité Française) mais aussi les Croix de Feu du lieutenant-colonel de La Rocque, l'Union nationale des Combattants et l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) d'obédience communiste, appellent à manifester le 6 février. La manifestation – il faudrait mieux parler des manifestations car il n'y a ni défilé unique ni unité d'action – dégénère rapidement. Des affrontements sanglants opposent manifestants et forces de l'ordre. 15 morts et 1435 blessés ont été dénombrés. Les Croix de Feu, qui tiennent la rue de Bourgogne n'investissent pas, sur ordre de leur chef, le Palais Bourbon à l'intérieur duquel Edouard Daladier obtient la confiance. Mais le 6 Février a produit un choc considérable. Daladier démissionne et laisse la place à l'ancien président de la République, Gaston Doumergue, qui forme un gouvernement d'Union nationale. Sur le 6 février 1934, voir Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1975. Voir aussi Olivier Dard, *Les années Trente. Le choix impossible*, Paris, Le livre de poche, 1999, p. 72-79.

3. Pierre de Léotard aurait pu citer ici *L'Action française* qui titre sur les responsables politiques : "Après les voleurs, les assassins !"

4. Cette remarque n'est pas la seule conclusion d'une analyse *a posteriori* mais aussi le reflet du tempérament modéré de l'auteur.

5. Énumération non complétée par l'auteur.

la formation du Front Populaire avec le pacte électoral poussant au désistement en faveur du candidat le plus favorisé<sup>1</sup>.

En juin 1935, je terminais mes Science Po, plutôt bien. J'aurais pu être lauréat ou parmi les premiers si j'avais accepté, comme me le proposait René Pinon<sup>2</sup>, de faire une thèse sur la crise des Balkans en 1911. Le sujet ne me tentait pas. Je me contentais de préparer activement mes examens. Je m'étais tracé un programme précis d'après un calendrier où il n'y avait pas de relâche le dimanche. Le matin à 9 h, comme à un bureau, j'étais à la bibliothèque des Sciences Po, et le soir, je travaillais au-delà de minuit, m'attaquant à l'histoire diplomatique parce qu'elle me tenait éveillé<sup>3</sup>. Enfin je fus douzième sur quarante cinq. Les premières étaient des jeunes filles. J'ai toujours regretté de n'avoir pas tout tenté pour être lauréat<sup>4</sup>.

Revenons au *Jour* d'où j'étais parti une première fois. Grâce aux appuis que j'avais dans la place, je fus engagé comme rédacteur, sans avoir aucune notion de ce qu'exigeait une rédaction d'alors. Comptes rendus, interviews, etc. Un premier pépin surgit avec le défilé de Jeanne d'Arc<sup>5</sup>. J'avais demandé d'en donner le compte rendu. Il eût fallu de la flamme ou quelque élan. Jusque vers 5 h du soir, je traînais avec une copie blanche, puis aidé par Philippe Roques, je donnais des pages raturées, plates, médiocres. Passons.

On me confiait quelques interviews. Le dernier fut celui du marquis de Polignac sur la saison de Paris. Mon papier n'était peut-être pas mal, mais j'omis de le lui soumettre et, comme c'était un ami de Léon Bailby, le drame ne tarda pas. Je me retrouvais sur le pavé, et sans appel. Sans être outre mesure ému, puisque je me consacrais aux Sciences Po et que l'année suivante la petite

---

1. Pierre de Léotard résume ici à grands traits les événements qui ont suivi le 6 Février. Le 6 Février n'est pas à proprement parler à l'origine du Front populaire, mais, en réaction, la gauche organise en province et à Paris des manifestations. Le 12 février, des socialistes et des communistes fraternisent le long du cortège. A Gaston Doumergue qui n'a pas réussi à faire accepter sa réforme des institutions par des parlementaires qui la jugent contraire à la tradition républicaine, succède Pierre-Etienne Flandin en novembre 1934 puis Pierre Laval en juin 1935.

2. René Pinon, spécialiste alors notoire des relations internationales, donnait un cours sur l'Europe contemporaine et les intérêts européens hors d'Europe. Pierre de Léotard a suivi durant deux années son cours. La première année, il obtient 15/20 et la seconde 18/20 (source : Archives de l'IEP de Paris, dossier individuel de Pierre de Léotard). René Pinon a tenu la rubrique politique dans *La Revue des deux mondes*.

3. La conférence de révision et d'interrogation de l'histoire diplomatique était assurée par Christian Schefer qui rédige en 1935 cette appréciation d'ensemble sur Pierre de Léotard : "Très travailleur, intelligent, esprit un peu tumultueux". Source : *ibidem*.

4. Le souvenir de Pierre de Léotard n'est pas tout à fait exact. Il sortit en réalité onzième sur quarante-huit reçus de la section générale avec 381,25 points. Le succès des "jeunes filles" est en revanche confirmé par la consultation des archives : Nicole Pierre-Perdrioux fut reçue première avec 422,25 points et Yvonne Duvaux, deuxième avec 421,50. Notons que Louis de Guiringaud, futur ambassadeur de France et ministre des Affaires étrangères du président Giscard d'Estaing, fut reçu sixième. Quelques points supplémentaires lui aurait permis d'atteindre une mention. Source : FNSP, Chevs, Archives de l'École libre des Sciences Politiques, Registre des diplômés, 1SP 13i.

5. Le défilé du 1<sup>er</sup> mai en l'honneur de Jeanne d'Arc est un temps fort de la mobilisation identitaire de la droite catholique et nationaliste et plus particulièrement de l'Action française.

rémunération mensuelle du Centre de Propagande me permettait, avec mes économies, de tenir un an.

Il ne s'agissait évidemment pas de sorties et de distractions. L'urgence c'était le travail intellectuel et le succès. On se rend compte d'ailleurs, après coup, que toute la vie, ses tournants, ses aléas, reste conditionnée par le temps consacré aux études. Seuls, ne le mesurent pas, les étudiants ou du moins leur majorité. Comment faire fonctionner à leur intention des bureaux de conseils pour qu'ils réussissent dans une spécialisation, sans pour autant négliger une culture générale avec un minimum de connaissances dans tous les domaines ?

En juillet 1935, diplômé, j'étais disponible. Le journalisme et la politique me tentaient toujours. Des Jeunesses Patriotes qui s'effiloçaient j'étais allé chez les Jeunes de l'Alliance Démocratique où s'affrontaient le président André Morancé<sup>1</sup> et le secrétaire général Maurice Bécuwe<sup>2</sup>. Ils avaient tous deux tenté leur chance électorale sans jamais réussir<sup>3</sup>. Robert Bruyneel<sup>4</sup>, autre membre du cabinet, était attaché au cabinet de François Piétri, ministre de la marine<sup>5</sup>. Le

---

1. Il s'agit de Gaston (Albert) Morancé qui, après avoir été le collaborateur du ministre Raoul Perret aux Finances et à la Justice, devint celui de François Piétri, ministre des Colonies du gouvernement Albert Sarraut (1933). Gaston Morancé, proche de Pierre-Étienne Flandin, présida la Jeunesse républicaine française, le mouvement de jeunes de l'Alliance démocratique, et fut vice-président de l'Alliance en 1938-1940. Après la guerre, il devint éditeur et responsable de titres de la presse périodique. C'est probablement par son intermédiaire que Pierre de Léotard est entré en contact avec Edmond Barrachin.

2. Maurice Bécuwe, né en 1910, devint à la Libération l'attaché parlementaire de Robert Schuman et a appartenu à plusieurs cabinets ministériels de 1946 à 1949. Il a été candidat du Centre démocrate dans le Nord en 1967, 1968 et 1973.

3. De nombreux membres de la JRF furent, en effet, candidats en 1936 dans des arrondissements particulièrement difficiles. Ils eurent le sentiment d'avoir été sacrifiés par l'AD. Par ailleurs, Gaston Morancé craignait la concurrence de Maurice Bécuwe et réussit à l'exclure. Bécuwe était hostile à Flandin. A la fin de 1936, la JRF ne représentait quasiment plus rien. Voir à ce sujet François Audigier, "Les jeunes de l'Alliance, la relève des modérés ?", *Les modérés dans la vie politique française de 1870 à 1965*, colloque de Nancy, 1997, à paraître. On se reportera aussi aux travaux de Rosemonde Sanson et notamment "L'Alliance républicaine démocratique", dans J.-F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 1995, p. 48-53. Nous remercions Rosemonde Sanson pour les informations transmises au sujet des jeunes de l'AD.

4. Robert Bruyneel était rédacteur au ministère de la Marine et a appartenu à plusieurs cabinets ministériels à partir de 1931. En février 1934, il est le sous-chef du cabinet du ministre de la Marine militaire, François Piétri. Candidat malheureux aux élections de 1936, il poursuit sa carrière de fonctionnaire. Résistant actif au sein du NAP ("noyautage des administrations publiques"), il prend à la Libération la direction du cabinet du ministre de la Marine, Louis Jacquinot. C'est au titre de l'Alliance démocratique, dont il est le secrétaire général, qu'il est délégué à l'Assemblée consultative de Paris. Commence alors une carrière politique d' élu. Robert Bruyneel fut député du Loir-et-Cher de 1946 à 1958, sous-secrétaire d'État dans le premier cabinet Queuille (1948-1949) et secrétaire d'État dans le 2<sup>e</sup> cabinet Pleven (1951-1952). En 1961 et 1965, il est élu sénateur.

5. François Piétri (1882-1966), inspecteur des finances, député de la Corse depuis 1924, est sous-secrétaire d'État auprès de Joseph Caillaux, dont il avait été le chef de cabinet en 1911, ministre des Finances du cabinet Briand en 1926, mais pour peu de temps car le gouvernement formé en juin tombe en juillet. De 1929 à 1936, François Piétri occupe des postes ministériels importants : Colonies, Budget, Défense nationale, Marine. Appelé par Edouard Daladier aux Finances en janvier 1934, il démissionne à l'annonce de la révocation du préfet Chiappe. Il entre dans le cabinet Doumergue comme ministre de la Marine et reste à la tête de ce département jusqu'en 1936. Ce modéré trouvait sa place dans les combinaisons qui cherchaient à se couvrir du centre-droit. La victoire du Front populaire met un terme à sa carrière ministérielle sous la République. Il vote les pleins pouvoirs à

beau-fils de Piétri, Edmond Barrachin<sup>1</sup>, élu député de Sedan à l'occasion d'une élection partielle<sup>2</sup>, cherchait un collaborateur pour diriger un hebdomadaire sur le point d'être lancé. Barrachin voulait conforter sa position dans la circonscription. Il s'était brouillé avec le journal local *Sedan Republicain*, d'où son souci d'avoir un journal à lui. Ce fut *Sedan Regional*. Mon passage au *Jour* me donnait une certaine technique. *Sedan Regional* fut un bon petit hebdomadaire qui n'eut jamais beaucoup de rayonnement, mais qui occupait sa place.

### Sedan

La position de Barrachin était délicate à Sedan. Il était lié avec une fraction de la bourgeoisie industrielle et possédante, mal admis par la bourgeoisie qui touchait à l'armée, 12e chasseur, artillerie, etc., mal adopté par la fraction agissante de son électorat, composé essentiellement par les Croix de Feu.

Il en fut de Barrachin comme de beaucoup d'élus. On l'admettait et on le sollicitait parce qu'élus, mais privé de son mandat, on ne voyait plus que ses défauts<sup>3</sup>. Ceux-ci étaient nombreux. Barrachin avait été un enfant gâté. Divorcé à la suite d'aventures sentimentales, noceur à succès, reçu par le gratin de Paris, son mandat de député était la sinécure lui permettant paresse et fantaisie.

Le secrétaire parisien de Barrachin était Pierre-Louis Falaize, journaliste à *L'aube*, brillant, intelligent, paresseux lui aussi, conteur séduisant, rédigeant facilement<sup>4</sup>. Il se brouilla avec Barrachin à la suite de la campagne électorale de mai 1936. Petite et sombre histoire de *tracts* adressés et détournés. C'était bénin, mais Barrachin, aux abois alors, ne plaisantait pas.

A mon âge, célibataire, ma situation à Sedan était assez exceptionnelle. En semaine, j'organisais mon temps comme je le voulais et puis, le vendredi soir,

---

Pétain le 10 juillet 1940, est ministre des Communications puis ambassadeur à Madrid. Il fut condamné à cinq ans d'indignité nationale. Voir Gisèle et Serge Berstein, *op. cit.*, note 5.

1. François Piétri a épousé la mère d'Edmond Barrachin.

2. Il avait succédé en 1934 à Étienne Riché, ancien sous-secrétaire d'État, Croix de feu. Il siégeait au groupe de la gauche radicale, c'est-à-dire au centre droit. Voir Jacques Nobécourt, *Le colonel de La Rocque, 1885-1946, ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, p. 385 et 632.

3. Cette remarque vaut-elle pour Pierre de Léotard, battu en 1958 ?

4. Pierre-Louis Falaize était un ami proche de Georges Bidault, lui aussi journaliste à *L'aube*. Lorsque ce dernier crée dans la résistance le Bureau d'information et de propagande (BIP), il s'attache la collaboration de Pierre-Louis Falaize ainsi que celle de Pierre de Corval. Nommé ministre des Affaires étrangères en 1944, Georges Bidault fait de son ami le chef puis le directeur de son cabinet. Devenu président du gouvernement provisoire en 1946, Bidault lui confie la direction du cabinet de la présidence du gouvernement. Falaize, qui avait, en effet, la réputation de raconter avec talent des histoires drôles et celle d'être un bon journaliste, a souvent été présenté comme quelqu'un d'inférieur à sa tâche. "Cette initiative malheureuse de Bidault comptera pour beaucoup dans la réputation qui lui sera faite de mal choisir son entourage" écrit Jean-Claude Demory (dans *Georges Bidault*, Paris, Éd. Julliard, 1995, p.146). Bidault l'a pourtant durablement conservé à la tête de son cabinet. Étienne Burin des Rozières se souvient d'un homme de commerce agréable et doué pour raconter de bonnes histoires (entretien du 12 novembre 1999).

Barrachin arrivait. « Quoi de neuf ? » disait-il. Taxi jusqu'à la place Goulden, puis « Montrons-nous » et on arpentait la rue centrale, aller et retour, saluts à droite et à gauche, dîner au cercle industriel ou invité chez quelque notable. Samedi matin, sortie du journal, serrement de mains sur le marché. Il rentrait souvent dans l'après-midi pour les festivités de la soirée parisienne. Quand un événement le retenait le dimanche, il allait à la messe de 10 h 30 à Saint Charles, arrivant en retard, bousculant des chaises pour se faire remarquer. C'était sa conception du mandat. De courte durée d'ailleurs, puisqu'élu en novembre 1934, il était battu en mai 36.

La campagne électorale d'un élu d'arrondissement, surtout avant 1940 et le vote des femmes, c'était quelque chose d'affreusement pénible. Il fallait passer dans chaque commune, qu'il y en ait 40 ou 80 ou 120, de 9 h 30 le matin à 22 h le soir. Le passage du candidat dans chaque mairie devait être programmé et annoncé. Il avait peu de temps pour la réflexion, la critique, le travail personnel. Mais les concours étaient nombreux, d'autant plus qu'alors les modérés, nationaux, gens de droite, s'étaient mis d'accord pour ne présenter qu'un candidat. La lutte était donc axée sur le Front Populaire et sur son candidat le plus dangereux. En l'occurrence, il y avait un communiste, un socialiste, Vignon, et un radical Gabriel Delattre, avocat parisien, qui a défrayé la chronique comme juge du maréchal Pétain, donnant ses impressions du procès Pétain<sup>1</sup>.

Delattre ne manquait pas de talent ; il effrayait moins que le socialiste. Il avait le soutien du *Sedan Républicain* et de quelques électeurs brouillés avec Barrachin (Oudart de Givonne, par exemple, peut-être Turquais et Sommer à Mouzon). De mon côté j'organisais le départ des circulaires, papiers, journaux avec Falaize et je me lançais dans la contradiction.

Les concours locaux étant nombreux, les voitures étaient nombreuses. Je me lançais avec un certain succès dans la contradiction, disons la mise en boîte de Delattre. Chaque fois que celui-ci me voyait, il écumait. Raison de plus pour le poursuivre. J'étais d'ailleurs inconscient du danger que j'affrontais, notamment à Vrigne-aux-Bois, localité la plus rouge de la circonscription.

Le courant était défavorable. Peut-être l'aurait-on remonté avec un candidat plus sympathique, mais Barrachin n'était pas aimé. Il avait la poignée de main de circonstance et la mine ennuyée. Les événements l'ont confirmé. Une fois battu, il n'a jamais remis les pieds à Sedan, il n'a jamais revu ceux qui l'avaient aidé et soutenu<sup>2</sup>.

Le journal, lui, continuait. J'aurais pu lui donner un tout autre essor. Je m'y employais pendant les grèves, allant me faire imprimer à Rocroi, à Reims et

---

1. Gabriel Delattre fut député des Ardennes de 1936 à 1940.

2. Pierre de Léotard aurait-il tracé ce portrait peu flatteur d'Edmond Barrachin avant la rupture de la guerre ? On peut en douter même si le style Barrachin pouvait indisposer Pierre de Léotard qui a dû, un temps, apprécier cette collaboration riche d'enseignements sur le plan politique, comme celle avec Léon Bailby l'avait été dans le domaine du journalisme.

même à Bouillon en Belgique et revenant le samedi matin avec mes paquets de journaux. C'était quand même une performance. L'opinion restait figée. A peine les grèves passées, le *Sedan Républicain* reprit son bonhomme de chemin tandis que le *Sedan Régional* connaissait des difficultés d'ordre financier, avec une diffusion qui ne progressait pas.

Et pourtant quelle matière ! Si j'avais eu - l'aurais-je accepté ? - un mentor m'aidant à faire un journal vivant, avec des articles d'actualité ou historiques, avec des comptes rendus étoffés sur Carignan, Mouzon, etc., je crois qu'on aurait pu donner à cette feuille un bel essor. D'autant plus qu'un hebdomadaire doit être pensé à l'avance selon un calendrier des événements, avoir à l'avance des articles genre tribunes historiques, pour ensuite rechercher ou créer l'actualité, du lundi au mercredi<sup>1</sup>. Mais avant 1940 rien ne bougeait en province, on ne construisait pas. L'industrie survivait, rien ne s'implantait pour ne pas appeler une plus importante main d'oeuvre ouvrière. On piétinait, redoutant la gauche, axé sur la défense du capital, ne voyant pas les inégalités sociales ou affectant de les ignorer<sup>2</sup>.

## 2

### LE PSF LE COLONEL DE LA ROCQUE

Je restais ainsi à Sedan de mai 1936 à novembre. Je suivis alors Barrachin à Paris. Il venait d'être appelé comme directeur du bureau politique du PSF par le colonel de La Rocque<sup>3</sup>. Celui-ci avait demandé à Cathala, l'ancien ministre de l'Intérieur de Pierre Laval de lui trouver quelqu'un de compétent. Barrachin était sans mandat. Piétri s'en inquiétait. L'affaire fut rapidement réglée. La montée du P.S.F. était telle et le besoin de cadres si pressant que Barrachin se trouva fort bien à sa place comme responsable politique<sup>4</sup>.

1. Cette remarque atteste un trait de caractère de Pierre de Léotard qui est à la fois actif et entreprenant, tourné vers l'action concrète et excité par des initiatives à prendre.

2. Le spectacle d'une certaine bourgeoisie confite en peur phantasmée est-elle à l'origine de son ralliement au PSF ?

3. Sur le lieutenant-colonel de La Rocque, nous renvoyons définitivement à la monumentale biographie de Jacques Nobécourt, *Le colonel de La Rocque, 1885-1946, ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, 1194 p.

4. La transformation du mouvement Croix de Feu en parti politique exige, en effet, qu'un spécialiste de la politique seconde le colonel de La Rocque. Edmond Barrachin non seulement jouissait de relations nombreuses et influentes dans la droite modérée mais était aussi un excellent connaisseur de la politique. Edmond Barrachin a confié en 1972 à l'historien Philippe Mâchefer que La Rocque aurait hésité entre lui et Pierre Cathala. Mais celui-ci était trop proche de Pierre Laval pour occuper un poste de direction à la tête du PSF. Pierre de Léotard avait gardé le souvenir de l'entremise de Cathala. Pour Jacques Nobécourt qui a fait une enquête très minutieuse sur l'arrivée de Barrachin au PSF, c'est par Jean Chiappe que l'idée de faire appel à Barrachin chemina. "Donc par le clan des Corses, qui liait François Piétri, Chiappe, Horace de Carbuccia, directeur de *Gringoire*, tous en relations amicales avec Pozzo di Borgo", ajoute Jacques Nobécourt (*op. cit.*, p. 632.). Ces différentes hypothèses s'appuyant sur des témoignages très postérieurs à l'événement (les années 1970) ne permettent pas de trancher avec certitude. Sur l'itinéraire politique de Barrachin, voir aussi

Je fus alors pressé de rentrer sur Paris, revenant à Sedan le vendredi soir pour la mise en page du samedi matin. Ce fut ma deuxième chance en politique. Et de taille. Tout ce dont je rêvais. Penser, prévoir, étudier toutes les élections partout, avec le concours d'adhérents nombreux et disciplinés qui prenaient goût à la politique électorale.

Nous étions installés au rez-de-chaussée de l'avenue d'Iéna. Le matin je commençais par lire tous les journaux. Je fléchais les articles à découper, à coller et à faire monter chez le colonel de La Rocque. Il y avait dix-sept ou dix-huit quotidiens. C'était passionnant. Après les journaux, c'était le courrier, lecture, réponses, lettres dictées et relues puis préparées à la signature de Barrachin. Celui-ci arrivait, plutôt fatigué de sa nuit, vers 12h 30 ou 13 h, quelquefois plus tard.

L'après-midi il y avait un rapport vers 15 h ou 15 h 30, chez le secrétaire général Verdier<sup>1</sup>, avec Ottavi<sup>2</sup>, Rouillon, Levet<sup>3</sup>, Tézenas, Horraist. Une tabagie indescriptible. J'étais bien sûr le plus jeune. Silencieux la plupart du temps, heureux et fier d'en être. Ensuite, conséquences du rapport et réception des délégués de la région parisienne et d'ailleurs. C'était vivant, passionnant. Je ne crois pas qu'un autre jeune Français ait connu ailleurs et comme moi la même impression de pouvoir obtenir des résultats à la suite de discussions et de choix basés sur l'expérience.

Cela dura de 1936 à 1939, au jour de la guerre. Le siège du P.S.F. - c'était ainsi qu'on appelait les bureaux de l'avenue d'Iéna, puis du *Petit Journal* - était intelligemment organisé. Bureaux nombreux, personnel plus ou moins ouvert sur la politique. En voici les principaux services :

La région parisienne avec Joseph Levet et Horraist. Levet ne connaissait rien à la politique. Il venait de Normandie et se trouvait à la tête de centaines de mille hommes et femmes, à genoux devant les choix du Colonel et devant la confiance qu'il accordait.

La province était dirigée par Rouillon, pris pour ses qualités d'organisateur<sup>4</sup>. Il avait comme bras droit Tezenas du Montcel, venu de Saint Etienne et un M. de Saint Quentin. Les adjoints étaient Pinoteau et Robert Fallay.

---

Gilles Le Béguec, "Premiers rassemblements d'objectifs : le mouvement Quatrième République et l'Union pour la nation », *Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle*, n°4, "La Genèse du RPF", 1997, p.23-38. Gilles Le Béguec soutient la thèse de l'entremise Cathala.

1. Philippe Verdier était le secrétaire général du PSF et appartenait à la commission administrative permanente composée de La Rocque, Ottavi, Barrachin, Vallin, Levet, Rouillon, Varin. Voir Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 641.

2. Noël Ottavi fut l'un des plus proches collaborateurs du colonel de La Rocque. Comme vice-président du PSF, il contrôlait les cadres du parti. Arrêté en 1943 par les Allemands, il décéda en déportation le 19 avril 1945. *Ibidem*.

3. Jos (Joseph) Levet était à la tête des deux plus importantes délégations régionales, celles de Normandie et d'Ile de France. *Ibidem*.

4. Il s'agit de Gaston Rouillon.

La propagande était menée par Charles Vallin<sup>1</sup> avec comme adjoints Brossard et Hetch, entourés d'une section d'orateurs plus ou moins brillants, Perossier, Moine, Daydé.

Avec les temps, ces orateurs furent mordus par la politique et ils s'intéressèrent à la politique, au point de se laisser poser avec complaisance comme candidats P.S.F., dans telle ou telle circonscription<sup>2</sup>.

C'était au bureau politique qu'il appartenait de pressentir les futurs candidats, des locaux ou des parachutés. Notre bureau connaissait ainsi la visite d'hommes qui ont réussi depuis et dont je me rappelle les démarches pressantes. Avec Barrachin et moi, il y avait Hubert Borel qui venait de la province, puis de Nadaillac, l'ancien député de la Nièvre, et aussi Denys Cochin, plus particulièrement affecté à la préparation des propositions de lois.

Le bureau politique était en contacts suivis avec le groupe parlementaire. Curieux assemblage d'hommes, élus grâce aux voix Croix de Feu. Le président était Jean Ybarnegaray, député des Basses Pyrénées, orateur prestigieux, au moins pour l'époque, donnant à la Chambre un ou deux récitals par an et galvanisant les foules venues l'entendre et l'applaudir. Paul Creyssel venait des radicaux. C'était un orateur disert qui avait le secret de belles formules. Il n'a jamais réussi à se faire entendre à la Chambre et il a plus ou moins sombré dans la collaboration sous Vichy. Je l'ai revu après la guerre. Je crois qu'il a fini par s'inscrire au barreau de Casablanca<sup>3</sup>. Fernand Robbe se prenait au sérieux<sup>4</sup>. Lui aussi a eu des contacts douteux sous l'occupation, puis il s'est présenté vers 1952 à une partielle où il fut écrasé. J'étais au service célébré à Saint Philippe du Roule, en 1974, après sa mort. Des anciens députés, pas un ancien P.S.F., à part moi. *Sic transit !*

Je citerai encore le prince de Polignac<sup>5</sup> et Peter Pebellier<sup>1</sup>, ardent et généreux, qui reprit du service vers 1953. Curieux groupe de neuf membres,

1. Charles Vallin, vice-président du PSF et député de Paris, vota le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Mais réservé à l'égard de l'attitude de neutralité que La Rocque voulait faire respecter aux PSF, Charles Vallin accepta de rallier le général de Gaulle à l'instigation de Pierre Brossolette. L'arrivée à Londres le 14 septembre 1942 de Charles Vallin eut un retentissement considérable. Bien que La Rocque ait adressé aux membres du PSF un message pour faire connaître "sa condamnation formelle et sans réserve", certains d'entre eux furent ébranlés. Parmi les fidèles de De La Rocque, Vallin passa pour le traître qui n'avait pas su faire confiance au colonel jusqu'au bout. Voir à ce sujet le livre de Jacques Nobécourt qui atteste de l'incapacité du colonel de La Rocque à comprendre le geste de Vallin (et au-delà ce qui était en jeu durant la seconde guerre mondiale) et sur les conditions du départ de Vallin, voir Guillaume Piketty, *Pierre Brossolette, un héros de la Résistance*, Paris, Éd. Odile Jacob, 1998, p. 199-211.

2. Y-a-t-il ici une pointe de regret de ne pas avoir eu alors cette chance ?

3. Paul Creyssel (1895-1975) est député de la Loire depuis 1932. Absent, il ne prit pas part au vote du 10 juillet 1940 mais accepte le poste de secrétaire général à la propagande du gouvernement de Vichy, poste dont il démissionne en janvier 1944. Inéligible, il s'installe au Maroc. Voir *Dictionnaire des parlementaires français, op. cit.*, t. 3, p. 227.

4. Robbe avait été élu en 1936 député de Versailles sous l'étiquette de radical indépendant avec l'appui des Croix de Feu. Il fut vice-président du groupe parlementaire PSF et vota les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940. Il rompit avec le PSF en 1941. Voir J. Nobécourt, *op. cit.*, p. 600 et 851.

5. François de Polignac fut député du Maine-et-Loire de 1928 à 1940.

dont on se disputait la présence. Ces ex Croix de Feu, foncièrement anti parlementaires, réclamaient un député avec insistance, caprice ou sadisme. Les deux sans doute !

Je pris une part active à la préparation de toutes les élections partielles et des cantonales en 1937. Grâce à des délégués politiques de départements, nous avons pour tous les secteurs des rapports fort bien faits. Les délégués politiques étaient précis, intéressants. J'arrivais à avoir de la France entière une physionomie vivante et mouvante.

Trois partielles firent grand bruit. Deschaseaux, maire de Plombières dans les Vosges<sup>2</sup>. Jacques Bounin dans les Alpes Maritimes<sup>3</sup> et Charles Vallin dans le 9<sup>e</sup> arrondissement à Paris.

L'expérience nous avait appris, à Mortain notamment, qu'à vouloir mouiller trop vite les candidats qui sollicitaient nos voix, on pouvait provoquer au deuxième tour une coalition allant de la droite à la gauche. La manœuvre consistait donc à monnayer l'appui du PSF, moyennant la révélation après coup du soutien ou de l'adhésion. Ce n'était pas glorieux mais cela permettait l'accroissement du nombre des élus.

Les autres partis politiques, Fédération Républicaine, Alliance Démocratique, ne pouvaient qu'en prendre ombrage, mais la droite de 1936 à 1939 était tellement individualiste que l'important pour le député était sa propre élection et non pas l'augmentation des élus du parti. Les députés d'ailleurs, ne militaient pas dans un parti. Ils s'y rattachaient dans deux grands cadres, l'union des nationaux et l'union des gauches.

Compte tenu de mon adhésion et de mon action au sein du RGR de 1947 à 1958, je dois convenir que les bouleversements consécutifs à la libération avaient modifié la rigueur des classements traditionnels, mais avant la guerre, si le membre d'une famille de droite - modérés ou nationaux - s'était avisé d'être radical ou socialiste, il se serait coupé de sa famille et de ses amis, on l'aurait montré du doigt, on aurait renoncé à le voir et à le recevoir. La France était ainsi coupée, la droite allait de l'Action Française aux démocrates populaires et à l'Alliance démocratique. La gauche allait des radicaux socialistes aux communistes. Quiconque optait pour la gauche était conduit à avoir le concours des socialistes et des communistes, anticléricaux, amis des communards de 1871.

---

1. Il s'agit d'Eugène-Gaston Pébellier. Élu en 1936, il fut effectivement, après l'amnistie, réélu député en 1953 lors d'une élection partielle en Haute-Loire. Il retrouva son siège en 1956. En 1951, il avait fait élire son père Eugène Pébellier, décédé en 1952.

2. Marcel Deschaseaux fut élu député des Vosges en 1939.

3. Jacques Bounin (1908-1977), fils d'officier, ancien élève de l'École centrale, a été élu député des Alpes-Maritimes en 1939. Il vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et entre dans la Résistance après l'entrevue de Montoire. Il a été Commissaire de la République en 1944 pour la région Languedoc-Roussillon. En 1946, il abandonne toute fonction officielle et reprend son activité d'ingénieur conseil. Il fréquente les progressistes puis les gaullistes de gauche. En 1971, il a été réélu conseiller municipal de Nice (il l'avait été une première fois en 1935). Voir Charles-Louis Foulon, *Le pouvoir en province à la Libération*, Paris, A. Colin – FNSP, 1975, p. 281.

C'était véritablement opter pour un autre monde. On était renié par sa famille ; l'exemple donné était un repoussoir et non un exemple. On était politiquement prisonnier de son milieu et des opinions qu'il autorisait.

L'élection de Charles Vallin dans le 9<sup>e</sup> arrondissement fut un tournant pour le PSF Vallin était directeur de la propagande. Bon orateur, d'apparence un peu lourde, militant de qualité. Il fut choisi pour succéder au pasteur Soulier, décédé. Le 9<sup>e</sup> arrondissement, au cœur de Paris, comptait de nombreux adhérents. C'était un test. Les partis de droite traditionnels firent appel au général Niessel, grande figure, ami du maréchal Pétain qui demanda à La Rocque de retirer son candidat. Ce n'était pas possible sans perdre la face et d'ailleurs, puisque le PSF n'était pas un parti comme les autres, il ne pouvait être question de reculer, d'où brouille entre Pétain et La Rocque, opposition accrue entre le PSF et les partis de droite traditionnels.

Après une campagne musclée, Vallin arriva largement en tête. Le général Niessel dut se retirer. La preuve était faite que le PSF était le premier parti s'opposant à la gauche. Les députés nationaux en place s'en rendaient compte. Certains, comme Fernand Laurent<sup>1</sup>, auraient bien voulu adhérer pour s'assurer le concours du PSF mais il n'était pas question d'accueillir trop vite des éléments aussi marqués.

Une loi électorale nouvelle était votée à la Chambre, instituant la représentation proportionnelle avec utilisation des restes sur le plan national. C'était la meilleure formule pour le PSF. Si des élections avaient eu lieu en 1940, comme prévu, le PSF pouvait avoir 130 élus et être de loin le premier parti de droite ou du centre. Il eût attiré dans son sillage les personnalités élues avec peine et grâce aux restes sur le plan national.

Je n'ai jamais pu savoir si, dans l'ardeur de certains à faire la guerre, il n'y avait pas un souci d'échapper à l'échéance électorale par l'épreuve de la guerre. De toutes façons, c'est bien la guerre qui a arrêté le PSF dans son essor et La Rocque dans ses possibilités d'accession au pouvoir.

Il y avait, d'après les chiffres que je possède, environ 800.000 adhérents au PSF<sup>2</sup>. A tous, La Rocque avait appris le sens civique, l'obéissance aux disciplines de base. La France en état de guerre, la politique devait être bannie. Du président de fédération ou du chef de section, on passait sous les ordres d'un lieutenant, d'un capitaine. Pour certains, parler politique, c'était enfreindre la discipline de base de l'armée. Cette réalité fit que, du jour au lendemain, une bonne moitié des adhérents, les meilleurs sans doute, passa de la hiérarchie PSF à la hiérarchie militaire. L'éloignement ne fit que s'accroître, les divorces succédant aux séparations de fait. La défaite, l'exode, le gaullisme, les camps de

---

1. Fernand Laurent fut député de la Seine de 1932 à 1940. Il a appartenu au Parti républicain national et social de Pierre Taittinger. Fernand Laurent avait repris *Le Jour* à Léon Bailby.

2. Ce chiffre paraît vraisemblable, voir *infra* note 1, p. 211.

prisonniers, tout alors concourut à l'écartèlement du PSF. La Rocque devait en être conscient. Il essaya de donner au PSF une allure purement sociale. Le parti devint le *Progrès Social Français*, doublé, pour l'accueil aux réfugiés, des ADP (Artisans du Devoir Patriotique). Mais on sentait que, jour après jour, le PSF s'effiloçait. Des dirigeants étaient prisonniers, d'autres se repliaient, amers, dans leur retraite. Certains, des mordus, des fidèles, se serraient autour de La Rocque, mais pour la plupart le cœur n'y était plus. C'était l'avenir de la Patrie qui primait et non pas la survivance d'une formation politique. Le même phénomène paralysa tous les autres partis politiques, mais comme ils étaient, pour la plupart, des conjonctions de succès électoraux, ils n'étaient pas atteints comme le PSF dans sa force vive, qui était l'espoir de l'accession au pouvoir<sup>1</sup>.

Là, on me posera la question : "Comment pouviez-vous ambitionner le pouvoir, alors que vous n'aviez pas de programme et que vous ne disposiez pas d'équipes qualifiées pour gouverner ?" D'abord, le PSF avait un programme, beaucoup plus social qu'on le pense en général, et c'est justement le caractère social du PSF et sa liberté d'action hors du patronat, qui ont rendu réticents les opposants axés à droite. Ceux d'ailleurs, qui arguent le programme, n'en avaient pas davantage pour résoudre les affaires publiques. Gouverner c'est se saisir d'affaires courantes et de dossiers. Ni Poincaré, ni Tardieu, ni Laval n'avaient de programme<sup>2</sup>. Ils ont pourtant gouverné.

Le côté social du PSF résidait dans la concertation entre classes, entre patrons et syndicats et dans un régime provisoire de compensation qui eût permis, dans l'immédiat, d'accorder aux salariés les moins favorisés ce qu'avaient reversé les mieux rémunérés.

Au surplus, quand l'accession au pouvoir implique une adhésion des masses, il ne saurait être question de définir par avance, et dans le détail, des modalités qui eussent éloigné telle ou telle catégorie. L'adhésion d'un courant n'est pas l'étude d'un contrat. Or le PSF était un mouvement. Il était foncièrement social, il s'appuyait sur l'ordre, il n'admettait pas de concession au communisme, mais il ne rejetait pas les communistes. J'ai toujours vu le Colonel insister sur l'emploi de certaines formules : anti marxiste, non socialiste, non communiste. républicains, démocrates. Le mot libéral le hérissait, parce qu'il était pour des disciplines librement acceptées. Ce sont ces disciplines qui

---

1. L'assertion de P. de Léotard mérite d'être nuancée. Il est vrai que le choc de la défaite de 1940 et l'établissement du régime de Vichy a fait voler en éclats les forces politiques. A l'exception cependant du Parti communiste. Celui-ci avait été interdit par le gouvernement Daladier après la signature du pacte germano-soviétique. Le PCF entre dans la clandestinité avant de s'engager dans la Résistance en 1941. Quant aux membres de la SFIO, résistants, ils étaient présents dans la plupart des mouvements de Résistance. Daniel Mayer, encouragé par Léon Blum, reconstitua dans la clandestinité l'appareil de la SFIO en créant le Comité d'Action socialiste.

2. Sans entrer dans le détail de l'action de ces trois personnalités politiques, au demeurant fort différentes, il est bon de noter que le propos de Pierre de Léotard est excessif, ne serait-ce que parce que Poincaré a attaché son nom à la défense du Franc et Tardieu le sien, à la fin de sa vie, à la réforme de l'État.

intriguaient et qui éloignaient les libéraux du monde des affaires et les tenants du monde politique. On eût accepté un La Rocque faisant une place à tous et se compromettant en acceptant quelques places. On rejetait celui qui risquait de tout bousculer.

La Rocque et le PSF eurent à subir trois épreuves. Seule la dernière leur fut fatale :

- La venue à la politique.
- L'affaire des fonds secrets.
- La guerre et l'occupation.

D'abord, il faut noter que l'accession de La Rocque à la tête des Croix de Feu et des Volontaires nationaux, avait été prodigieuse et n'avait pu que donner la certitude d'une puissance que ne possédait aucun homme politique. Cette force, il fallait l'organiser, lui donner du dynamisme avec la foi en son destin. Ce fut l'œuvre de La Rocque. Officier en retraite, il connaissait, pour les avoir pratiqués, le secret, le renseignement et les liaisons. Il institua ainsi, pour les Croix de Feu un organigramme qui n'eut que l'embarras du choix pour des adhérents dont la qualité première était la fidélité, c'est-à-dire l'acceptation de la discipline et des mots d'ordre<sup>1</sup>.

Pénétré de sa mission, fort de son autorité, ayant pris la mesure de son ascendant, La Rocque n'admettait pas que ses décisions soient discutées. Celles-ci étaient d'ailleurs pesées et mûries. Il s'est trouvé pendant de nombreuses années que, contestables sur le moment, elles se révélaient bonnes et judicieuses par la suite. « La Rocque a raison », telle était la formule qui permettait de tout faire mieux accepter<sup>2</sup>.

Le premier incident grave de contestataires, provoqua ce qu'on appela le départ des *Maréchaux*. Je n'ai pas présent à la mémoire les raisons de cette appellation<sup>3</sup>. Je les retrouverai. Partirent alors en claquant la porte, de Maud'huy, Pucheu, etc. Ce fut une épreuve, toute à l'avantage de La Rocque. C'est ce label, cet ascendant, qui ont fait que jamais, même sous l'occupation, aucune dissidence ne fut véritablement suivie<sup>4</sup>.

Les départs, les réadhésions refusées ou négligées, ressortaient d'une déception personnelle et non d'un courant provoqué par le départ de X ou Y.

L'épreuve capitale pour le mouvement, fut donc le passage de l'état de ligue à l'état de parti politique. A la suite d'incidents provoqués par l'Action

---

1. Encore une fois, nous renvoyons à la biographie de Jacques Nobécourt.

2. Cette formule qui résume l'ascendant du colonel de La Rocque sur les Croix de Feu permettait aussi à ses adversaires de présenter son mouvement sous les couleurs du fascisme : "Il Duce ha sempre ragione", disait-on de l'autre côté des Alpes.

3. On parlait volontiers au sein du mouvement Croix de feu et du PSF des "maréchaux" mais aussi des "grognaards". Tout un vocabulaire propre à nourrir les accusations de bonapartisme.

4. Le point de discorde était double. D'une part, les "Maréchaux" reprochaient à La Rocque son attentisme et de l'autre refusaient la transformation des Croix de Feu en PSF.

Française contre Léon Blum, les ligues furent dissoutes<sup>1</sup>. Immédiatement, à l'image d'un parti politique tel le parti socialiste, La Rocque créa le *Parti Social Français*. La filiation ne faisait aucun doute, mais on ne pouvait pas mettre hors la loi un million de Français et de Françaises qui suivaient furieusement La Rocque<sup>2</sup>.

La transformation en parti suscita de nombreux cas de conscience. Ceux qui étaient venus aux Croix de Feu pour affronter les politiciens ne comprenaient pas que le PSF puisse se mêler à eux et se substituer à eux. Mais alors le Mouvement était en pleine croissance. Toute une clientèle des Jeunesses Patriotes, de *L'Echo de Paris*, du *Faisceau* de Georges Valois<sup>3</sup>, des milieux agricoles, était disponible. Elle trouvait au PSF organisation, dynamisme et activités. Ainsi, pendant plusieurs années, le chiffre des nouveaux adhérents montait chez La Rocque, venant du secrétariat général. C'était autant de bulletins de victoires. Aucun autre parti politique ne pouvait se prévaloir d'une semblable montée<sup>4</sup>. Tous devaient en prendre ombrage et les attaques s'amplifièrent.

Chaque jour, l'Action Française essayait de tourner en ridicule le colonel de La Rocque. Un hebdomadaire, *Choc*<sup>5</sup>, était lancé, semble-t-il, pour s'en prendre à La Rocque et puis - j'en arrive à la seconde épreuve - se trouva lancée

---

1. Le 13 février 1936, le jour des obsèques de l'écrivain Jacques Bainville, Léon Blum est pris à parti par des militants de l'Action française qui l'ont reconnu à bord de son véhicule. Frappé à la tête, Léon Blum dut s'aliter quelque temps. En application d'une loi votée quelques semaines plus tôt, les ligues d'extrême-droite furent dissoutes ainsi que le mouvement Croix de Feu.

2. Certes, la filiation ne fait aucun doute mais La Rocque encourage un renouvellement des cadres dirigeants. Une circulaire interne de la fin juillet 1936 indique : " Il n'y a aucun empêchement à ce que les présidents soient d'anciens présidents du mouvement Croix de feu. Mais ce n'est pas du tout indispensable", sous-entendu le contraire serait préférable. Par ailleurs, le PSF souhaite étendre son influence en direction des régions rurales, des milieux ouvriers et des zones plus faiblement pénétrées par le mouvement Croix de Feu. Voir Jacques Nobécourt, *op. cit.*.

3. Georges Valois (1878-1945) est passé du socialisme libertaire à la défense des hiérarchies établies et de la tradition. Membre un temps de l'Action française où il diffuse la pensée de Proudhon, il est impressionné par le fascisme italien et y voit la possibilité de concilier principe d'autorité et transformation sociale. En 1925, il fonde Le Faisceau, premier mouvement français fasciste. Mais la dimension sociale du mouvement – pour lui le fascisme est une révolution antibourgeoise – inquiète les commanditaires financiers du Faisceau. Le mouvement disparaît en 1928. Il fonde alors une maison d'édition, La Librairie Valois, se détourne du fascisme et propose de fonder une République syndicaliste. Résistant, il est déporté en 1945 à Bergen-Belsen. Sur G. Valois, voir Yves Guchet, *Georges Valois, l'Action française, le Faisceau, la République syndicale*, Nanterre, Éd. Érasme, 1990, 324 p. ; Pierre Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987, 463 p. et Vincent Vier, *Georges Valois et les Jeunes Équipes, 1928-1932*, mémoire de DEA, IEP de Paris, 224 p.

4. Effectivement la crue des adhésions au mouvement Croix de Feu *lato sensu* après le 6 février 1934 avait été impressionnante. De 22.600 membres en 1932 – La Rocque le dirige depuis 1931 – le mouvement passe à 140.000 membres déclarés en mars 1934, à 180.000 en novembre, à 300.000 en mars 1935, à 700.000 fin 1935, à un million en juin 1936 (chiffres cités par Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 286).

5. Le périodique *Choc*, lancé en février 1936, "fut une des feuilles de la droite fascisante." (Claude Bellanger, *op. cit.*, p. 516). Après avoir pris possession du *Petit Journal*, le colonel de La Rocque fut attaqué par *Choc*. Le 15 juillet 1937, le duc Pozzo di Borgo publiait un article qui l'accusait d'avoir touché de l'argent de Tardieu sur les fonds secrets de 1926 à 1932. Pozzo di Borgo a repris la plupart de ses articles dans un livre : *La Rocque, fantôme à vendre*, Paris, Fernand Sorlot, 1938, 206 p. Voir aussi Jacques Nobécourt, *Ibidem*, p. 518.

l'affaire des fonds secrets<sup>1</sup>. Ceux qui n'ont pas vécu cette époque ne peuvent mesurer la place que prit l'affaire dans les milieux politiques dits de droite.

De quoi s'agissait-il ? André Tardieu, ancien président du Conseil et ancien ministre de l'Intérieur, avait déclaré, qu'étant place Beauvau, il versait régulièrement des fonds secrets au colonel de La Rocque. La presse d'extrême droite s'empara de ce témoignage. La presse de gauche fit chorus<sup>2</sup>. L'accusation était formelle. C'était dire que La Rocque avait les mains liées par le pouvoir, qu'il n'était pas libre. Par voie de conséquence, tous les adhérents, venus dans un sursaut d'honnêteté, étaient mis sur une voie de garage. On les abusait, on les trompait. La Rocque était discrédité. Il devait démissionner. Du même coup le PSF, et la menace qu'il faisait peser sur le milieu politique traditionnel, s'effondrait. Les politiciens se retrouveraient entre eux<sup>3</sup>.

Les dénégations de La Rocque ne furent pas, dit-on, assez énergiques. Selon leur penchant et leurs réticences, les politiques se partageaient. La Rocque porta plainte en diffamation contre les journaux qui avaient répandu l'information.

On a dit que la presse nationaliste avait pris peur lorsque La Rocque prit le contrôle du *Petit Journal*. Certes, c'était une bonne tribune, mais jamais le *Petit Journal* n'eut une grande diffusion qu'eut justifiée le nombre des adhérents. On en était déjà à une cristallisation du mouvement. L'organisation devenait plus poussée, mais il n'y avait plus le même élan. Les départs se comptaient parmi les gens de droite harcelés par les *Action Française* et peu à peu convaincus que le 6 Février avait échoué. C'est-à-dire que la République n'avait pas été renversée parce que La Rocque ne l'avait pas voulu. Les plus solides, les plus fidèles étaient les modestes, ceux qui avaient fait confiance une fois pour toutes.

Le procès en diffamation eut lieu. Tardieu, qui était un grand parlementaire, fut formel et méprisant. La Rocque n'eut pas, disait-on alors, les élans et les arguments qui enlèvent l'adhésion. Xavier Vallat, député de droite, suggéra le suicide<sup>4</sup>. Ce fut vraiment un procès atroce. On vit la ruée de tous

1. Sur cette affaire, voir Jacques Nobécourt, *op. cit.*, et François Monnet, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Paris, Fayard, 1993, 638 p., p. 449-460.

2. La campagne contre La Rocque fut, en effet, orchestrée par *Le Jour*, *L'Action française*, *L'Œuvre*, *Le Populaire* et *L'Humanité*.

3. Les ligues d'extrême droite utilisèrent cette affaire pour discréditer La Rocque auquel ils reprochaient son légalisme. L'attraction qu'exerçait le mouvement Croix de Feu, puis le PSF, sur leurs membres n'était pas pour rien dans leur volonté de se débarrasser d'une manière ou d'une autre de La Rocque. La "révélation" de Tardieu était mise en relation avec son attitude le 6 février 1934, son refus au printemps de la même année, en dépit des encouragements du maréchal Lyautey, de participer avec les JP et Solidarité à un "Front national" antiparlementaire ou bien encore son hostilité au Front de la liberté en 1936. Quant aux démonstrations de force des Croix de Feu en 1935 et sa défense de l'indépendance du mouvement, ils étaient présentés comme révélateur d'un double jeu qui avait favorisé l'avènement du Front populaire. L'article de Pozzo di Borgo fournissait l'explication : La Rocque était tenu par le gouvernement. Tel était en substance l'argumentaire développé par la presse et par les adversaires du colonel lors des procès.

4. Xavier Vallat était l'avocat de Pozzo di Borgo. Xavier Vallat (1891-1972) après avoir perdu un œil et une jambe dans les combats de la première guerre mondiale, est élu député conservateur de

ceux qui voulaient la fin du PSF, c'est-à-dire la disparition d'une très grande force nationale.

La base du PSF ne bougea pas. Le fossé se creusa entre partisans et adversaires. Les réunions de masses se multiplièrent, notamment au Vel d'Hiv, avec 40 à 50.000 personnes. Peu à peu on ne parla plus du procès, mais l'épreuve avait été rude.

Avec le recul du temps, que faut-il en penser ? J'ai posé la question à Marchandeau qui fut ministre de l'Intérieur. Sa réponse fut imprécise. J'ai interrogé Bardoul, ancien député de la Loire Inférieure. Son silence fut total. Les survivants de cette époque ont dû se jurer de ne rien dire qui puisse leur valoir des ennuis dans un sens ou dans un autre.

Les fonds secrets sont des fonds dont le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur disposaient pour certaines interventions. Qui touchait ? Des journalistes, des parlementaires. Les comptes étaient remis au Président de la République sur un papier que, traditionnellement, il déchirait. Nul n'avait donc de traces. Après des années, il est toujours facile de se vanter de ce qui fut ou ne fut pas<sup>1</sup>.

La thèse adoptée par les hommes pensants du PSF était que Tardieu, pris au jeu d'une boutade – "La Rocque je le tenais, d'ailleurs je lui donnais des fonds secrets et il se mettait au garde à vous" - s'est enferré dans son témoignage et il en a fait une machine de guerre contre un homme qui était son contraire dans la pensée et le mode de vie. La Rocque se voulait dans la ligne de Lyautey et du Père de Foucauld. Tardieu, c'était le Régent. Un régent qui a été un des hommes les mieux doués de notre XXe siècle. Ses livres sur la diplomatie sont passionnants. Ses passages au gouvernement n'ont pas laissé de traces profondes. Puis, se situant hors de la politique et du régime, il s'est lancé dans de violentes attaques contre le système. Après en avoir été un brillant sujet, le *mirobolant*<sup>2</sup> Tardieu se changea en donneur de leçons qui, malgré leur valeur, n'eurent pratiquement pas d'échos. Il faut dire qu'alors le milieu parlementaire

---

l'Ardèche en 1919 et réélu jusqu'en 1940 à l'exception de 1924. Hostile à la République, Vallat veut mettre au centre de la société l'ancien combattant. Inscrit à la Fédération nationale catholique et aux Croix de Feu, il désapprouve, après la dissolution des ligues en 1936, sa transformation en PSF. Hostile aux partis politiques en tant que tels, Vallat s'oppose au colonel de La Rocque et apporte son soutien à Pozzo di Borgo lors du procès qui l'oppose à La Rocque en 1937. Antisémitisme et antirépublicain, munichois et défaitiste, Vallat entre en 1940 dans l'appareil d'Etat de Vichy en qualité de secrétaire général aux Anciens combattants. Voir Jean-Paul Cointet, *La Légion française des Combattants*, Paris, Albin Michel, 1995, 458 p., p. 29.

1. L'affaire des fonds secrets se résumait à la parole de Tardieu contre celle de La Rocque. Jacques Nobécourt et François Monnet, respectivement biographes de La Rocque et de Tardieu, concluent à "un coup monté pour éliminer en le discréditant le chef des Croix de Feu." (F. Monnet, *op. cit.*, p. 455). Tardieu ne produisit jamais de preuves pour confirmer la rumeur qu'il avait lancée. Si on en croit François Monnet, Tardieu n'aurait jamais pardonné à La Rocque d'être resté passif lors de la chute du gouvernement Doumergue. Il aurait dû faire donner ses troupes pour imposer la réforme constitutionnelle (*ibidem*, p. 458).

2. L'expression est de Léon Daudet.

se repliait sur lui-même tandis que l'opinion publique, travaillée à la base par le PSF, restait indifférente. L'homme n'avait plus d'audience.

Ma vie au PSF restait vivante et passionnante. De l'avenue d'Iéna nous étions allés nous installer au *Petit Journal*, rue Lamartine. Les réunions alternaient avec les congrès et surtout avec la préparation des élections, cantonales et surtout législatives.

La plupart des orateurs, qui étaient utilisés par la propagande, étaient posés sur des circonscriptions. Leur mentalité avait évolué. Le PSF devenait l'instrument, le moyen. Le mandat devenait le but<sup>1</sup>.

Certaines manifestations, admirablement organisées, témoignaient d'une force qui ne se démentait pas. Le congrès de Lyon, avec une réunion de clôture de 60.000 personnes, avait été un relais très marquant dans la marche au pouvoir. Les ressources obtenues et employées étaient considérables. Il y avait certes les adhésions, mais aussi et surtout des fonds recueillis auprès de grosses affaires. Les charges étaient lourdes, le personnel nombreux, mais les gaspillages étaient nombreux. Je me souviens être allé en wagon-lit de 1er classe à un congrès à Marseille où je n'avais rien à faire de concret, avec retour par Orange, à l'issue d'un dîner de cinquante couverts, et wagon-lit de 2<sup>e</sup> classe, avec des membres du service d'ordre qui occupaient plusieurs compartiments. La voiture de La Rocque revenait à Paris par la route.

J'en arrive maintenant à l'épreuve qui fut fatale au PSF, la guerre et l'occupation.

### 3

## LA GUERRE ET L'OCCUPATION

La guerre ne fut pas une surprise. Un climat favorable avait été créé au moment de Munich. Certains, avec Kerillis, Mandel, Pertinax<sup>2</sup> poussaient à la résistance c'est-à-dire à la guerre tout de suite. D'autres, qui connaissaient l'état d'impréparation de nos armées ou qui se souvenaient de la cruauté d'une guerre moderne, étaient pour la paix. Ainsi lorsque Daladier et Georges Bonnet revinrent de Munich, ce fut un triomphe dans Paris à la gare du Nord et sur les Champs Elysées. Le PSF était partagé. Le courant pacifiste assez fort et grégaire. On sentait qu'il s'agissait d'une veillée d'armes. Nul n'était fier.

---

1. Faut-il voir dans cette remarque le regret que la mystique des débuts se change en politique ?

2. Pertinax, de son vrai nom André Geraud, dirigeait le service étranger de *L'Écho de Paris*. Ce nationaliste ne se contenta pas d'être anti-allemand, il combattit tous les régimes fascistes. Son hostilité à Franco soutenu par *L'Écho de Paris* le marginalisa. Il écrivit dans *L'Ordre* des articles antimunichois. Il publia en 1943 à New York un livre, *Les Fossoyeurs, défaite militaire de la France, armistice, contre-révolution* (NY, Éditions de la Maison française, 1943, 2 vol.), dans lequel on trouve un témoignage sur la presse des années trente.

Avant d'entamer le chapitre de la guerre, je reviens sur une manœuvre qui fut aussi une épreuve pour le PSF, le *Front de la Liberté*.

Il existait à Paris un quotidien du soir qui battait de l'aile. Son directeur était Camille Aymar ; sa sympathie pour les régimes fascistes était connue. C'était *La Liberté*. Dès que Jacques Doriot, qui avait rompu avec le parti communiste depuis quelques années, fonda le PPF, Parti Populaire Français, avec Paul Marion<sup>1</sup> et quelques anciens communistes, *La Liberté* le soutint spectaculairement<sup>2</sup>. Des financiers de droite s'empressèrent de financer le PPF, croyant naïvement qu'il allait mordre chez les communistes.

En vérité, Doriot avait changé de camp. Dénonçant le communisme comme le péril n°1, il penchait immédiatement vers le fascisme et le nazisme. L'avenir devait le prouver. Doriot n'avait autour de lui que des petits groupes turbulents, mais il cherchait à s'infiltrer parmi les nationaux et à les noyauter. Un *Front de la Liberté*, beau titre s'il en fut, était proposé aux partis et groupements nationaux. Le plus visé, le plus sollicité était, bien sûr, le PSF. Des manifestations communes étaient suggérées, et on voit tout de suite la manœuvre. Une tribune avec moitié-moitié ou à égalité, PSF, PPF, Jeunes Patriotes et même Action Française. Dans la salle 90 % de PSF, 10 % pour les autres. Un beau public. Les PSF, obligés d'écouter les autres, et qui sait, ébranlés ou conquis par les arguments sur l'union nécessaire. Or pourrait-on admettre que tous ces nationaux, restés purs, hostiles à toutes compromissions, puissent être noyautés par des doriotistes dont les amitiés pour le nazisme ne se dissimulaient même pas. L'acceptation du Front de la liberté et son succès momentané, c'eût été, dès 1937, la compromission de toute une élite qui eut déjà du mal à rester elle-même pendant l'occupation.

Le refus de La Rocque, de se joindre au Front de la liberté, exaspéra l'hostilité de ceux qui cherchaient à discréditer le PSF les accusations de bande à part, voie de garage, revenaient, lancées par ceux qui n'avaient jamais été

---

1. Paul Marion (1899-1954) est, en effet, l'un des proches collaborateurs de Doriot au PPF comme rédacteur en chef de *L'Émancipation nationale* et de *La Liberté* qui sont les organes successifs du mouvement et secrétaire général à la propagande. Comme Doriot, Marion a appartenu à la SFIC où il a occupé des fonctions importantes : rédacteur à *L'Humanité*, membre du comité central et responsable de la propagande. Un voyage à Moscou l'éclaire sur la nature oligarchique et bureaucratique du socialisme soviétique et l'en détourne. Le national-socialisme l'attire et ceci explique son adhésion au PPF. Mais après Munich, il s'éloigne de Doriot auquel il reproche d'accepter les amputations territoriales. En 1941, après avoir été libéré d'un camp de prisonnier de guerre, Paul Marion devient secrétaire général adjoint du gouvernement, puis secrétaire général à l'Information. Spécialiste de la propagande, il reçoit la mission de diffuser les thèmes de la Révolution nationale. Partisan du parti unique, il tente de s'appuyer sur la Légion française des combattants mais se heurte à l'opposition de son chef, François Valentin, et de Pétain lui-même.

2. Le journal de Camille Aymar, *La Liberté*, était connu pour avoir apporté son appui à Stavisky dans l'affaire du Crédit municipal de Bayonne. Il était assez représentatif de la vénalité de la presse de l'époque. En 1933, ce quotidien du soir passa sous la direction du député Désiré Ferry qui se sépara de Aymar en 1934. Ici, la chronologie de Pierre de Léotard est floue. Après le départ de Aymar, le journal fut proche d'André Tardieu, c'est-à-dire de l'aile droite de l'Alliance démocratique, jusqu'en 1935. En voie de disparaître après l'échec électoral de Désiré Ferry en 1936, *La Liberté* passa alors au PPF de Doriot. Voir Claude Bellanger, *op. cit.*, p. 543.

capables d'être des meneurs et des catalyseurs. Les princes du ratage s'en prenaient à l'artisan d'une réussite.

Une réussite qui n'a pas pu déboucher sur du concret, mais une réussite quand même. Aucun mouvement, aucun parti, dans toute l'histoire politique de la France, n'a connu semblable organisation et un tel nombre d'adhérents<sup>1</sup>. Il faut revenir au général Boulanger pour trouver un semblable mouvement nationaliste, d'ailleurs sans organisation et sans programme, et sur une autre longueur d'onde, la Fédération Nationale Catholique qui, en 1924, 25 et 26, réunit un nombre considérable d'adhérents et de manifestants. Mais, plus près de nous, ni le RPF, ni le MRP, ni même l'UDR n'ont connu semblable concours de foules. Ils ont eu des élus, certes, mais depuis la libération, les Français votaient, ils ne signaient pas. Ils avaient été souvent échaudés pendant l'occupation et à la libération. Ils préférèrent le secret des urnes au patronage qu'ils pouvaient donner.

Les électeurs obéissent à des courants. Ils se veulent libres de changer d'orientation à la première incartade de leur élu. L'adhérent à un parti se mouille et se lie. C'est un choix qui engage pour quelques années. Le vote, lui, peut être renié le soir même du scrutin, selon l'élu qui sort de l'urne.

1938-1939, veillée d'armes. La guerre menaçait. Hitler se faisait plus arrogant. Les pacifistes, plus ou moins liés au nazisme comme Marcel Déat<sup>2</sup>, se lançaient dans une campagne lénifiante. Faut-il mourir pour Dantzig ? Après avoir lâché la Tchécoslovaquie, pourquoi ne pas abandonner la Pologne ? Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire des peuples. Du moins aurait-on la paix pour quelque temps.

En avril, rappel des réservistes. Je signe un engagement volontaire pour partir et choisir mon unité. Je suis pris, mais j'attendrai jusqu'en mars avant d'être appelé comme tous les anciens réformés.

---

1. A l'exception du PCF au lendemain de la seconde guerre mondiale.

2. Marcel Déat (1894-1955), agrégé de philosophie, adhéra à la SFIO et fut élu député de la Marne en 1926. Battu en 1928, il devient secrétaire du groupe parlementaire et publie en 1930 *Perspectives socialistes* qui pose les principales orientations du néo-socialisme. Il propose d'accepter la participation gouvernementale pour défendre tout à la fois la classe ouvrière et les classes moyennes. Cette perspective est contraire à la tradition de la SFIO qui se pense exclusivement comme un parti ouvrier. En outre, il donne la priorité à la construction du socialisme dans le cadre national et fait le procès de l'internationalisme. Réélu député en 1932, Marcel Déat compte sur le congrès de 1933 pour faire basculer la majorité de son côté. Il échoue et les "néos" sont exclus en novembre 1933. Ministre de l'Air dans le cabinet Sarraut en janvier 1936, Marcel Déat est battu la même année aux législatives. Tout en développant sa thèse d'un rapprochement du capitalisme et du socialisme par le truchement du planisme, il tient des propos pacifistes. Le 4 mai 1939, il publie dans *L'Œuvre* le célèbre article "Mourir pour Dantzig ?" Il vote les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 et est l'un des partisans de la création d'un parti unique. En 1941, il fonde le Rassemblement national populaire, parti fasciste et collaborateur. En mars 1944, il devient ministre du Travail. Condamné à la peine de mort, il vit en exil en Italie jusqu'à sa mort. Voir Philippe Burrin, *La dérive fasciste, Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, 530 p. et Jean-Paul Cointet, *Marcel Déat, du socialisme au national-socialisme*, Paris, Perrin, 1998, 418 p.

Août - septembre, c'est donc la guerre. Ni fraîche, ni joyeuse. Résignée, anxieuse. La Grande Bretagne est à nos côtés, mais les Etats-Unis ne bougent pas. L'Italie n'a pas opté, mais en cas d'intervention, de nombreuses unités sont immobilisées sur la frontière italienne.

A la frontière franco-allemande, au-delà de la ligne Maginot, le front reste calme. Nul ne bouge. C'est *la drôle de guerre*.

A l'intérieur, notamment à Paris, il y a bien l'extinction des feux, quelques alertes. Mais les gens de l'intérieur modifient peu leur existence. On continue à *recevoir* pour mieux accueillir les permissionnaires. En réalité la France ne subit pas encore la guerre. Il n'y a pas d'opérations militaires, donc pas de victimes.

Sur le plan politique, l'union se fait autour du ministère Daladier. Il n'était plus question d'élections et de préparation électorale. Beaucoup d'anciens combattants de la guerre 14-18, surtout des gradés, avaient été rappelés. Ils se montraient dans leurs vieux uniformes. C'était à la fois touchant et triste. Ce n'était pas avec une armée ainsi chamarrée qu'on était à même de gagner une guerre moderne.

La première action du PSF fut de rassembler dans les locaux du *Petit Journal* des skis et des couvertures destinés au corps expéditionnaire de Finlande. Les dons affluaient. Je n'ai jamais très bien su si ce matériel est arrivé avant la fin de l'expédition en Finlande et sur les côtes de Norvège.

Le PSF privé de politique, qu'allait-il devenir ? Eh bien, il s'agissait d'entretenir le feu sacré et de donner aux adhérents l'occasion de se rendre utile.

Les départements de l'Est, notamment ceux d'Alsace et de Lorraine, avaient été évacués vers l'intérieur, dans des conditions d'improvisation d'ailleurs ridicules et scandaleuses. Il fut décidé que les ADP<sup>1</sup>, filiale sociale du PSF, prendraient en mains l'accueil des réfugiés, logement, repas, distribution de vêtements. Je fus chargé de voir en province différents centres : Lyon, Dordogne, Toulouse, Limoges, Châteauroux où je restai en janvier pendant une dure période de froid.

Une certaine mutation devait se faire entre anciens cadres politiques et cadres axés sur le social. Dans d'autres secteurs, il y avait des tensions locales. J'avais mission d'aller enquêter sur des cas difficiles.

Le colonel de La Rocque s'était installé au quatrième étage du *Petit Journal* pour être plus tranquille. Presque en face de lui, un bureau avait été réservé à Mlle de Préval.

Qui était Mlle Antoinette de Préval ? Une cousine du Colonel, douée d'une intelligence aiguë, partageant les espoirs et les préoccupations de La Rocque. Restant généralement à l'écart, mais donnant son avis, presque toujours d'ailleurs judicieux, réservé, méfiant. Plus masculine de jugement que féminine,

---

1. ADP : Auxiliaires de la défense passive.

mais consciente d'être une égérie efficace, elle avait été souvent attaquée par les dissidents des Croix de Feu et du PSF, notamment Pozzo di Borgo. Il faut dire que La Rocque ne permettait aucune attaque, aucune réserve contre Mlle de Préval.

Le social primant la politique, le rôle de Mlle de Préval devenait officiel. La Rocque, lui, poursuivait ses contacts pour donner une meilleure audience au PSF et pour préparer les lendemains de la guerre. Tout était pesé pour que ces contacts aient lieu sans avoir l'air d'être demandeur. Une visite de quelques heures avait été organisée à Rennes pour voir Mme Bourrut Lacouture, responsable sociale de grande qualité. Je fus chargé de téléphoner à Jean Chiappe, l'ancien Préfet de police et à Bour, conseiller municipal de Paris, démocrate populaire. Je devais excuser La Rocque de ne pas les appeler personnellement, mais je devais leur dire qu'il serait heureux de les voir. Comme je ne m'étais pas acquitté de ma mission, La Rocque fit une scène de désespoir. Il tenait à voir du monde, mais il se refusait à les solliciter personnellement.

En mars, je fus appelé à rejoindre mon centre mobilisateur de Toulouse. Verre de l'amitié à l'occasion de mon départ. Je fus alors coupé de toute action politique ou sociale. Quinze jours à Toulouse, puis à Saint Gaudens pour faire *mes classes* comme mitrailleur. Jusqu'au 10 mai, exercices, corvées, marches, manœuvres, rien de bien extraordinaire. J'étais un bon tireur et je ne rechignais devant aucune corvée.

Le 10 mai nous étions en pleine nature, par un beau soleil. Vers 10 h, un lieutenant nous annonça l'offensive. Les jours se suivirent alors dans l'angoisse. Jamais de bonne nouvelle. Les armées *reculaient sur des positions préparées à l'avance*. C'était lamentable et tragique.

Un gouvernement Paul Reynaud fut constitué avec Ybarnegaray<sup>1</sup>. J'aurais pu être rappelé comme chargé de mission. Rien ne vint de Paris. Les absents sont vite oubliés. Je ne m'en plains pas rétrospectivement. Ybar était un personnage au contact difficile, un artiste de la politique ménageant ses effets. Il s'était vraiment donné à La Rocque. Séduit et grisé par les acclamations qui montaient vers lui. On plaisantait sur ses caprices. C'était une diva qu'il convenait de flatter.

Lors d'une élection partielle à Saint-Brieuc où j'étais allé sur place pour aider le candidat Huchet du Guermeur, Ybar fut annoncé par une grande réunion publique. C'était le point culminant de la campagne. A peine arrivé au début de l'après-midi, Ybar se coucha et déclara que, trop fatigué, il ne pourrait pas prendre part à la réunion. C'était le drame. On le supplia, il se laissa

---

1. Jean Ybarnegaray (1883-1956), député des Basses-Pyrénées, est ministre d'État dans la gouvernement Reynaud, puis ministre des Anciens combattants et de la Famille du 16 juin au 10 juillet 1940.

convaincre. Ce n'était qu'un caprice. Il fut, comme d'habitude, éblouissant, malgré les cris et les vociférations des adversaires.

Mon premier contact avec Ybar remonte à 1937, à Mont-de-Marsan. Une réunion publique et contradictoire réunissait Ybar et Guy Petit<sup>1</sup>, orateur des Basses Pyrénées. Prenant la parole, je parvins à calmer les interrupteurs et opposants communistes, en commençant par retracer leurs succès : *"Vous êtes au pouvoir, vous avez gagné"*, etc. On n'interrompt pas des vérités flatteuses. Puis j'enchaînai avec d'autres vérités moins aimables. Ybar avait été surpris par mon aplomb, et il en fit part dès son retour à Paris. J'avais dû faire Mont-de-Marsan dans la journée, et retour dans la nuit, pour être le dimanche matin à Paris.

Revenons à la guerre, la vraie, celle du drame de mai-juin 1940. En quelques jours, ce fut le déferlement des armées ennemies et des réfugiés venant de la Belgique et du Nord. De nombreux belges arrivèrent à Saint-Gaudens. On les parqua d'abord dans un hangar de la caserne, puis on les répartit dans les foyers de la localité et des environs.

Chaque jour nous écoutions à la radio les communiqués et les appels. C'était la déroute, mais sous un ciel d'été, dans une ville tellement plus près de l'Espagne que de l'Allemagne, les gens ne réalisaient pas l'étendue et les conséquences de la défaite. Bien plus, certains préféraient le retour au train-train quotidien dans un pays vaincu, à une victoire hypothétique arrachée après une guerre de souffrances.

L'histoire des peuples est faite de victoires et de défaites, de plus de victoires que de défaites, ou alors les peuples vaincus sont asservis et ils se fondent au service du vainqueur.

En 1871, la France avait été battue, elle n'en était pas morte. En 1918 ce fut le tour de l'Allemagne. Celle-ci s'était relevée au point d'être repartie à la conquête de l'Europe. Et puis, un armistice accepté dans l'honneur, pourquoi pas<sup>2</sup> ?

Nul ne se doutait en 1940 des desseins que poursuivait une Allemagne nazie, ivre de victoire et de conquête, voulant non pas une place dans le monde, mais la toute première, ayant à son service tous les autres peuples et en employant les moyens les plus atroces.

Les appels et les arguments du maréchal Pétain, la caution que représentait le vainqueur de Verdun pour la majorité des hommes restés en France, pour la plupart anciens combattants vieillissés et fatigués, ou des jeunes qui

---

1. Guy Petit (1905-1988), avocat, fut volontaire national en 1934 et vice-président et délégué à la propagande du PSF pour le pays basque, ainsi qu'il l'indique dans sa notice individuelle destinée au service des archives de l'Assemblée nationale. Il fut maire de Biarritz de 1945 à 1977 et député des Basses-Pyrénées de 1946 à 1958. Il fut secrétaire d'État en 1952 et 1953 et ministre du Commerce en 1953.

2. Cette remarque interrogative atteste que Pierre de Léotard non seulement avait dû être favorable à la solution de l'armistice, mais qu'il n'avait pas alors compris la nature du nazisme.

n'avaient conscience ni de la guerre ni du nazisme, ces appels recueillirent, il faut en convenir, l'adhésion de l'écrasante majorité des Français. Y compris celle du parlement, qui s'inclinait presque unanimement ; les élus, célébrés ou comptés comme ayant voté non, ayant affirmé leur hostilité pour des questions de procédure et non de fonds<sup>1</sup>.

Ainsi, le maréchal Pétain présida-t-il à la signature de l'armistice et constitua-t-il un gouvernement avec des élus et des militaires ou techniciens. Pierre Laval, un ancien socialiste d'Aubervilliers, rallié aux Nationaux, et pratiquement leur meilleur représentant, ou le plus habile depuis l'effacement d'André Tardieu, Pierre Laval était l'homme fort de ce ministère. Il devenait aussi le dauphin du régime, l'héritier désigné en cas de décès ou d'empêchement du Maréchal.

Au moment de l'armistice, le colonel de Gaulle, général à titre provisoire, ami de Paul Reynaud, était parti pour Londres, refusant le principe de l'armistice et persuadé que la France devait continuer à lutter contre l'envahisseur. Le 18 juin, il lança par la radio un appel à la résistance qui resta fameux. Mais il convient de dire que peu de Français l'entendirent et qu'il eut peu d'influence sur l'esprit des Français, assommés par les événements.

Le 16 juin, *le Petit Journal*, qui reparaisait en zone dite libre à Lyon et à Clermont-Ferrand, intitulait un article signé La Rocque *Résistance*<sup>2</sup>. Les gaullistes n'en ont jamais parlé. Cet appel dérangeait l'image de marque de De Gaulle<sup>3</sup>.

C'était l'été. Les Français rentraient chez eux, sauf les réfugiés d'Alsace, de Lorraine. La vie reprenait le dessus, avec difficultés de ravitaillement et de circulation, mais rien n'était encore dramatique. Ceux mêmes qui avaient à déplorer des prisonniers - et ils étaient nombreux, certes : plus d'un million et demi qui allaient être paralysés, travaillés par le doute et l'oisiveté, n'espérant plus que par habitude - les Français de l'intérieur pensaient, que de l'armistice on passerait à un état de paix, impliquant le retour des prisonniers et laissant au besoin le conflit continuer entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

---

1. Sur les 80, voir Jean Sagnes, "Le refus républicain : les 80 parlementaires qui dirent « non » à Vichy le 10 juillet 1940", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XXXVIII, oct.-déc. 1991, p. 555-589.

2. Nous touchons ici à un aspect très important, et controversé, de l'histoire du PSF (voir présentation générale). La Rocque écrit le 16 juin – soit un jour avant que Pétain ne déclare aux Français : "C'est le cœur serré que je vous dit aujourd'hui qu'il faut cesser le combat" - que "tous les citoyens doivent être prêts à la résistance totale et jusqu'au bout [...] Une seule consigne, quoi qu'il arrive : Résistance." (cité par Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 687). Sous la plume de De La Rocque, le mot "résistance" ne signifie pas action directe contre les Allemands mais attitude de dignité et de repli constructif. C'est davantage l'Ordre moral en attendant l'heure H de la revanche que l'appel à la levée en masse des PSF.

3. Compte tenu de la nature du texte, on peut en douter à moins de solliciter le texte de de La Rocque de façon anachronique.

Vichy gardait son décor de ville d'eau<sup>1</sup>. Les administrations et les ministères étaient répartis entre Vichy, Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Royat. Des parlementaires traînaient, avec le secret espoir d'être remarqués et consultés. Certains grognaient, comme Louis Marin<sup>2</sup> et Jacquinet<sup>3</sup> et on les priaient de s'en aller. D'autres évoluaient dans une demi oisiveté parmi lesquels Charles Vallin et Barrachin. L'hôtel du Parc était la résidence du Maréchal Pétain, avec l'hôtel Sévigné, et du gouvernement avec des attachés, désireux de s'installer mieux ou de remonter à Paris.

La Rocque, qui restait en froid avec Pétain depuis l'affaire du général Niessel, candidat dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, essayait de ranimer l'esprit patriotique de ses fidèles. Vallin et Barrachin faisaient la liaison avec du Moulin de Labarthète<sup>4</sup>, directeur du cabinet du Maréchal, une belle intelligence, ouvert à tout et à tous, foncièrement patriote, que j'avais connu à la conférence Molé Tocqueville. Du Moulin savait aborder les problèmes les plus délicats avec humour. Il ne tardera pas à être écarté par Pierre Laval. De formation Action Française, du Moulin était comme Pétain, Weygand, Ybarnegaray, Bouthillier<sup>5</sup>, comme on l'était traditionnellement, contre les *boches*. Il n'y avait à espérer de leur côté aucun ralliement, aucune concession d'ordre moral, même si, par la force, ils devaient souscrire aux diktats imposés par les vainqueurs<sup>6</sup>.

---

1. Sur Vichy capitale de "l'État français", voir Michèle Cointet, *Vichy capitale, 1940-1944*, Paris, Perrin, 1993, 299 p. Notons que ce titre est celui de la deuxième partie du livre de Paul Faure : *De Munich à la Cinquième République*, Paris, Les Éditions de l'Élan, s. d., 274 p.

2. Louis Marin (1871-1960), député de Nancy, président de la Fédération républicaine, est tout à la fois attaché au régime parlementaire et anti-allemand et, dans le gouvernement Reynaud, milite en faveur de la poursuite de la lutte. Le 10 juillet 1940, il ne prend pas part au vote. Effectivement, Louis Marin *passa* à Vichy avant de rejoindre Londres en avril 1944. A la Libération, il retrouve son siège au Palais Bourbon qu'il conserve jusqu'en 1951. Voir Jean-François Eck, dans J.-F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1995, p. 630-631.

3. Louis Jacquinet (1898-1993), député modéré de la Meuse, ancien collaborateur d'André Maginot, fut sous-secrétaire d'État à l'Intérieur dans le cabinet Reynaud jusqu'au 10 mai 1940. Il décide alors de retourner au front où il est grièvement blessé. Ainsi, ne participe-t-il pas au vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Membre du réseau Alliance, il quitte la France en 1943 et devient commissaire à la Marine du CFLN puis du GPRF. Réélu député en 1945, il est l'un des rares parlementaires de la Troisième République à poursuivre une carrière flatteuse sous la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> Républiques. Il a été candidat en 1953 à la présidence de la République.

4. Henri du Moulin de Labarthète, inspecteur des finances, est le chef du cabinet civil de Pétain jusqu'au retour de Laval. Il avait été le directeur de cabinet de Paul Reynaud. Il a publié des souvenirs : *Le Temps des illusions. Souvenirs (juillet 1940-avril 1942)*, Genève, Éd. du Cheval ailé, 1946, 439 p.

5. Yves Bouthillier (1901-1977), inspecteur des finances, fut le ministre des Finances de Paul Reynaud. Rallié à la thèse de l'armistice, il conserve son portefeuille dans le gouvernement Pétain. Hostile à Laval et à la politique de concession à l'Allemagne qu'il incarne, Bouthillier fut l'un des artisans de son éviction le 13 décembre 1940. Revenu au pouvoir en 1942, Laval éloigne Bouthillier. Ce dernier fut arrêté par les Allemands en 1944 et retenu en captivité en Allemagne. Il a lui aussi laissé sur cette période un livre : *Le drame de Vichy*, Paris, Plon, 2 vol., 1950-1951.

6. On retrouve dans ce paragraphe la présentation bien connue d'un Vichy divisé entre un clan Pétain anti-allemand et un clan-Laval pro-allemand, le premier n'ayant consenti à la collaboration que sous l'effet de la force. Est-il nécessaire de rappeler que cette présentation ne résiste pas à l'analyse historique ? Pour autant, elle est caractéristique d'une époque et d'un milieu.

J'étais replié à Clermont-Ferrand et j'y habitais, place Chapelle de Jaude. La Rocque était avec sa famille boulevard Desaix. Le siège était d'abord place Chapelle de Jaude, puis rue Fontgiève. Noël Ottavi était rentré à Paris. Le Colonel avait auprès de lui Le Tanneur, sévère, fidèle discipliné, puis son frère que nous appelions *Monsieur, frère du roi*. J'étais à la fois chargé de contacts civiques avec les cadres, et d'inspections sur le plan social, puis de faire des articles, modestes d'ailleurs, pour le *Petit Journal*.

L'hiver 1940 fut pénible. La France était coupée en deux. L'Angleterre était distante et hostile. Mers-el-Kebir avait été douloureusement ressenti. Rien ne sortait de la commission d'armistice si ce n'est des demandes plus pressantes. Sur le plan matériel, les restrictions pesaient. Le marché noir s'organisait plus ou moins bien. Chacun essayait de s'organiser avec des relations à la campagne.

A Vichy, pour ceux qui étaient à l'écoute, c'était le panier de crabes. Les intrigues se multipliaient pour des débris de pouvoir. Respectés au début, parce que détenteurs de l'autorité légale<sup>1</sup>, les hommes de Vichy furent ensuite ignorés ou méprisés. Pour ne pas les écouter, on déclarait qu'ils étaient prisonniers. Peu à peu, on isolait le maréchal Pétain. Selon la formule que nous allions répétant : « Confiance au Maréchal, réserve et distance à l'égard des hommes qui changent et qu'il change »<sup>2</sup>.

Ces réserves correspondaient bien à l'état d'esprit général. Méfiant, sinon hostile aux milieux parlementaires et politiques. Le Maréchal désirait voir son action ou ses propos, accompagnés par l'opinion publique.

Les anciens partis étaient récusés, le PSF avait mauvaise réputation et on craignait l'envahissant La Rocque. Doriot et son PPF étaient compromis avec les Allemands. Alors quoi ? Il restait les anciens combattants. Et ce fut *La Légion des anciens combattants*<sup>3</sup>. Des combattants de 14-18, vieilliss, fatigués pour la plupart,

---

1. Rappelons qu'il existe à ce sujet un débat qui sépare historiens ou juristes. Certains soutiennent que Pétain exerçait le pouvoir légalement en ce sens qu'il avait été appelé légalement à la présidence du Conseil et que le vote du 10 juillet lui avait donné les pleins pouvoirs. D'autres font valoir que l'Assemblée nationale ne pouvait pas déléguer les pouvoirs constituants qu'elle-même avait reçus du peuple au titre d'une délégation. Enfin, le professeur René Cassin, juriste de la France Libre, forgea un argumentaire en vertu duquel Vichy n'était ni légal ni légitime. On sait que le général de Gaulle déniait à Vichy toute légitimité du seul fait que Pétain avait demandé l'armistice, contraire à l'honneur et aux intérêts de la France. Parce que Vichy avait l'apparence de la légalité, il entraîna dans la voie de la collaboration des Français qui ne s'y seraient jamais engagé si la France avait été "administrée" par un gauleiter.

2. Cette formule résume parfaitement l'attitude de La Rocque. Parce qu'elle n'était pas tenable et parce qu'elle stipulait qu'on ignorât la responsabilité de Pétain dans la politique mise en œuvre par Vichy, elle contribua à stériliser le mouvement PSF et partant à son évaporation (voir présentation générale).

3. La Légion française des Combattants fut créée le 29 août 1940 par Vichy sur la base du regroupement des associations d'Anciens combattants de la Grande Guerre et des "jeunes anciens combattants" comme l'écrit Pierre de Léotard, ceux de 1939-1940. Vichy voulait par cette organisation, qui a probablement regroupé plus d'un million de membres, diffuser les thèses de la Révolution nationale auprès des Français de la zone sud. Certains (notamment Marcel Déat) ont voulu en faire l'ébauche d'un parti unique, sans plus de succès. La Rocque était opposé au parti unique et réservé à l'égard de la Légion française des combattants. Se détacha de la Légion française des Combattants, le Service d'ordre légionnaire (SOL) qui donna naissance à la Milice. Sur la Légion

mais ayant encore fière allure quand ils défilait. Les jeunes anciens combattants, disons les anciens mobilisés, étaient presque tous prisonniers, s'étant laissé prendre par bêtise et discipline, et en corps, pour avoir voulu rester groupés et en uniforme. Ces jeunes s'organisaient dans de multiples camps de prisonniers. Pour la plupart, ils allaient ainsi perdre quatre précieuses années de leur vie d'homme.

La présidence de la Légion des combattants fut confiée à un parlementaire brillant et de grand avenir : François Valentin, député de Meurthe-et-Moselle. Orateur de grand talent, représentant des marches de l'Est, portant fièrement le béret des légionnaires, François Valentin ne pouvait être taxé de sympathie pour l'Allemand. Conseillé par je ne sais qui, Valentin donna comme devise à la légion celle du PSF, *Travail, Famille, Patrie*. La devise devint celle du régime de Vichy, elle fut compromise avec lui et elle périt avec lui. Elle reste, aujourd'hui encore, tristement déconsidérée, surtout par ceux qui désavouent ou négligent le travail, la famille et la patrie. C'était alors la référence à des notions et à des disciplines dont on prétend s'alléger et dont le mépris ne peut conduire qu'à l'anarchie.

La création de la Légion fut un coup dur pour La Rocque. Il était, bien sûr, le chef de la plus nombreuse et plus dynamique organisation d'anciens combattants, mais la Légion n'était-elle pas une occasion inespérée pour les anciens combattants de prendre le devant de la scène ? La mise en sommeil des partis politiques était bien le secret désir de tous ceux qui avaient une revanche à prendre contre la politique. La Légion allait donc donner la vedette à des hommes de l'UNC et aussi du PSF. Déjà des distances avaient été prises pendant la guerre. Pas de politique, pas de parti ! La France était occupée, l'ennemi se faisait pressant, plus encore pas de politique, plus de référence partisane. La légion s'offrait, pourquoi pas ?

Nous avons beau être réservés, sinon ironiques et hostiles, nous sentions que, pour la deuxième fois depuis la déclaration de l'état de guerre, des PSF nous échappaient. L'engouement pour la légion ne dura d'ailleurs pas. François Valentin comprit assez rapidement qu'on le voulait comme instrument du pouvoir. Laval voulait un homme plus consentant. Il prit Lachal, député du Puy-de-Dôme et ce fut le déclin.

Les Vichysois inventèrent le SOL, Service d'ordre légionnaire. C'était la porte ouverte aux activités et aux turbulents. Ils prenaient en main les permanences et les officines dites *comité de propagande* du Maréchal. Et puis, au fil des années, ils devinrent les défenseurs de la politique de collaboration et ils finirent sous les ordres de Darlan et même sous l'uniforme allemand.

Nous mettions ainsi en garde nos amis : « N'allez pas au SOL, n'allez pas au-devant de ceux qui recrutent pour le travail en Allemagne, en échange de quelques poignées de prisonniers ». Les STO, Service du travail obligatoire, étaient une autre façon de passer sous la coupe des Allemands. Battus, nous étions sans doute pliés, nous n'avions pas à aller au-devant des vainqueurs.

De 1940 à 1943, au nom du PSF, *Progrès Social Français*<sup>1</sup>, j'ai ainsi parcouru toute la zone libre, et plus tard occupée, pour donner des consignes aux cadres du PSF. Il s'agissait parfois d'être assez subtil pour ne pas donner prise aux accusations de débauchage et d'hostilité. Devant deux cents ou trois cents personnes, il y avait toujours quelque oreille ennemie ou interprétant mal.

La Rocque, de son côté, pensait être le représentant de la masse la plus importante de Français, civiquement engagés ou capables d'entraîner. Son désir de rapprochement avec le cabinet du Maréchal était évident. Il allait au moins une fois par semaine porter des notes à du Moulin ou au cabinet de l'amiral Darlan ou à Tracou<sup>2</sup>, ou même au docteur Ménétrel<sup>3</sup>. J'en possède des doubles<sup>4</sup>.

En novembre 1941, au moment où les Allemands envahirent la zone sud, j'étais porteur d'un message au cabinet du Maréchal, devenu le soir même sans objet. Il n'y avait donc plus de zone libre. Les troupes encore nombreuses, puissantes, impressionnantes, défilaient dans toutes les villes. La défaite était de plus en plus pesante.

Là, nous abordons la seconde et plus pénible période de l'occupation. Celle des oppositions et des drames au nom d'un patriotisme mal pensé<sup>5</sup>. On avait beau vouloir situer le Maréchal hors des intrigues, on le sentait prisonnier. Laval déclarait souhaiter la victoire de l'Allemagne<sup>6</sup>. La peur du communisme continuait à inciter des Français à préférer un monde dominé par l'Allemagne à un monde livré aux communistes. Alors certains s'engageaient dans la Résistance, sans mesurer souvent les conséquences dramatiques d'une action

1. Le 8 août 1940 fut décidé la transformation du nom du PSF en Progrès social français pour signifier que l'action politique était mise en sommeil au profit de l'action sociale. Voir Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 720.

2. Le capitaine de vaisseau Tracou a occupé sous Vichy des fonctions importantes : directeur du cabinet de l'amiral François Darlan, préfet de l'Indre-et-Loire et directeur du cabinet de Philippe Pétain à partir de janvier 1944. Il a publié un ouvrage *Le Maréchal aux liens*, Paris, Éditions André Bonne, 1948, 449 p., dans lequel il développe la thèse d'un Pétain à la fois bouclier et impuissant. Antoine Tracou fut candidat aux élections législatives de 1951 dans la Seine (1<sup>ère</sup> circonscription) sur une liste de l'UNIR conduite par Charles Trochu. Les lettres dont il est ici question étaient destinées au commandant Tracou quand il dirigeait le cabinet de l'amiral Darlan.

3. Le docteur Ménétrel était le fils d'un ami du maréchal Pétain. Très attaché à la personne de Philippe Pétain qui le considérait un peu comme son fils, il occupait les fonctions tout à la fois de médecin, de garde-malade, de confident, de conseiller politique.

4. Nous ne les avons pas trouvées dans les papiers de Pierre de Léotard, papiers, il est vrai, en cours de classement.

5. "Patriotisme mal pensé" : cette expression est révélatrice de ce que pense Pierre de Léotard de certains membres de l'entourage de Pétain mais aussi de François de La Rocque.

6. Laval avait déclaré le 22 juin 1942 : "Je souhaite la victoire allemande, parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout."

parfois inutile, parfois efficace, mais toujours courageuse. D'autres optaient pour la lutte contre le communisme et alors, sans pudeur, ils collaient à l'Allemand. Avec les SOL et avec Darnand, ils poursuivaient d'autres Français, les uns parce que francs-maçons, d'autres parce que juifs ou communistes ou simplement opposants. La France était affreusement divisée et meurtrie.

On pensait quand même aux lendemains. Après la venue, dans le conflit, des États-Unis, puis de l'URSS, il semblait que l'Allemagne et l'Italie devaient être battues, mais au prix de combien de victimes et dans quel délai.

L'idée de La Rocque - et on peut le lui reprocher - était de résister selon ses vues à l'occupant et de préparer le sursaut du PSF, la paix rétablie. Avait-il été camarade de de Gaulle ou confronté à lui ? Toujours est-il qu'il le détestait<sup>1</sup> et qu'il mettait en vedette le général Giraud ou Franchet d'Esperey pour minimiser l'image de Gaulle.

On pouvait d'ailleurs résister, sans pour autant dépendre de de Gaulle ou des réseaux qui travaillaient dans sa mouvance. C'est ainsi que, jusqu'au 9 mars 1943, un certain M. Chevalier venait, le matin de bonne heure, voir La Rocque à son bureau de la rue Fontgiève. Comme je m'étonnais, avec Jean Brumeaux, du mystère qui entourait ce genre de visite, nous vîmes que, dans la cheminée, des papiers venaient juste d'être brûlés. C'était tout simplement du renseignement. Le réseau Klan. Nous ne savions rien. La Rocque, homme de secrets, ne voulait pas qu'en cas d'arrestation, nous puissions être conduits à faire des révélations ou à mettre en cause tel ou tel de nos amis. Il était donc la clef de voûte et le maillon de transmission du réseau. Je n'ai jamais su si cela est allé loin et si les renseignements donnés par nos amis aux lignes de démarcation, à Tournus par exemple, avaient été utiles aux Anglo-Américains<sup>2</sup>.

Nous constatons un double courant dans nos prises de position. Souci du Colonel de se rapprocher du Maréchal et de l'influencer ; souci de prendre ses distances à l'égard du régime ou du système de Vichy. Autrement dit, se faire couvrir au sommet et agir en sous-main. La Rocque espérait-il être admis au ministère, puis, à la faveur d'une révolution de palais, devenir l'homme fort et préparer un sursaut national qui coifferait de Gaulle par l'intérieur ? Ou bien voulait-il simplement se voir chargé d'une mission officielle d'action sociale ou d'animation civique, lui permettant de se placer plus facilement à la tête de tous les patriotes ? Toujours est-il, que nous apprîmes que La Rocque était nommé chargé de mission au cabinet du Maréchal, nomination de peu de valeur : c'était se mettre à l'échelon d'Estèbe ou de de Saivre. Etre attaché ou chargé de mission

---

1. La biographie bienveillante de François de La Rocque par Jacques Nobécourt est nettement moins explicite.

2. La Rocque, qui avait été jadis officier de renseignement, avait créé en juillet 1942 un réseau qui a collecté des renseignements à destination des Anglais jusqu'à son arrestation (9 mars 1943). Klan ne fut pas homologué comme réseau de la France combattante car il fut considéré comme un sous-réseau du réseau Albi. Voir Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 941-942 et 1117-1118.

à un cabinet a toujours été une occupation subalterne réservée à des jeunes faisant leurs classes. J'avoue avoir été déçu et affligé de la satisfaction qu'affichait le Colonel. Ce n'était pas à sa mesure et cela ne débouchait sur rien<sup>1</sup>.

## 4

**ARRESTATION - FRESNES - LA LIBÉRATION**

Ainsi, cahin-caha Vichy durait, le PSF vivotait, divisé et diminuait, gardant l'espoir qu'un sursaut viendrait, engendrant un miraculeux réveil. Des réunions de cadres avaient lieu dans les grandes villes de l'ancienne zone libre : Lyon, Marseille, Nîmes, Toulouse et Limoges. Là, se pressaient des cadres admirables de fidélité et de foi. Nous avions aussi la visite de cadres de l'ancienne zone nord, auxquels j'envoyais des cartes dites interzones sur lesquelles j'écrivais qu'un conseil de famille avait lieu à x le x et que leur présence était indispensable. Cela permettait d'obtenir des Ausweis. Les Allemands étaient lents à découvrir les astuces françaises, mais ils y parvenaient presque toujours.

Le nombre des cartes interzones mit peut-être les Allemands en éveil ; l'hostilité du Colonel à l'égard des occupants, les manœuvres de ses ennemis à Vichy et à Paris furent sans doute à l'origine du coup de filet du 9 mars 1943.

Quelques jours avant, La Rocque avait confié à Brumeaux et à moi divers plis, l'un donnant des directives en cas d'arrestation, pour les porter en lieu sûr chez le frère du Dr Dodel. Le Colonel nous prévint qu'il s'attendait à être arrêté d'un jour à l'autre. Il aurait sans doute pu s'enfuir et prendre le maquis, mais il n'était pas dans son tempérament de laisser à l'abandon ses amis. Il était le chef. Si la foudre tombait, c'est lui qu'elle devait frapper.

Cela ne rata pas. Le 9 mars 1943, j'avais été chargé d'aller au *Petit Journal*, rue Blatin, pour prendre les épreuves du journal du lendemain et les porter chez le Colonel boulevard Desaix. Je quittais donc ma jeune femme et ma petite fille vers 21 h, je passais rue Blatin et je me présentais au 1<sup>er</sup> étage du boulevard Desaix vers 21 h 30. Il y avait du monde dans les couloirs. Je montais. La porte

---

1. Avec cette remarque, on comprend mieux que seule l'indéfectible fidélité de Léotard pour le colonel de La Rocque l'empêche de s'éloigner d'un homme dont il ne partage pas les illusions sur sa capacité à influencer le maréchal Pétain. De La Rocque a expliqué son arrestation par le fait qu'il avait convaincu Pétain, le 7 mars 1943, de changer de politique. Il écrit au général de Gaulle, au lendemain de la condamnation à mort de Pétain, ceci : "Le 7 mars 1943, j'avais enfin – malgré les barrages dressés autour de lui – emporté son adhésion verbale à l'idée d'un accord étroit avec les Alliés, vous compris, pour un effort conjoint et concerté en vue d'une délivrance de la métropole aussi exempte que possible de désordres". Prenant la défense de Pétain, le colonel de La Rocque reprenait dans cette lettre la thèse du bouclier. Lettre citée par Jacques Nobécourt, *op. cit.*, p. 945-947. Selon Gilles de La Rocque, son père a accepté ce poste de chargé de mission pour avoir accès au maréchal Pétain et ainsi lui faire entendre un discours différent de celui de son entourage (*cf.* lettre de Gilles de La Rocque à Jacqueline de Léotard en date du 21 mai 1993, archives de Pierre de Léotard).

était ouverte. J'assistais alors à des adieux déchirants. Le Colonel, vêtu d'une canadienne et avec un sac de voyage, faisait ses adieux à sa famille. Je n'oublierai jamais cette vision que je superposais au départ de Louis XVIII des Tuileries au moment des Cent jours.

Me voyant, La Rocque fut un peu plus accablé. Je me mettais vraiment dans la gueule du loup. Car ce soir-là, si 143 dirigeants du PSF furent arrêtés à la même heure à Paris et dans de nombreuses villes de province, je n'étais pas sur la liste. La Gestapo ne se présenta jamais chez moi.

On me mit rapidement un canon dans les côtes, mains en l'air, poches vidées. « Vous allez monter dans une familiale », allusion à nos conseils de famille<sup>1</sup>. Il y avait, arrêtés en même temps, ceux qui dînaient chez le Colonel ce soir-là. Jean d'Orsay, Lapierre et Despont qui s'occupaient du colis des prisonniers. L'entourage immédiat du Colonel n'était pas expressément visé, puisque ne furent arrêtés ni son frère, ni Brumeaux, ni Robert, ni Carvalho. A Paris, par contre, avec Noël Ottavi, Boulanger, etc. la rafle était plus étendue. Nous ne connûmes que plus tard l'ampleur de ces arrestations.

Nous fûmes poussés dans deux voitures. Direction Vichy : le sous-sol de la villa occupée par la Gestapo. J'avais reçu le jour même une lettre de mon beau-père, Louis Monnier, me donnant un état des économies dont il avait la garde, louis d'or, devises étrangères. Je savais que les *trafiquants* d'or et de devises étaient poursuivis. Pendant le trajet je m'efforçais de mâcher et d'avalier la dite lettre. Ainsi quand à Vichy ou à la prison de Moulins, on prit le contenu de mes poches, je pouvais croire que j'avais fait disparaître l'essentiel de mes craintes. J'étais loin du compte. Un an plus tard, à ma sortie de Fresnes je retrouvais la lettre en question. La Gestapo n'y fit jamais allusion. J'étais sans doute, dans ce domaine, un trop modeste gibier.

Nous restâmes deux heures environ dans le sous-sol de Vichy, tout de suite séparés du Colonel, et puis vers minuit, nous fûmes conduits à la prison de Moulins, dite la Malcoiffée. Conscients de n'avoir en rien comploté, nous nous attendions à être relâchés d'une minute à l'autre. Nous n'étions pas des conspirateurs et nous n'étions pas non plus de ces résistants, que je salue, qui faisaient sauter des trains ou qui correspondaient à travers des réseaux de renseignements.

L'arrivée de sept ou huit prisonniers, vers minuit dans une prison, cela crée toujours un certain remous. On nous conduisit dans une pièce où il n'y avait que trois ou quatre bancs. Nous nous les partageâmes pour dormir. Il y avait dans un coin un W.C. à la turque. Nous nous y succédâmes, provoquant un drame le lendemain matin : le W.C. n'était branché sur rien et il débouchait dans la pièce au-dessous où le spectacle dut être assez sujet à caution.

---

1. Pour réunir les cadres du PSF, les collaborateurs du colonel de La Rocque envoyaient aux intéressés le lieu et l'horaire du rendez-vous sous le motif "conseil de famille".

Interrogatoires d'identité, toilette et attribution d'un lit dans un vaste dortoir situé au sommet d'une tour qui domine toute la plaine de Moulins. Il y avait des puces et des poux. Deux tinettes qu'il fallait monter vider au sommet d'un petit escalier. Les journées se passaient dans une salle à attendre de maigres pitances de soupes, certains jeunes faisant le tour des gamelles utilisées pour racler le reste. Chacun gardait son pain. On en faisait griller quelques tranches sur le poêle à la fois pour tromper la faim et le temps. Nous donnions en vue d'une maison aux fenêtres constamment ouvertes, par ces journées printanières, où il y avait des médaillons aux murs. Jamais personne ne se montrait, nous privant de toute communication avec l'extérieur.

Pendant la première soirée, ma femme avait dû être prévenue par Pierre Robert. Cruel destin après un an et demi de mariage. C'était la guerre. Chaque jour, je pensais alors que c'était le dernier de cette épreuve. Une porte s'ouvrait, on attendait un appel rendant la liberté. Illusions. Quinze jours passèrent ainsi à Moulins, à remâcher notre sort et en pensant à ceux que nous avions laissés, épouses, parents.

Le 23 mars, en fin de matinée, on nous avertit que nous étions transférés à Paris. Nouvel espoir suivi d'une cruelle déception. On m'avait mis les menottes avec Jean d'Orsay ; nous restâmes ainsi enchaînés pendant tout le voyage et jusqu'à notre arrivée à Fresnes. Le temps était magnifique, les arbres en fleurs. Tout respirait la vie, le printemps, la liberté. Arrivée à Paris vers 19 h. Je passe auprès de Puzenat et je lui dis : « ma femme ». Je crois effectivement qu'il a pu la faire prévenir.

Nous fûmes embarqués en car. Les quais, le boulevard Saint Michel. Je levais les yeux sur le n° 84 où étaient mes parents Drevon. Et puis direction Fresnes. Incarcération provisoire dans une cellule du rez-de-chaussée. Genre de café le lendemain matin. Et puis le processus de l'incarcération, passage prolongé dans une cabine grillagée où on ne peut que se tenir debout, puis inscription sur les registres et en route sans bretelles, sans ceinture ni cravate. J'étais affecté à la 3<sup>e</sup> division, n° 376. Nous donnions sur la campagne, une campagne en pleine éclosion. Quelques jours plus tard j'allais à la 472, où je devais demeurer onze mois, avec une parenthèse dans deux cellules où je me trouvais tellement mal que je demandais à revenir dans l'ancienne.

Nous étions d'abord trois, ensuite quatre par cellule, le plus ancien ayant droit au lit. Il y avait un certain mouvement, les départs étaient rapides : "X., toutes vos affaires". Cinq minutes plus tard, le prisonnier partait pour une destination inconnue. Dans la journée, un nouveau faisait son entrée.

Les PSF arrêtés le 9 mars étaient répartis un peu partout. Seul Jean d'Orsay fut avec Noël Ottavi, mais celui-ci fut très vite déporté avec le Colonel et

avec Le Tanneur<sup>1</sup>. Les hommes de peine, appelés *Kolfachter*, étaient des camarades. Ils passaient quatre fois par jour : café, ordures, soupe et encore café. Ils glissaient quelques mots donnant des nouvelles des autres camarades.

Les journées s'organisaient : arrangement de paillasses, repas, ménage, c'est-à-dire nettoyage du plancher avec une petite balayette ou avec une vieille brosse à dents, et puis lecture. Au début on distribuait des livres, c'est-à-dire qu'on lançait n'importe quel livre dans la cellule. Ce pouvait être un livre religieux ou un vieux roman. Très vite, avec mes premiers colis parvenus après quinze jours à Fresnes, je reçus une méthode d'allemand et puis du Balzac, des Mémoires. J'avais partagé mes journées en cours d'allemand avec un belge, le commandant Mattern et plusieurs livres d'histoire que je menais de front. Avec l'été, les journées étaient plus longues, donc davantage de lecture. L'hiver par contre, la nuit commençait vers 17 h 30 et s'étirait jusqu'au lendemain matin 8 h 30, bien après le premier café ou ce qui en tenait lieu !

Mon seul interrogatoire eut lieu le vendredi saint 1943. Je fus appelé dans une cellule où un gradé de la Gestapo était devant une machine à écrire. Questions sur les conseils de famille, sur mon attitude vis-à-vis des Allemands, aucune demande sur mes camarades. Je ne devais pas être considéré comme un prisonnier intéressant, à moins que la personnalité de La Rocque ne suscitât un certain respect. Il me fut simplement dit que nous avions toujours travaillé contre l'Allemagne. C'est bien le propre des pays en guerre. C'est le contraire qui m'eût surpris.

Mes camarades furent interrogés sur le même ton. D'autres hélas étaient l'objet de brutalités et de tortures. Certains étaient annoncés comme condamnés à mort. Nous ne savions pas, parce que nous n'avions pas vu, et nous souhaitions quitter Fresnes pour aller au grand air à Compiègne, sans savoir que c'était la plaque tournante pour les camps d'extermination.

Mes compagnons du 472 furent très divers. Avec M. Mattern, il y eut un F. de M., qui serait mort en déportation. Il était, d'après lui, sur un carnet d'adresses. Il penchait quelque peu vers les Allemands et il était amer d'être ainsi arrêté, quelquefois manquant de dignité, hésitant devant les portions pour choisir la plus avantageuse. Un jeune, Tiné, devait faire de la résistance. Un autre de 17 ans, arrivé sans rien avec lui, sans doute maquisard. Le Père de Jabrun avait été arrêté à Bordeaux. Je lui cédaï mon lit de doyen. C'était une belle figure de Jésuite. Une brochure a été publiée sur sa vie et sa mort en déportation. Nous le vîmes partir avec émotion, nous doutant que c'était le grand adieu. Un cultivateur des environs d'Orléans convenait avoir fait sauter des pylônes. J'ai revu sa femme après la libération. Lui n'est pas revenu. Une

---

1. Le mot "déporté", s'il s'applique à Ottavi et à Le Tanneur, est impropre pour qualifier la situation du colonel de La Rocque qui fut détenu en captivité en Allemagne dans des conditions certes éprouvantes, mais qui étaient sans commune mesure avec celles des camps de concentration et d'extermination.

autre figure pittoresque mérite un souvenir. M. Pascal était marchand de vaches dans l'Yonne. L'immensité des poches de son gilet spécial, poches destinées à recevoir les billets de banque, nous faisaient rêver. Il supportait mal la claustration, malgré les somptueux colis qu'il recevait. Un jour il se frappa la tête contre le mur. Je le calmais en lui démontrant que le mur ne céderait pas mais que lui se ferait mal à la tête. Rongeant son frein, M. Pascal se présenta comme volontaire pour être coiffeur. Tout à fait inexpérimenté. J'admira le courage de ceux qui lui confiaient leur barbe. Je préférais avoir recours à quelqu'un d'autre.

Les grands moments de mon internement furent les visites de ma femme et les lettres qu'elle m'écrivait, celles aussi, bien rares, que j'ai pu lui écrire.

Pendant que j'étais prisonnier, ma famille se démenait pour aboutir à ma libération. Mon beau-père, qui était dans les affaires, eut recours à quelque intermédiaire qui connaissait des Allemands. De leur côté les PSF, avec mademoiselle de Préval, multipliaient les démarches pour démontrer que nous n'avions pas du tout conspiré contre les Allemands. La première visite de ma femme eut lieu dans une cellule vide de mon étage, en présence d'un militaire. Les deux autres eurent lieu à travers les cabines grillagées du rez-de-chaussée. C'était profondément émouvant, mais chacun affectait la sérénité. Ces jours de visite j'entendais dans le silence de l'après-midi appeler le numéro de ma cellule. C'était pour moi. Ensuite « Ein Mann zurück », un homme de retour. J'étais replongé dans le néant.

Les lettres étaient permises de temps en temps. On apportait papier et crayon. Que de choses à dire sans pouvoir parler de l'essentiel. J'étais un privilégié car, en un an, je fus le seul des dix ou douze de mes camarades de cellule à avoir eu droit aux visites, aux lettres reçues et écrites. Bien plus, dans les six derniers mois, je fus autorisé à recevoir chaque jour *Le Petit Parisien*. C'était merveilleux d'avoir cette ouverture sur le monde et de suivre la campagne de Russie, celle d'Italie, c'est-à-dire le reflux régulier des forces nazies.

Un matin de la fin d'octobre 1943, un Kolfachter m'annonça que j'avais un garçon ; c'était moitié vrai. J'avais un second enfant, Marie-Laure. Cela m'était annoncé par une petite note écrite à la main à la rubrique naissance. Quelque temps plus tard, je reçus une série d'émouvantes photos. Je les ai précieusement conservées. Elles furent pendant des mois accrochées au-dessus de mon lit.

L'arrivée des colis était aussi une visite de l'extérieur aussi utile moralement que physiquement. Le PSF et ma belle-famille furent admirables. Tous les quinze jours une valise spécialement affectée à cet apport, et qui reste marquée du 472, arrivait, je crois, en fin de matinée le mercredi. C'était ce qu'il y avait de plus rare à Paris : beurre, sucre, confitures, viande, biscuits, chocolat, tout cela rationné. Selon le gardien, la fouille était plus ou moins sévère. Les pains étaient coupés. Ces messieurs redoutaient les messages. Le tabac était en principe interdit. Comme je ne fumais pas, je le donnais au gardien qui, tout en

disant « nein », tendait sa main par derrière. Même chose pour le chocolat. Dans ces moments-là, d'autres gardiens passant dans le couloir étaient plus redoutables que le cerbère de service.

Ainsi s'écoulait la vie à Fresnes. Grâce à mes lectures, grâce à l'assurance que j'avais de savoir ma femme libre, très entourée avec ses enfants, mon moral est toujours resté bon. J'avais d'ailleurs fort à faire à remonter le moral de mes camarades pris pour en avoir fait beaucoup plus que moi. Il n'est pas dans mon tempérament de me vanter après coup de risques que je n'ai pas pris et dans une mesure que nul ne pourrait contrôler. La seule réalité matérielle fut que je suis resté prisonnier de la Gestapo du 9 mars 1943 au 19 mars 1944,

Je fus libéré avec la plupart de mes camarades du PSF arrêtés le même jour. Ma femme était au courant, elle vint me chercher en voiture et puis ce fut l'émerveillement de la liberté retrouvée, du confort élémentaire, de milliers de gens qui vaquaient sans se douter que d'autres milliers pourrissaient dans des prisons.

Après quelques jours chez mon beau-père, nous revînmes à Clermont-Ferrand. Le Colonel était toujours prisonnier à la forteresse d'Itter en Autriche<sup>1</sup>. On était sans nouvelles d'Ottavi et de Le Tanneur. On sut par la suite qu'ils étaient à Neuengame, camp de concentration. En réfléchissant bien je réalisais que La Rocque était un otage. Si les PSF avaient été plus avant dans la Résistance, il se peut que son sort eût été changé. Cette crainte explique le caractère, disons attentiste et statique, de ceux qui restaient avec la charge des liaisons entre les derniers survivants du PSF.

Nous n'étions plus sur la même longueur d'ondes. Les restés libres ne pouvaient pas juger du mécanisme nazi, vaste entreprise d'asservissement du monde. Libéré en mars, il ne se passa que quelques semaines avant le débarquement de juin. Ce fut la nouvelle la plus attendue pour toute ma génération. Quelques jours d'hésitation et puis, quand on sut que les têtes de pont étaient solidement tenues par les Américains et les Anglais, on pensa que la poussée alliée serait irrésistible. Un peu plus tard, la contre-offensive de Von Rundstedt en Alsace put faire croire à un retour de flammes, mais l'étau se resserrait. On sentait que l'hitlérisme était poussé dans ses derniers retranchements.

Sur le plan de la politique intérieure, les clivages se faisaient plus sévères. Les collaborateurs allaient, avec Darnand et les doriotistes jusqu'à revêtir l'uniforme allemand, tandis que de très nombreux foyers étaient dans l'angoisse parce que la Gestapo avait multiplié ses arrestations. On savait aussi que les

---

1. Furent notamment emprisonnés à la forteresse d'Itter, outre La Rocque, Jouhaux, Reynaud, Gamelin, Borotra, Weygand, Lebrun, François-Poncet, Clemenceau. Ils furent libérés en mai 1945. Sur le huis-clos de ces hommes qui s'étaient affrontés naguère, deux journaux personnels à la tonalité différente ont été publiés : Édouard Daladier, *Journal de captivité, 1940-1945*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 381 p. et Paul Reynaud, *Carnets de captivité, 1941-1945*, Paris, Fayard, 1997, 390 p.

maquis se développaient et que, sous le signe de la Résistance, ils procédaient à des pillages et à des exécutions sommaires<sup>1</sup>. L'atmosphère était vraiment empoisonnée. Au hasard d'une rafle ou de représailles, on pouvait être arrêté. Ensuite le processus était classique : « Du moment que vous êtes arrêté, c'est que vous êtes coupable. Et puis, qui avez-vous sur votre carnet d'adresses ? » Et c'étaient de nouvelles arrestations.

On savait qu'il y avait des *camps de représailles*, termes de la guerre 14-18, mais rien de comparable. Mon père a été à Eutin en 1918, dans un camp de représailles, la convention de Genève était quand même respectée. En 1943 et 1944, rien ne jouait. Tout ce qui n'était pas sur le chemin du ralliement au nazisme devait être brisé et anéanti.

Et puis ce fut la libération. Nous étions tantôt à Clermont-Ferrand, tantôt à Thionne, dans la propriété de mon oncle Edmond Clayeux. Les bruits les plus contradictoires se propageaient. Les Allemands partaient, puis ils revenaient. Des autorités provisoires remplaçaient les anciennes. Les collaborateurs étaient arrêtés, certains emprisonnés, d'autres exécutés après un simulacre de jugement. Ce n'étaient pas toujours les plus coupables. Les maquisards se promenaient au grand jour dans les rues. Après avoir pourchassé les derniers Allemands, ils tondaient les femmes accusées de s'être compromises avec les occupants et ils les promenaient nues dans les rues. Le spectacle n'était pas grisant, mais nul ne protestait. La roue avait tourné.

Nous étions à Bulhon, chez les Riberolles, quand nous apprîmes par la radio la libération de Paris. Ce fut, après l'armistice de 1918, la plus grande date de mon temps<sup>2</sup>.

Que faisait le PSF ? Qu'allait-il devenir ? Il ne faut pas oublier que, arrêté avec La Rocque et chez lui, je me sentais, j'étais moralement lié à son sort<sup>3</sup>. Là je dois revenir sur deux questions qui furent souvent posées.

D'abord, comment le conflit eût-il évolué si Pétain et ceux qui le suivaient à Vichy avaient gagné l'Algérie ou l'étranger, s'ils avaient pris le maquis et affirmé la nécessité d'une résistance active et généralisée ?

Admettons qu'un tel mot d'ordre ait été donné après l'occupation de la zone sud en novembre 1942, pour qu'une guerre à outrance soit menée contre l'occupant. D'abord ceux qui auraient donné ces consignes par la voie des ondes eussent été relativement protégés, tandis que des centaines de mille de patriotes eussent été pourchassés ou arrêtés. Et puis aussi, que d'innocentes victimes avec le système des représailles aveugles, que d'Oradour, de prises d'otages, de

---

1. Vision partielle des maquis ...

2. A la lumière de la présentation successive des événements marquants de la seconde guerre mondiale finissante, Pierre de Léotard donne au lecteur – peut-être à tort ? – l'image d'un spectateur. A-t-il été tenté après sa sortie de prison par un engagement actif contre les Allemands ?

3. Ici, on trouve l'une des raisons de l'attitude de Léotard. Suivre les consignes du colonel de La Rocque lui interdisait de passer à l'action contre les Allemands quelle qu'ait pu en être son désir.

déportations. Les nazis n'auraient reculé devant rien. Armés comme ils l'étaient, face à des populations qui avaient été dépouillées même de leurs fusils de chasse, ils auraient massacré sans scrupule. Sans doute l'occupant eût été gêné, mais l'intervention décisive eût été quand même dans le débarquement et dans l'avance des forces blindées anglo-américaines. La France eût donc été victime d'un bain de sang. Ses victimes eussent été célébrées comme des héros. Mais fallait-il dans chaque village, en 1945, des stèles aux nombreux noms, ou une foule heureusement réunie, pour penser à une minorité d'absents<sup>1</sup> ?

Voilà pour le mot d'ordre général de résistance qui aurait pu être donné par un gouvernement en exil. Sur le plan plus spécialement PSF, fallait-il que La Rocque engageât ses adhérents à faire partie d'organisations de résistance<sup>2</sup> ? Une première constatation : le maréchal Pétain gardait son prestige auprès de nombreux anciens combattants, certains vieilliss, fatigués, trouvant dans l'attentisme l'excuse de leur peur. Voilà déjà un bon tiers de PSF immobilisés ; un second tiers était prisonnier ou avait déjà opté pour le refus sinon pour la Résistance. Restait à peine un dernier tiers. La Rocque voulait rester avec lui en prise directe. Il pensait que c'était à lui de garder et d'utiliser ce réseau. S'il avait lâché ses fidèles ou s'il les avait incités à se joindre à des réseaux ou à en constituer, au fil des mois, il y aurait eu des centaines de noyaux de résistance, mais il ne serait plus resté personne avec La Rocque. Celui-ci aurait été obligé de partir pour Londres ou pour l'Afrique du Nord. Quant aux noyaux hostiles à l'occupant, beaucoup sans expérience se seraient laissés prendre. Tout PSF eût été un suspect et, comme les listes des adhérents étaient partout, on voit la grande rafle qui eût été faite. Encore une fois, sans que le cours des opérations militaires ait pu être modifié. Sans doute cette mise en garde officielle de La Rocque à l'égard de tous les mouvements de Résistance n'a pu que marquer, et disons paralyser, le PSF à la Libération, mais La Rocque avait la conviction d'avoir constitué autour de lui un vaste mouvement d'opinion. Il se refusait à le sacrifier et à le confier à d'autres<sup>3</sup>.

Voilà, selon moi, l'explication du PSF resté à l'écart des mouvements de résistance. Une dernière explication : La Rocque avait le souci des vies humaines. Il n'entendait pas envoyer au sacrifice ceux qui lui avaient fait confiance. Il est facile, quand on est à l'abri, de dire « en avant » à ceux qui vont être fauchés. Il est peut-être plus courageux et plus humain d'altérer son image par attachement à la vie des autres.

---

1. On retrouve à nouveau ici les accents et les arguments de la thèse du bouclier.

2. Poser la question, c'est y répondre.

3. L'analyse ici est conforme aux conclusions que nous pouvons tirer de l'examen de cette période. La Rocque a préféré stériliser le mouvement PSF plutôt que d'accepter son morcellement, qui a d'ailleurs eu lieu. Pour le reste, les arguments de Léotard, s'ils reprennent ceux des Larocquistes, n'entraînent guère la conviction.

Aussi la libération eut lieu à peu près partout sans qu'intervienne, en tant que tel, le PSF. Bien plus, les communistes tenant souvent le haut du pavé, nombreux furent les PSF qui, parce que PSF, furent arrêtés et exécutés pour être seulement porteurs de leur carte d'adhérent. Des tribunaux d'exception sévissaient un peu partout. On était davantage à la discrétion qu'à la reprise d'une activité quelconque.

Le gouvernement étant installé à Paris, une administration nouvelle reprenant le commandement, Vichy s'était effondré et vidé. Une nouvelle presse paraissait à Paris et dans les grandes villes. Le PSF, ou ce qui en restait, *monta* à Paris. Nous fûmes d'abord hébergés 37 rue du Général Foy. C'est là que nous fûmes frappés par un arrêté de dissolution. Le gouvernement était mal informé, il dissolvait une organisation qui n'existait plus, puisque le Parti Social Français était devenu le *Progrès social Français*<sup>1</sup>. En vérité, les revenants de la politique n'avaient pas oublié leur panique d'avant-guerre devant la montée du PSF. Ils voulaient parer à tout retour de flamme possible.

Depuis l'arrestation de Noël Ottavi en mars 1943, la responsabilité du mouvement en zone nord était confiée au Professeur Lépine, avec André Portier. Un conseil restreint se réunit et c'est à moi que revint la tâche de rédiger le communiqué de protestation. Il fallait réagir, mais sans aller trop loin car, dans une telle période, on ne savait plus très bien si on était mieux à l'ombre d'une prison qu'à l'air libre des règlements de comptes.

Nous reprenions contact avec nos amis de province, faisant le compte des disparus, des prisonniers et de ceux qui ne voulaient plus entendre parler de politique.

Une première réunion privée fut organisée dans la salle de l'avenue d'Iéna. Nul ne savait comment la réunion tournerait, si elle ne serait pas troublée ou interdite. C'est à moi que revint la charge de parler : " Quand j'étais prisonnier de la Gestapo à Fresnes avec 143 de nos camarades..." Tel était le début de mon propos, situé délibérément dans le cadre des victimes de l'occupant. Le Colonel était toujours prisonnier. On attendait son retour, mais on ne savait pas ce que les officiels allaient lui réserver.

Eh bien, le gouvernement provisoire fit preuve d'une belle et obstinée lâcheté. Quoique revenant du camp d'Itter (forteresse) où il était prisonnier avec Weygand, Daladier, Reynaud, Borotra, Jouhaux, etc., La Rocque fut considéré comme suspect et transféré à la caserne des Coches à Versailles. Il n'était pas au secret, puisque ses amis défilaient dans sa soupenne matin et soir et qu'on lui apportait la nourriture de Paris. Mais il ne pouvait reprendre personnellement contact avec ses fidèles. On le paralysait.

---

1. Le GPRF maintenait une décision de dissolution qui avait été prononcée le 2 novembre 1942 par les autorités allemandes (le général Oberg).

Cette réclusion dura plusieurs mois. Elle fut assouplie un peu plus tard, lorsque permission lui fut donnée de s'installer à Chatou dans la villa d'André Portier. Je reviendrai par ailleurs, et plus longuement, sur l'action et sur les directives de La Rocque prisonnier, alors que la vie politique reprenait en France. Je possède tout un dossier de notes manuscrites, écrites de la main de La Rocque<sup>1</sup>.

---

1. Elles ont été consultées.

## 5

## LE PARTI RÉPUBLICAIN ET SOCIAL DE LA RÉCONCILIATION FRANÇAISE

La réinsertion du PSF n'était pas chose facile. Pratiquement, nous n'avions pas d'existence légale. La Rocque pensa alors qu'il valait mieux prendre acte de la situation et lancer, avec les cadres de l'ancien PSF, un nouveau parti, le Parti Républicain et Social de la Réconciliation Française. C'était un peu long, mais après les drames de l'occupation et ceux de la libération, après les divisions qui laissaient encore bien des blessures entre pétainistes et gaullistes, la réconciliation devait être un vocable d'audience.

Le 4 octobre 1946, une grande réunion constitutive eut lieu à la Salle Wagram. Beaucoup de monde. Une ambiance de retrouvailles. Je pris la parole en prononçant un discours vu et approuvé par le Colonel.

Les élections se succédèrent. Conseil général de la Seine, conseil municipal. Je constituais des listes de la Réconciliation Française. Quatre élus sur Paris : Voisin dans le 15e, Warluzel dans le 16e, Marchand dans le 9e et 18e, Mouton dans les 11e et 12e. J'étais resté en dehors. Il était difficile de me mettre en avant, mais je compris très vite que si, un jour ou l'autre, je ne me poussais pas, personne ne me ferait de cadeau.

Les premières législatives me conduisirent à prendre contact avec Joseph Denais<sup>1</sup> et avec Frédéric-Dupont. Denais nous mena en bateau. Dupont nous offrait la troisième place, à moi notamment. Le Colonel insista beaucoup pour que j'ai la deuxième place et non Denys Cochin. Sans succès. Dupont avait promis cette place et il tenait à avoir un résistant venu de l'Armée<sup>2</sup>. Cochin avait effectivement suivi Charles Vallin. Ses titres étaient certains, mais ce qui n'arrangeait rien c'est que, depuis le départ pour Londres de Vallin avec Brossolette, la brouille La Rocque-Vallin était sévère.

---

1. Joseph Denais (1877-1960) fut député de la Seine de 1911 à 1919 et de 1928 à 1940. Il fut réélu en 1945 et siégea à l'Assemblée nationale jusqu'en 1955. Son attitude sous l'occupation lui valut d'être arrêté puis placé en résidence surveillée. Il fut membre du Parti républicain de la Liberté.

2. Les archives de Pierre de Léotard ont conservé un projet de procès-verbal qui stipulait que Léotard était deuxième de la liste. Celui-ci n'est pas signé. Dans une lettre à Pierre de Léotard en date du 21 octobre 1945, le colonel de La Rocque insiste sur la nécessité d'obtenir la deuxième place : "C'est une question de convenance étant donné la valeur et le nombre de nos amis. C'est une question d'intérêt général. Vos connaissances politiques et vos qualités d'orateurs vous désignent du reste". André Voisin s'était retiré de la compétition pour la deuxième place au profit de Léotard. La Rocque dans la même lettre écrit qu'il s'incline "devant son admirable désintéressement Croix de Feu" et ajoute en post-scriptum : "Naturellement s'il y a lecture en séance, je vous autorise à ne pas mentionner cet épithète Croix de Feu qui pourrait faire peur à quelques imbéciles et servir de prétexte à quelque contradicteur de mauvaise foi". Fonds Pierre de Léotard.

Ainsi, les législatives eurent lieu. Nous intervînmes pour pousser nos amis à voter, tantôt MRP, tantôt socialiste – Jurgensen en banlieue<sup>1</sup> – mais, dans la plupart des cas, par penchant, nos amis, surtout en province, votèrent pour des P.R.L. ou des indépendants paysans. Nous comptâmes ainsi Guy Petit dans les Basses Pyrénées et Joseph Dixmier<sup>2</sup> dans le Puy de Dôme, deuxième de Jacques Bardoux. Pour être d'ailleurs plus sûrs de compter Dixmier à nos côtés, je mis une de mes chambres à sa disposition. Comme député, il nous fit installer le téléphone, d'abord à son nom<sup>3</sup>. Je fis la même chose pour Aimé Paquet<sup>4</sup>, lorsque celui-ci fut élu député de l'Isère en 1951.

Aux cantonales, nous ne présentions qu'un candidat en banlieue, Marcel Labre, plombier de son état. Le secteur était ultra rouge. Labre fut élu et, grâce à des prolongements de mandat, il resta en place pendant neuf ans. Son aspect à la fois gentil et fruste avait conquis le Colonel. Un plombier fait peuple, cela compense les particules. Dans d'autres secteurs, les candidats se présentaient sur des listes avec possibilité de panacher. Bien sûr, les meilleurs étaient en tête et les plus pâles en queue de liste. Grâce à de savants dosages, suivis à la lettre par de nombreux électeurs, nous fîmes élire les queues de liste au détriment des meneurs et à la grande colère des dirigeants M.R.P. Ils n'avaient pas voulu de nos candidats sur leurs listes, nous les sanctionnions, mais il faut reconnaître que, si nous y avons placé des amis, ce sont eux que nous eussions fait élire.

---

1. Le 21 octobre 1945, Jean-Daniel Jurgensen est candidat dans le quatrième secteur de la Seine en deuxième position sur une liste SFIO-UDSR conduite par Edouard Depreux. Les archives confirment les propos de Pierre de Léotard. Jurgensen avait, en effet, pris contact avec Pierre de Léotard pour drainer quelques voix de droite. Ce dernier rapporte au colonel de La Rocque dans une note, assortie après lecture de la mention "parfait", le dialogue suivant :

JDJ : "Que puis-je faire en échange ?"

P de L : "Nous ne demandons rien, si ce n'est préparer un climat qui permette aux grands courants populaires de se comprendre et de coordonner leurs efforts."

JDJ : "Évidemment dans le domaine des idées, les marchandages ne sauraient être envisagés."

Dans l'ensemble très bonne impression."

Pierre de Léotard ajoute que Jurgensen "ayant adhéré à l'UDSR pour faire barrage utile au communisme [il est] enchanté de notre apport éventuel" (notes au colonel de La Rocque en date des 13 et 18 octobre 1945, dans FPdL). Jean-Daniel Jurgensen, agrégé de l'Université, quitte au début de l'année 1946 l'UDSR pour la SFIO, puis délaissa la politique pour une carrière de diplomate. Sur ce sujet, voir Éric Duhamel, *L'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, 1945-1965*, thèse de doctorat, université Paris-Sorbonne (Paris IV), p. 114.

2. Joseph Dixmier (1894-1980), ancien combattant de la Grande Guerre, fut longtemps le président de la Fédération des gazés et invalides de guerre. Il fut à nouveau mobilisé en 1939. Le 2 juin 1946, il est élu député du Puy-de-Dôme (en deuxième position sur la liste conduite par Jacques Bardoux) et le reste jusqu'en 1962.

3. Pour comprendre cette phrase, il est bon de rappeler que la France a souffert cruellement d'un sous-équipement en la matière. Les députés étaient prioritaires pour l'attribution d'une ligne de téléphone.

4. Aimé Paquet, né en 1913, agriculteur, fut Volontaire national, membre du PSF, de la Réconciliation française puis du Parti paysan (1951), du CNIP et enfin des Républicains indépendants dont il présida le groupe de 1969 à 1973. Il fut député de l'Isère de 1951 à 1973 et secrétaire d'État au Tourisme en 1973-1974. Il fut le premier Médiateur de la République (1974-1980). En 1982, il abandonne son mandat de maire et se retire de la vie politique.

Les anciens P.S.F. étaient donc systématiquement écartés. On voulait bien leurs voix, mais on ne voulait pas leur permettre d'avoir des élus. Les hommes de droite n'étaient pas les moins hostiles. Ils savaient qu'en fin de compte, entre un socialiste et un modéré, c'est celui-ci qui aurait la préférence. C'était le système de la carte forcée.

Comme le disait La Rocque, il fallait enlever au PSF la casserole fasciste qu'on lui avait attachée. Il fallait le démarquer de la droite classique, celle-ci d'ailleurs bien mal en point. Les PRL étaient une poignée. Le Parti Radical n'était pas mieux loti : vingt-sept survivants avec, à ses côtés, un nouveau groupe issu de la Résistance, l'UDSR, Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, qui comptait Pleven, Mitterrand, Claudius-Petit, Bourdan.

Rejeté par la droite, suspecté par la gauche, que pouvait faire le PSF ? C'est alors que La Rocque esquaissa un rapprochement avec les radicaux socialistes. René Marchand<sup>1</sup> connaissait un radical de la nouvelle génération, c'était Bernard Lafay<sup>2</sup>. J'allais le voir au centre des médecins de France, boulevard Saint-Germain. L'accueil fut bon. Lafay a toujours été ouvert à ceux qui venaient à lui. Mais le secrétaire général des radicaux était Anxionnaz<sup>3</sup>. C'est vers lui que je me dirigeai. Même accueil favorable, mais les vieux du radicalisme qui régnaient, étaient toujours Herriot et Queuille.

Un joint se présenta. Ce qui restait du Parti Radical et l'UDSR avaient constitué un *Rassemblement des Gauches Républicaines*, étiquette vague et fausse, car ce RGR rassemblait n'importe qui sauf les gauches. La *Réconciliation Française* fut admise dans la mesure où elle serait silencieuse et consentante. On ne savait

---

1. René Marchand est un ancien conseiller municipal de Paris.

2. Bernard Lafay (1903-1977), membre du Conseil de l'ordre des médecins, résistant, secrétaire général administratif du Parti radical de 1946 à 1948, fut élu conseiller de la République de la Seine en 1946, réélu comme RPF en 1948 et élu député de Paris en 1951. Il fut secrétaire d'État dans le gouvernement Laniel et dans les deux cabinets d'Edgar Faure avec lequel il était très lié. Hostile à Pierre Mendès France et favorable à l'Algérie française, il quitta le Parti radical pour fonder le Centre républicain en 1956. Battu aux législatives de 1958, il fut élu sénateur en 1959 et député en 1967, 1968 (avec l'appui de l'UDR) et 1973. Il quitta l'Assemblée en 1978. Il fut à nouveau secrétaire d'État dans le gouvernement Chaban-Delmas. Il fut le dernier président du Conseil de Paris avant la mise en place de la réforme de 1977. Il a écrit plusieurs ouvrages dont *La France retrouvée, de l'impuissance à l'efficacité*, Paris, Plon, 1958, 125 p.

3. Paul Anxionnaz était, en effet secrétaire général du Parti radical en 1946 et joua à ce titre un rôle très important dans la formation du R.G.R. Bernard Lafay semble avoir été à l'origine de la rencontre entre Pierre de Léotard et Paul Anxionnaz qui eut lieu probablement en février 1946. C'est du moins ce qu'il est possible d'inférer de la lecture du texte ci-dessus et d'une note du colonel de La Rocque à Pierre de Léotard en date du 1<sup>er</sup> mars 1946 (FPdL). Tout semblait opposer Anxionnaz à Léotard. Paul Anxionnaz, polytechnicien et ingénieur, s'était présenté sans succès aux élections législatives de 1932 et de 1936. Secrétaire général du Parti radical, il défendait des thèses de stricte observance laïque. Haut dignitaire franc-maçon, il fut Grand Maître du Grand Orient de France en 1964 et de 1966 à 1969 après une carrière politique contrastée. Elu député en 1946 et en 1956, il fut secrétaire d'État aux forces armées dans le gouvernement Mollet. Celui qui avait été chef d'état-major des forces aériennes de la France libre au Moyen-Orient en 1942 et 1943 avait sous sa responsabilité la Marine nationale. Paul Anxionnaz a écrit un livre de souvenirs : *Mes trois républiques, un itinéraire aléatoire*, Paris, La Pensée universelle, 1988, 284 p.

pas au juste l'apport de voix que représentaient les anciens PSF. Dans le doute, on les acceptait.

Les premières réunions du RGR avaient lieu au Cercle républicain, 5 avenue de L'Opéra. Bollaert, ancien gouverneur de l'Indochine présidait, Jean-Paul David en était déjà l'animateur. Il y avait des radicaux comme Bastid, Lafay, Chaban-Delmas, et puis des UDSR nombreux, Avinin<sup>1</sup>, Soustelle, Baumel, Pleven, des républicains socialistes avec Gounin et Gautier-Chaumet<sup>2</sup>, des socialistes dissidents avec Dubosc, parce que Paul Faure<sup>3</sup> ne se montrait pas et l'Alliance Démocratique représentée par Marcel Ventenat, Flandin préférant, lui aussi, rester dans l'ombre.

Il y avait donc de nouveaux venus issus de la Résistance, qui essayaient de se tailler la part du lion et de vieux partis qui cherchaient à revivre.

Les élections de 1947<sup>4</sup> se préparèrent ainsi en deux volets. Queuille qui plaçait ses chefs de file, et les partis qui réclamaient des miettes. Ainsi la région parisienne fut divisée : Moro-Giafferri<sup>5</sup> avait le 1<sup>er</sup> secteur, Bastid<sup>6</sup> le 2<sup>e</sup>,

Bourdan<sup>7</sup> le 3<sup>e</sup>, Secqueville<sup>8</sup> le 6<sup>e</sup>, Mitterrand le 5<sup>e</sup> et dans le 4<sup>e</sup><sup>9</sup>.

Pour chaque liste, après la bataille pour la première place, des combats étaient menés pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places. Ensuite c'était de la figuration. La sagesse

---

1. Antoine Avinin (1902-1962) fut l'une des personnalités les plus hautes en couleur du parlement. Ce lyonnais, membre de la Jeune République, fut l'un des principaux dirigeants du mouvement Franc-Tireur puis des Mouvements Unis de la Résistance. Membre du Conseil National de la Résistance, Compagnon de la Libération, Antoine Avinin fut hostile à la constitution du Mouvement Républicain Populaire quand il essayait, avec ses amis, de jeter les bases d'une UDSR qui regrouperait chrétiens et laïques, gauche non communiste et droite non compromise, sous l'autorité du général de Gaulle. A la suite de l'échec de ce projet, Antoine Avinin fut l'un des promoteurs du RGR.

2. Louis Gautier-Chaumet (1895-1983), journaliste, a notamment collaboré à *L'Intransigeant*, *Ce Soir* et travaillé pour *Radio-Cité* dont il fut le rédacteur en chef. Parallèlement, il participe à différents cabinets ministériels et appartient au Parti républicain socialiste, il en fut le secrétaire général, parti qui est l'une des composantes du RGR. Louis Gautier-Chaumet fut élu député de la Seine en 1956.

3. Paul Faure (1878-1960), avocat, est l'un des fondateurs de la SFIO en 1905 et devient en 1920 son secrétaire général. Député de Saône-et-Loire en 1924, ministre d'État dans les cabinets Blum et Chautemps de 1936 à 1938, il approuve les accords de Munich par pacifisme viscéral. Partisan d'une entente avec l'Allemagne, il se rallie au régime de Pétain qui ne lui offre aucun poste éminent sinon celui de conseiller national. Exclu de la SFIO à la Libération, il fonde le Parti socialiste démocratique qui a adhéré au RGR.

4. Il s'agit en fait des élections législatives du 2 juin 1946.

5. L'avocat Vincent de Moro-Giafferri, qui avait été député radical de la Corse de 1919 à 1928, est réélu le 2 juin 1946 et siège au palais Bourbon jusqu'à son décès en 1956.

6. Paul Bastid (1892-1974), député radical du Cantal de 1924 à 1942, membre du CNR, fut réélu député les 2 juin et 10 novembre 1946. Il fut battu en 1951.

7. Pierre Bourdan, UDSR, était connu des Français pour avoir animé à la BBC l'émission *Les Français parlent aux Français*. Élu en 1945 dans la Creuse, il choisit Paris pour des raisons personnelles le 2 juin 1946. En 1947, il fut ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres. Il disparaît en mer le 13 juillet 1948.

8. Alfred Secqueville fut président de la fédération radicale de la Seine.

9. La liste RGR a été conduite dans le 4<sup>e</sup> secteur par Madeleine Finidori.

était d'accepter n'importe quelle place pour se mettre *dans le coup*. A vingt ou trente ans de distance, que de vocations et d'ambitions découragées, mais aussi que de médiocres qui cherchaient une surface avec la politique.

Nous eûmes alors des tractations assez affligeantes avec Frédéric-Dupont<sup>1</sup>, Trochu<sup>2</sup>, Emmanuel Beau de Loménie<sup>3</sup>.

Entre temps, les autres élections se succédaient : conseil municipal, conseil général, grands électeurs pour le Conseil de la République, Conseil de la République. La *Réconciliation Française* portait en elle cette contradiction d'avoir un fonds de voix de droite tout en se démarquant avec une présence au RGR, au moins dans la région parisienne.

Après les premières municipales et législatives, où je faisais élire quelques candidats et où je poussais certains à se présenter, sans que nul n'ait pour moi la moindre gratitude, je pensais que le meilleur moyen d'avoir une autorité accrue était encore de me faire élire. J'avoue qu'alors j'étais jeune, j'étais le porte-parole et le négociateur de la RF. Je cherchais et ce n'était pas facile.

L'élection au conseil de la République se faisait avec un mode de scrutin assez compliqué, certains étaient élus sur le plan départemental, d'autres, grâce aux restes et au pourcentage local. En observant bien les investitures accordées, je m'aperçus que la Mayenne n'avait pas de candidat RGR, alors qu'il y avait des voix à prendre. J'obtins donc du bureau des investitures l'investiture pour la Mayenne, gardant la nouvelle secrète jusqu'à la dernière minute, pour que la place ne me soit pas soufflée. Pendant ce temps, les intrigues battaient leur plein à Paris. Nous voulions la tête de liste pour André Voisin<sup>4</sup>. Ce fut un radical sans envergure qui l'obtint, Panhafeux. Levée de boucliers chez nos amis. Voisin se porte second sur une liste modérée menée par Julien Brunhes<sup>5</sup>, un ancien président de fédération PSF et le fait élire. Brunhes ne nous en aura d'ailleurs aucune gratitude. Les radicaux se voyant lâchés, l'investiture me fut retirée pour la Mayenne. Cela m'importait peu d'ailleurs, car j'avais vainement essayé de me faire admettre sur place. Arrivé vers 11 heures du soir à Laval, je déposais ma

---

1. Edouard Frédéric-Dupont (1902-1995) est le député bien connu du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. A la Libération, il a participé à la fondation du PRL avec Edmond Barrachin, Joseph Laniel, André Mutter, Jules Ramarony etc. En 1951, il se présente sur la liste RPF mais vote en 1952 l'investiture d'Antoine Pinay. Rappelons que son père avait en 1924 renvoyé de la Mission militaire française en Pologne qu'il commandait le futur lieutenant-colonel de La Rocque. Édouard Frédéric-Dupont a écrit des mémoires inédits dans lesquels il revient sur cet événement et prend la défense de La Rocque (Archives de l'Assemblée nationale).

2. Charles Trochu avait appartenu au parti de Pierre Taittinger, le Parti républicain national et social fondé après la dissolution des ligues. Il présida le Conseil municipal de Paris durant l'occupation.

3. Il s'agit probablement de l'auteur des *Dynasties bourgeoises*.

4. André Voisin avait été membre du comité exécutif du PSF. A ne pas confondre avec le fondateur du mouvement européen La Fédération.

5. Julien Brunhes (1900-1986) avait été élu membre de la Seconde Assemblée constituante dans la Seine sur une liste PRL. Non réélu le 10 novembre 1946, il se fait élire Conseiller de la République le 8 décembre 1946 sur une liste d'union du PRL, des républicains indépendants et gaullistes, et de la Réconciliation française.

candidature à la préfecture, mais ni Bouvier O'Cottureau, député PRL, ni de Montigny, maire de Mayenne, ne m'accordèrent le moindre encouragement. Je ne connaissais personne chez les radicaux et j'aurais sûrement été mal accepté. Je regagnais Paris, sans donner signe de vie à la Mayenne. Ainsi passa le Conseil de la République.

Lors d'un autre renouvellement, la Gironde avait quatre candidats à faire élire : là encore, le RGR avait des voix et pas de prétendants connus. Je pensais pouvoir être le représentant du RGR sur une liste d'union. Le premier à voir était Chaban-Delmas, le maire. Rendez-vous me fut donné chez lui, avenue Victor Hugo. Accueil chaleureux. « Vous êtes le gentleman que j'attendais ». Qui ne serait grisé ! Je croyais que l'affaire était dans le sac et je filais sur Bordeaux. Là je vis nos amis, bien sûr. J'allais à la mairie. Chaban fut plus évasif. Cela dépendait des instances RPF. Je téléphonais à Guichard qui était le responsable pour la Gironde. Puis rien de précis ne me fut dit et j'abandonnais, déçu certes, mais pas découragé. J'avais eu simplement un numéro très classique de Chaban-Delmas.

Avant d'aller plus loin dans mon périple à la recherche d'un mandat, je voudrais revenir sur la période qui précéda la mort de La Rocque et sur sa fin. La Rocque était donc en résidence surveillée à la caserne des Coches à Versailles. Avec une superbe hypocrisie, le gouvernement prétendait le protéger, en réalité les Teitgen et de Menthon cherchaient à paralyser le chef des anciens Croix de Feu. On craignait le réveil.

Quoique déjà atteint par le mal qui devait l'emporter, un cancer à l'estomac, La Rocque travaillait beaucoup. Il recevait bien sûr sa famille, sa secrétaire Mlle Pinet, Mlle de Préval et moi-même. Je communiquais aussi au moyen de notes nombreuses. Il y avait aussi André Portier, Jean de Mierry, Jean Brumeaux. Nous étions installés au 52 de la rue Taitbout. Nous avions l'impression que la vie politique reprenait et qu'un jour ou l'autre nous déboucherions sur du concret.

J'étais chargé des contacts avec les milieux politiques, RGR et anciens PSF passés au PRL, étant entendu que les contacts étaient délicats en raison de la dissidence Barrachin-Vallin.

Après avoir longuement erré à Vichy, Barrachin - qui aurait sans doute accepté un rôle officiel si on le lui avait confié, comme beaucoup d'autres qui passèrent à la Résistance parce que Vichy les négligea - Barrachin donc passa en Angleterre peu après Charles Vallin qui était parti avec Brossolette. Je n'ai jamais su dans quelles conditions il y vécut, ni à quel moment il est allé à Madrid où il était accueilli à l'ambassade de France par son beau-père François Piétri.

En rentrant en France, Barrachin avait créé avec un *orateur* PSF du 9<sup>e</sup> arrondissement, d'ailleurs mauvais, Hénault, des Comités de Regroupement

Républicain, essayant par ce biais, bulletins et réunions, de rallier les anciens PSF qui avaient peur et auxquels on refusait de se réorganiser politiquement.

Peu après la libération de Paris, j'étais rentré à Paris. Barrachin reprit contact avec moi, me disant : « *La Rocque c'est fini, venez avec moi* ». Barrachin fut invité à déjeuner par mon beau-père, rue du Bac. Il réitéra son appel, mais comme je connaissais bien le personnage, je n'hésitais pas à rester avec La Rocque. Celui-ci était encore prisonnier des Allemands. Il eût été impensable et malhonnête de ma part de l'abandonner dans de telles conditions alors que j'avais été arrêté chez lui par la Gestapo.

Barrachin ne m'a jamais pardonné un tel choix. Son ire se calma en 1951 et 1956 parce que j'étais avec Bernard Lafay, mais j'ai su par la suite qu'il a fait barrage à ma candidature, notamment à Clamart en 1962. Il y en a qui vivent avec des infirmités, il faut savoir vivre avec des animosités à l'affût.

Parmi les anciens PSF qui étaient députés, je fus chargé de voir Frédéric Dupont et de le conduire à la caserne des Coches. Accueil sympathique mais sans chaleur. Frédéric Dupont demanda une certaine liberté de manœuvre. Même démarche auprès d'André Mutter<sup>1</sup>, député de la Haute Marne. Déception mitigée chez La Rocque. Un élu n'est plus jamais le même militant. Le Colonel aurait aimé voir se constituer un groupe de sympathisants de huit ou dix élus, mais encore fallait-il les trouver et les décider.

Je reviendrai par ailleurs sur les prises de position de La Rocque, notamment au sujet du référendum sur l'abandon de la Constitution de 1875. La Rocque voulait qu'on réponde non et non. Les chiffres obtenus sur ce choix furent insignifiants malgré l'apport des voix radicales. C'était bien la preuve que, depuis 1939, l'audience et l'esprit de discipline dans les partis étaient singulièrement émoussés.

En mars et en avril 1946, on nous dit que la santé de La Rocque s'altérait. Des examens médicaux se multiplièrent et une intervention chirurgicale fut décidée pour le samedi 28 avril. La Rocque certes ne se croyait pas perdu, mais il pensait être indisponible pendant des semaines. Pour y parer il pensa à l'ami qui avait toujours été à ses côtés dans les heures difficiles, Jean Ybarnegaray, ancien député des Basses Pyrénées. La Rocque lui écrivit une lettre manuscrite pressante et chaleureuse où il était dit : "Vous, mieux que quiconque". C'était en quelque sorte le choisir comme dauphin. Je débarquais le dimanche matin à Biarritz, pris en charge par Abebery, notre responsable et, toute la journée, nous fûmes à la recherche d'Ybar. Il n'était pas à St Jean-Pied-de-Port. Finalement, en

---

1. André Mutter (1901-1973), avocat, publiciste, membre de la CFTC, s'était présenté sans succès aux élections législatives de 1936 à Nogent-Arois. Résistant, il a représenté le mouvement "Ceux de la Libération" au CNR. Directeur du journal *L'Est Éclair*, il siégea à l'Assemblée consultative et fut élu député (PRL) de l'Aube en 1945. Vice-président de l'Assemblée nationale de 1951 à 1953, il fut battu aux législatives de 1967. Il fut ministre des Anciens combattants en 1953 et 1954 et ministre de l'Algérie du 14 au 31 mai 1958.

fin de journée, je pus le joindre à un match de pelote basque à Puyoô ou à Orthez et je lui remis la lettre. Je ne me souviens plus de l'accueil que je reçus. Ybar n'aimait pas à être dérangé quand il était dans l'exercice de ses passions.

Je repris le train de nuit. Retour rue Taitbout, et là, on m'apprit que le Colonel était mort des suites opératoires. C'était évidemment l'effondrement, la fin d'une épopée qui n'avait pas débouché, mais qui avait eu le mérite de susciter un extraordinaire sursaut de civisme et de meilleure compréhension sociale.

L'épreuve était grande, mais je fus témoin d'un certain vent de panique en raison de la fameuse lettre dont j'avais été le porteur. Imaginons qu'Ybar, plus jeune, moins personnel, eût saisi la balle au bond et que, porteur du message, il se fût porté en successeur, en disant "mieux que quiconque". Il n'était évidemment pas question d'aller rechercher la dite lettre. Au nom de quoi et de qui d'ailleurs ?

Les obsèques eurent lieu à Saint Honoré d'Eylau, au milieu d'une foule considérable<sup>1</sup>. De toute la France, des militants étaient venus. Certains, et nombreux, qui à Paris se refusaient à reprendre du service politique, étaient là fervents, émus, rassemblés pour prendre conscience de la fin de leur grande espérance. Ybar n'était pas là. Peut-être aurait-il pu faire le geste de se déplacer, d'autant plus que, par la suite, il n'a pas hésité à venir illustrer nos manifestations.

Peu de temps après, eut lieu, rue Taitbout, une réunion du comité exécutif au cours de laquelle devaient être arrêtées les grandes lignes d'une action à venir. Une fraction d'anciens Croix de Feu pensait que l'épopée était close et que, La Rocque disparu, il fallait tirer un trait et laisser à chacun sa liberté d'agir à sa convenance. D'autres, et j'en étais, pensaient que l'ancien PSF représentait encore un capital qui méritait d'être géré et exploité. Peut-être y avait-il au fond de nous un réflexe d'utilisation, un souci de survie, l'idée qu'en restant groupés dans le sillage nous représentions encore une force qui pouvait utilement peser. Je crois sincèrement que, même si le calcul était intéressé, il n'était pas mauvais. Ne fallait-il pas, en effet, garder le contact avec ceux qui avaient reçu la même formation civique, qui étaient habitués aux mêmes réactions, plutôt que de les abandonner et de les livrer à d'autres qui n'auraient pas manqué de vouloir gagner leur confiance et surtout leurs suffrages.

Au cours de cette réunion, une controverse fort pénible se prolongea sans aboutir à un peu de clarté. A plusieurs reprises, Mlle de Préval fit état du *testament* du Colonel pour rappeler que toute action future devrait s'en inspirer. Nul ne le contestait. "Mais alors", répliquaient Jos Levet et Bachy, "montrez-nous ce testament. Où est-il ? Que dit-il ? ". Alors il était répliqué qu'il n'y en avait

---

1. François de La Rocque décéda le 28 avril. A Paris douze mille personnes se rassemblèrent le jour des obsèques le 2 mai 1946.

pas. La vérité c'est que Mlle de Préval, Gilles de La Rocque et Jean de Mierry se considèrent comme les détenteurs d'un testament moral et que ce testament peut varier à la mesure de ce qu'ils pensent être le meilleur pour la mémoire de La Rocque et pour l'image qu'on doit avoir de lui.

Autre hypothèse. Ce testament existe, et c'est possible compte tenu de l'esprit prévisionnel et méticuleux du Colonel, et il comprend telle ou telle clause d'ordre familial, civique, ou encore visant Ybarnegaray que *l'entourage* immédiat ne tenait pas à divulguer. Il est évident que si Ybar avait été investi de la succession il eût encore remporté de beaux succès de tribune, il eût gardé auprès de lui beaucoup d'anciens, mais il eût été d'un *maniement* difficile. L'effacement de Mlle de Préval et de Mierry eussent été accélérés.

Le doute persiste donc au sujet de ce fameux testament. Je ne possède aucun élément positif pour donner un témoignage formel.

Le *Parti Républicain et social de la Réconciliation Française* existait. Il était plus par ce qu'on croyait qu'il était – successeur du PSF avec ses 800.000 adhérents – que par ce qu'il représentait réellement. C'était une force d'appoint et d'intervention non négligeable, ce n'était plus un parti de masse. Nous avions à peu près partout des délégués et des militants, mais peu de notables et encore moins de jeunes. La relève ne se faisait pas.

Comme directeur du bureau politique, j'avais de nombreux contacts avec des parlementaires. A chacune de nos grandes réunions, nous invitions tel ou tel député. On faisait souvent appel à Guy Petit ou à Dixmier. A plusieurs reprises Ybarnegaray vint donner de la voix, célébrant La Rocque dans l'émotion générale. A la Mutualité une première fois où, après avoir pris la parole, il me dit : "Léotard, vous avez eu des formules de bon métal". Et à la Mutualité encore, au cours d'un banquet où il n'hésita pas à dire bien haut que, par son attitude à l'égard de La Rocque, de Gaulle était un *assassin*<sup>1</sup>. De longues acclamations témoignèrent de ce que nos survivants n'étaient pas gaullistes.

J'avais donc imaginé et inauguré de grands banquets qui réunissaient les nombreux cadres et militants de la région parisienne, 300 à 500 personnes. A la table d'honneur prenait place une brochette de députés, sénateurs, délégués du RGR. Certains parlaient. J'en excusais beaucoup que nous avions invités et je saluais les présents qu'on applaudissait pour les remercier de s'être déplacés.

Le coup d'envoi fut aux salons Vianney, près de la Bastille, sous la présidence de Gabriel Cudenet, président du RGR, toujours heureux d'avoir un vibrant auditoire devant lui. Nous avons emprunté un buste de Marianne au Cercle Républicain. C'était notre réunion d'accès au RGR. Certes nous ne cachions pas notre jeu. Gilles de La Rocque fut longuement applaudi mais nous faisons peau neuve.

---

1. Les ex-PSF reprochent à de Gaulle d'avoir maintenu en captivité le colonel de La Rocque.

Par la suite, lors de nos congrès ou journées de travail, nous les terminions par des banquets à la Mutualité ou à l'Aéro Club. J'avais le don de faire de longues tables d'honneur et je crois que le dernier banquet, le plus réussi, eut lieu à l'Aéro Club où, étant député, de nombreux collègues m'avaient fait le plaisir d'être présents et bien traités.

Chaque manifestation donnait lieu à des comptes rendus et communiqués dans la presse. Les journalistes se déplaçaient et nous leur facilitions la tâche. Nous avions aussi des amis dans les places, Campana au *Figaro*, un sténo de presse au *Monde*. Il suffisait de lui téléphoner quelques lignes vers 8 h 30 pour qu'elles passent dans l'édition de 14 h.

## 6

### CAMPAGNE ÉLECTORALE

Notre propagande n'était pas facile et nos contacts avec les élites rendus difficiles lorsqu'on nous demandait : "Mais enfin quels élus avez-vous ?" Il y avait bien la lutte anticommuniste que nous menions avec affiches et tracts, mais cela ne nous ouvrait toujours pas les portes du Palais Bourbon.

J'avais très vite compris que le plus nécessaire, le plus urgent était de me faire élire. La chose n'était pas facile, car personne n'était disposé à me faire de cadeau et si on sollicitait notre appui et nos voix on essayait toujours de ne pas renvoyer l'ascenseur. Avec le scrutin de liste, le sortant était maître de la manœuvre dans son département. Il choisissait comme second ou troisième des élus qui apportaient des voix sans leur faire ombre. Ils n'étaient pas disposés à faire des cadeaux à des Parisiens et l'eussent-ils voulu qu'ils se seraient sans doute heurtés à une levée de boucliers sur place. Quelques conseillers généraux déçus n'auraient pas manqué de constituer une liste rivale.

Connaissant bien la carte électorale, je recherchais les départements où il y avait des voix du centre droit non représentées. Encore fallait-il que, localement, le concours de mes amis de la *Réconciliation Française* me soit pleinement acquis. Je choisis le Maine-et-Loire. Il y avait beaucoup de MRP, pas de PRL représenté. Très bien accueilli par Houdet et par le docteur Fougeras-Lavergnolle, je me mis en campagne, allant voir les sénateurs Rabouin et de Villoutreys (je rectifie. Ils ne le furent qu'après, ils étaient conseillers généraux) l'ancien député radical Hérard. Mme Branchereau, une pharmacienne, me pilotait à travers le pays. J'envoyais des circulaires, je distribuais des tracts, mais je me heurtai à un mur d'indifférence.

L'aventure la plus désagréable qui m'arriva, fut à l'occasion d'une *grande réunion* que j'avais organisée par voie d'affiches et de tracts à Angers. J'avais obtenu l'acceptation de quatre députés : Roclore, Guy Petit, Bougrain et Dixmier.

Tous, pour des raisons diverses, s'excusèrent à la dernière minute. Bien leur en prit. La salle était vide. Quelques vingt de mes amis se répartissaient dans un espace désert. C'était presque aussi bien. Moins il y avait de témoins à la déconfiture, mieux je m'en tirerais. Ainsi il n'y avait pas de témoin. Ce fut une leçon. Peu après, j'appris que les conservateurs du cru avaient demandé au marquis de Geoffre de les représenter. Il fut élu. Mon passage en Maine-et-Loire n'avait vraiment pas laissé de traces.

En 1949 ou 1950, ayant un bureau au RGR et m'occupant de la Propagande, affiches, tracts, réunions, cours d'orateurs, j'eus de nombreux contacts avec des élus et des comités du RGR. En Côte d'Or, à l'occasion d'une journée de propagande, l'animatrice locale, Mme Tainturier, fille d'un ancien sénateur radical de l'Ardèche, Astier, était pleine d'ambition et elle espérait bien, grâce au RGR, pousser jusqu'au Parlement. Il y avait bien Jacqueline Patenôte<sup>1</sup>, déjà élue, et quelques autres femmes républicaines qui vivaient dans la politique avec l'espoir d'en vivre un jour, telles Marianne Verger<sup>2</sup>, Kraemer-Bach<sup>3</sup>, Finidori<sup>4</sup>, Marthe Réel et, chez nous, une amie très chère, mais déjà âgée, Marthe Viret<sup>5</sup>.

J'allais donc à Dijon. Réunion au palais ducal, banquet, etc. Ce fut très sympathique. Par la suite, j'étais en rapport assez régulier avec Roclore<sup>6</sup>, député, puis avec Roger Duchet, sénateur, secrétaire général du Centre National des Indépendants. Mon espoir était le suivant : figurer sur la liste Kir, Roclore, Lalle<sup>7</sup>, au nom de RGR, obtenir dans ce but l'investiture du comité directeur de Paris et venir à Dijon. "Vous me prenez en dernière position et nous obtenons la majorité absolue. Ou bien je fais ma liste et vous perdez au moins un siège". Tel était mon raisonnement proposé.

---

1. Jacqueline Thome-Patenôte (1906-199) était la fille d'André Thome, député de Seine-et-Oise en 1914, et l'ancienne épouse de Raymond Patenôte, ancien ministre. Maire radicale de Rambouillet, elle fut conseillère de la République de 1946 à 1958, puis députée jusqu'en 1978. Elle fut secrétaire général du Rassemblement des femmes républicaines. En 1984, elle fut candidate aux élections au Parlement européen sur la liste conduite par Simone Veil.

2. Marianne Verger a appartenu au mouvement de résistance "Ceux de Libération-Vengeance". Membre du Parti radical, elle a appartenu à l'Assemblée consultative provisoire de Paris. Elle a essayé d'y œuvrer en faveur de l'égalité des sexes. En 1947, elle rejoint le RPF.

3. Marcelle Kraemer-Bach fut sans doute la femme la plus marquante du Parti radical de la 3<sup>e</sup> République.

4. Madeleine Finidori, écrivain, était en 1951 en deuxième position sur la liste conduite par Paul Bastid dans le deuxième secteur de la Seine.

5. Sur les femmes et la vie politique, voir William Guéraiche, *Les femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Paris, Éd. de l'Atelier, 1999, 304 p.

6. Marcel Roclore est député Indépendant.

7. Albert Lalle (1905-1979) fut député Indépendant de la Côte d'Or de 1945 à 1967. Jean Bouhey l'aurait fait entrer au comité départemental de la Libération en 1944. Candidat malheureux en 1945 sur la liste conduite par le chanoine Kir, il est élu en 1946 et en 1951 cette fois-ci contre Kir. Cet agriculteur est maire de Villy-le-Moutier depuis 1935, député de 1945 à 1967. Souvent présenté comme "le député des paysans", il fut un temps président de l'Amicale parlementaire agricole et rurale (1959-1961).

Dans ce but, j'envoyais à tous les élus une lettre ronéotypée, donnant une synthèse de l'actualité politique. Je pris les adresses au RGR et je faisais tirer mes papiers à la *Réconciliation*. Une réunion fut enfin prévue, dans un café, près de la gare de Dijon, sous la présidence d'un vieux conseiller général de Vitteaux, qui avait déjà été candidat et qui n'était pas fâché de voir un jeune se lancer sous son patronage. J'avais vu à plusieurs reprises Bacot, le directeur du *Bien Public*. André Portier m'avait même accompagné sur place. J'avais une chambre chez une Mme Viallanes. Mais je dois dire que les concours locaux étaient plutôt mous. Le docteur Deguignaud ne voulait rien faire. Degay, employé à la SNCF était un timoré sans audience. J'étais seul. Lors d'un week-end, Touchard de Paris vint en voiture pour me permettre d'aller aux Laumes et dans quelques autres sous-préfectures. Accueil courtois, mais sans aucun rendement.

L'affaire devait donc se régler au sommet. J'espérais toujours obtenir l'investiture du comité directeur, puisque j'en faisais partie. Erreur. Jean-Paul David<sup>1</sup> avait partie liée avec Mme Tainturier, il pesait sur les voix des petits partis. Je fus donc battu. Ma déception fut à la mesure de mes espoirs et de mes démarches en Côte d'or.

J'étais allé sur place, lors d'une réunion des élus du CNI, autour de Duchet et de Roclore. Je ne fus pas admis à la réunion, et il me fut dit qu'ils avaient déjà assez de problèmes entre eux sans que je vienne compliquer encore leur tâche. Je sus par la suite qu'ils essayaient surtout d'éliminer le chanoine Kir par persuasion. J'avais également essayé de me mettre bien avec le chanoine. Un dîner avait été organisé avec lui et pour moi chez Mme Bragadir. Bonne ambiance, mais le chanoine était un malin. Il n'allait pas s'engager avec moi la première fois que je le voyais.

Ainsi donc, après l'investiture ratée, je me retrouvais dans le vide. Un peu partout les listes se formaient, les promesses se multipliaient. Mes contacts avec les élus se poursuivaient, jusqu'au jour où Paul Bastid, député sortant du 2<sup>e</sup> secteur de Paris, voulut s'assurer du concours de mes amis. Il se savait menacé, car Bernard Lafay avait obtenu, ou espérait avoir, l'investiture du RGR.

Le Parti Radical Socialiste tenait un petit congrès à la salle Wagram. Paul Bastid s'y rendait en fin d'après-midi. Alors que j'étais dans les couloirs de l'Assemblée, il me demanda de l'y accompagner. Nous partîmes donc dans une voiture qu'il avait, comme directeur de *L'Aurore*. Il faut dire que je connaissais assez bien Paul Bastid, d'abord au RGR, membre comme lui du comité directeur, et puis j'étais allé le voir avant d'aller en Espagne, et il m'avait donné une lettre d'introduction auprès d'un de ses amis de Madrid. Et puis, en 1947, au moment des législatives, j'avais placé sur sa liste du RGR deux camarades du PSF, Albert

---

1. Jean-Paul David, secrétaire général du RGR, exerce, en effet, une influence importante sur la distribution des investitures.

Dom et Jean Nicolai ; le premier était en troisième position, le second est mort il y a quelque temps. Tous deux essayaient de percer dans la politique.

J'arrive donc salle Wagram aux côtés de Paul Bastid qui, en cours de trajet, m'avait offert la deuxième place sur la liste. Il était député sortant, mais en perte de vitesse et c'était Bernard Lafay qui avait l'investiture du RGR. Si les choses n'avaient pas tourné différemment, j'aurais sans doute accepté cette deuxième place, faute de mieux, mais cela ne m'aurait mené à rien. Avant d'entrer dans la salle enfumée et houleuse, Bernard Lafay et Laffargue<sup>1</sup> m'aperçoivent et me font signe. Quelques minutes plus tard, ayant laissé Bastid, je rejoins Lafay et Laffargue qui me font le grand jeu de la séduction. "Vous n'allez pas aller avec Bastid ! Venez avec nous, vous aurez la deuxième place". Soucieux de ne pas me lâcher, ils me conduisent rue Taitbout à la *Réconciliation* et me donnent rendez-vous pour dîner dans cette même rue Taitbout, près du boulevard Haussmann. Je transmets ces propositions à André Portier. Le feu vert m'est donné. Au cours du dîner, l'affaire est conclue. Je laissais tomber froidement Bastid, mais j'avoue ne pas avoir eu le courage de lui téléphoner. Le lendemain et le surlendemain il m'appela plusieurs fois. Je fis dire que j'étais en voyage. Il comprit et ne me le pardonna certainement pas. Chaque fois que j'eus l'occasion de me retrouver non loin de lui, nous nous ignorâmes sans cordialité. Il fallait bien choisir.

La campagne électorale allait s'engager. Je ne me souviens pas très bien où se trouvait notre quartier général, le mien s'établit rue Taitbout et rue Montmartre dans une permanence de la RF. Ce fut tout de suite une véritable ruche de dévouements.

Pour faire plaisir à Queuille, et sans doute parce qu'il finançait, l'avocat Tanger fut choisi comme troisième, puis Marianne Verger, une militante du RGR, puis René Marchand, ancien conseiller municipal PSF. Ainsi notre liste était-elle assez équilibrée. Je n'étais pas un otage.

La campagne fut ardente et vivante. Les préaux d'école étaient pleins. Beaucoup de mes amis m'accompagnaient et me soutenaient. Lafay n'était pas brillant. Laffargue, par contre, était éblouissant. J'avais mission de répondre aux contradicteurs. Bien sûr, on se demandait toujours à quelles attaques il faudrait faire face.

Un soir, c'était rue de Passy, un vieux radical du nom de Colledoeuf s'en prit à moi parce que j'avais été PSF. Dans une salle passionnée, ma réponse fut fulgurante. La Gestapo, La Rocque, Daladier, la *Réconciliation*. C'était gagné. Et puis je bénéficiais d'un concours extraordinaire. Toutes mes relations de famille et politiques furent touchées à Paris et en province. Des ronéos, présentant ma candidature, furent envoyées un peu partout, avec la liste des

---

1. Georges Laffargue est depuis 1946 conseiller de la République de la Seine.

arrondissements concernés par l'élection. Il s'agissait des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>, soit plus de 550.000 électeurs. Il était dit que le succès de Bernard Lafay était acquis, c'était le mien qui était en jeu. Ainsi des centaines d'électeurs, surtout dans les 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements reçurent-ils ces invitations "de la part de..." Certains en reçurent plusieurs. Ils étaient intéressés et séduits par notre organisation. Le succès dépassa nos espérances.

Il fallait 37 ou 38.000 voix pour avoir un élu, notre liste eut une moyenne de 80.000 voix. J'étais largement élu.

Nous allâmes, ma femme, Paul Corteel et moi, de mairie en mairie et dans certains bureaux de vote pour assister au dépouillement. A la mairie du 8<sup>e</sup>, centralisatrice, le succès était évident, puis chez Bérard-Quélin<sup>1</sup>, à la Société Générale de Presse, avenue de l'Opéra.

Dans le couloir d'entrée nous sommes croisés par le célèbre avocat Henri Torres, qui, lui aussi, avait goûté du Parlement. "Mieux vaut Léotard que jamais", dit-il. Il ne me connaissait pas. Présentations. Ironie mais pas confusion.

## 7

### AU PALAIS-BOURBON

Ainsi j'étais élu. C'était pour moi la consécration de bien des efforts, l'aboutissement de bien des rêves. Pendant toute la campagne électorale, je m'étais refusé à y croire vraiment pour ne pas avoir de déception. Mais, dans cette soirée du 17 juin 1951, je réalisais ce que ce succès changeait dans ma vie.

Le lundi, en fin de matinée, j'allais avec Bernard Lafay pour les formalités d'usage, inscription à la questure, choix d'un vestiaire. Au moment de passer de la salle des pas perdus aux salons qui conduisent à la salle des séances et à la bibliothèque, je suis arrêté, comme cela m'était déjà arrivé, par un huissier peu avenant. "Cette fois vous ne m'empêchez pas de passer, pour en être sûr, je viens de me faire élire". J'eus toujours de bons rapports avec les huissiers, jamais avec celui-là !

La grande affaire était de m'inscrire à un groupe politique. Martinaud-Déplat, secrétaire général du parti radical, élu dans les Bouches-du-Rhône, recrutait pour le groupe radical. Lafay s'inscrivit sans rechigner. De mon côté j'hésitais. Avec Jean Médecin et Gérard de Montiou, j'essayais de constituer un groupe RGR ou radical indépendant. Nous déposâmes même le titre mais, après bien des essais, nous dûmes y renoncer et nous fûmes tout simplement apparentés au groupe radical. Sans être incorporés au même titre que les autres élus, nous avions les mêmes prérogatives. Nous assistions aux mêmes réunions,

---

1. Georges Bérard-Quélin, de sensibilité radicale, publie une lettre confidentielle, *Le Bulletin Quotidien*.

nous avions le même secrétariat. Mes rapports avec certains collègues furent difficiles en raison de ma position sur la liberté de l'enseignement mais, nouveau venu, je n'avais qu'à écouter. Il y avait au groupe radical beaucoup d'hommes d'expérience. Je ne regrette pas de les avoir connus, même si je n'ai pas été dans leur intimité. En politique on est rarement et vraiment marié !

C'était au groupe radical qu'il y avait le plus d'anciens de la Troisième. Ils avaient survécu et ressurgi comme par miracle. En 1947 ils étaient 27, puis en 1951 ils montèrent à 57. Plus un groupe avait d'inscrits plus, en principe, il pesait dans la vie parlementaire, plus il donnait droit à des ministres, plus il était représenté dans les commissions. Ainsi de Montjou et moi-même, qui n'avions rien de radical, étions-nous accueillis pour notre modeste apport.

Ce groupe radical était resté à l'image du monde parlementaire de la III<sup>e</sup> République : liberté de travail, d'intervention et de vote, quelques compétitions autour des postes dans les grandes commissions, nécessité de rapports courtois avec tous pour ne pas risquer de représailles. J'avais obtenu les commissions que je désirais, Presse et Enseignement, la première pour œuvrer en faveur de la presse spoliée à la Libération, la deuxième pour faire gagner les lois Marie et Barangé, dont on prévoyait la discussion serrée.

Lors du renouvellement de ces commissions, ma place à l'Education nationale fut contestée et j'eus contre moi un radical bien laïque, Turines ou Mailhe. Grâce aux pouvoirs que j'avais pris le soin de réunir et averti par de bons amis, je fus quand même choisi dans un groupe qui votait laïque à 40 contre 12.

Le président était Yvon Delbos, un radical de la Dordogne, qui avait fait carrière dans de nombreux gouvernements. Il devait avoir de bonnes assises locales. Mais de talent point. Fatigué et sceptique. Il fut encore ministre dans quelques gouvernements. Peut-être aurait-il pu être premier ministre : mais quel manque d'originalité dans l'esprit et dans l'expression ! Delbos fut candidat du parti radical à l'élection présidentielle de 1953, qui finit par l'élection de René Coty. Lors de la réunion préparatoire des groupes radicaux à laquelle j'assistais dans une salle du congrès de Versailles, Yvon Delbos prononça ces simples mots : "Mes chers amis, vous me connaissez, je suis un bon républicain et je

passé la parole à ceux qui la demandent". Ce fut tout<sup>1</sup>. Les voix obtenues furent à l'échelle de ces propos<sup>2</sup>.

Bien sûr, l'oracle du parti radical était Edouard Herriot, président de l'Assemblée, qui siégeait à l'hôtel de la Présidence. Podagre, il se traînait avec deux cannes pour aller à la salle des séances. Ainsi devait se déplacer Louis XVIII avant de consentir à être dans une petite voiture. Herriot était resté un symbole. On le gardait comme une figure du passé.

Au groupe même, il y avait un fort contingent de très vieux. Des caciques du radicalisme, Viollette, Dezarnaulds, Chassaing, Tony-Revillon, Delcos, Abel Gardey, du Gers, Couderc, du Tarn, Daladier, du Vaucluse, Vincent Badie, Massot, Jules Julien, André Marie, tous des élus d'avant guerre que je côtoyais avec beaucoup de déférence et qui ne me jugeaient sans doute pas avec beaucoup de bienveillance. La tradition d'autrefois voulait que les nouveaux attendent au moins quatre ans avant de monter à la tribune ou d'ambitionner un poste quelconque.

Il y avait aussi René Mayer et Mendès France qui ne s'aimaient pas, Jean-Paul David, Bourguès-Maunoury, Félix Gaillard, Maurice Faure qui firent une belle carrière et des nouveaux venus comme Laforest<sup>3</sup>, Nigay<sup>4</sup>, Genton<sup>5</sup>. Ceux-

---

1. Pierre de Léotard résume ici de façon lapidaire la déclaration d'Yvon Delbos que voici : "Tout ma carrière politique indique le sens de cette candidature. Ce n'est pas, je crois l'avoir prouvé, un acte d'ambition personnelle. Ce n'est pas non plus dans l'esprit de mes amis comme dans le mien, une étroite manifestation de parti. Ma candidature a un caractère de large union républicaine et nationale. Je n'ai jamais dissimulé mes opinions. Mais je sais le rôle d'arbitrage, le respect de la souveraineté nationale qui incombent au président de la République. Je ne suis donc pas un candidat de combat. Je voudrais avec toute l'ardeur de ma foi démocratique contribuer au-delà des divisions présentes, à un grand effort de réconciliation et de rénovation pour la République et l'Union française." Cité par Bernard Lachaise, *Yvon Delbos, biographie 1885-1956*, Périgueux, 1993, p. 306.

2. Yvon Delbos a obtenu au premier tour de scrutin, le 13 décembre 1953, 129 voix sur 932 votants. Il arrive ainsi en quatrième position derrière Naegelen, Laniel et Bidault. Yvon Delbos retire sa candidature à l'issue du troisième tour. Il n'a pas fait le plein des voix radicales et son adhésion au projet de CED lui vaut l'hostilité des anticédistes. *Ibidem*, p. 307.

3. Henri Laforest (1904-1989), avocat, secrétaire de la conférence du stage, avait été l'un des dirigeants des Jeunesses radicales-socialistes. Il avait occupé les fonctions de chef adjoint du cabinet du ministre de l'agriculture Cathala en 1935 et 1936 et s'était fait élire conseiller général en 1937. Résistant, membre de l'Armée secrète, il avait participé à la campagne d'Allemagne. Il fut conseiller de l'Union française (1950-1951) puis député radical de la Dordogne de 1951 à 1958 et secrétaire d'État chargé des relations avec les États associés en 1955 dans le cabinet Faure et aux Forces armées dans le cabinet Mollet. Maire de Montrou de 1953 à 1977, conseiller général de 1954 à 1979, il fut vice-président du Parti radical en 1958. En 1966, il avait été exclu de la FGDS car il s'était opposé à la décision de François Mitterrand d'accorder l'investiture à Georges Bonnet pour les législatives de 1967. Il se rapprocha alors de la majorité.

4. Pierre Nigay (1903-1973), médecin, est le petit-neveu du député puis sénateur Gacon (1889-1914). Il fut président de l'Association générale des étudiants de Paris en 1927 et 1928 et vice-président de l'UNEF(1927-1930). Ancien militant des Jeunesses radicales, il fut député de l'Allier de 1951 à 1955. Il suivit Bernard Lafay au Centre républicain et fut battu à nouveau en 1958. Pierre Nigay était un spécialiste du diabète.

5. Jacques Genton, né en 1918, diplômé de l'École libre des sciences politiques, exerce les fonctions de sous-préfet jusqu'à son élection en 1951 en qualité de député RGR du Cher. Battu en 1956, il devient directeur-adjoint du cabinet de Maurice Faure, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et participe en tant que tel à la délégation française pour le traité de Rome. Il fut sénateur de 1971 à 1980.

ci avaient constitué un sous-groupe de fait, *les obscurs*, sans doute parce qu'ils étaient impatients de ne pas le rester. Ils m'avaient invité à un de leurs déjeuners, mais on sentait qu'à la première occasion le moindre *obscur* aspirait à briller.

Les premiers grands débats qui eurent lieu à l'Assemblée furent autour de la loi Barangé qui consistait à subventionner les écoles libres avec l'argent de l'Etat. Le vote de cette loi aurait pu être reportée en octobre, mais deux raisons sont à retenir :

1. Les catholiques avaient besoin de subventions pour la rentrée d'octobre, ils se faisaient pressants.

2. Le RPF, qui avait obtenu 120 élus, mais aurait pu en avoir 180 si la loi des apparentements n'avait pas joué contre lui<sup>1</sup>, était désireux de casser la majorité, c'est-à-dire de séparer le MRP et les socialistes. Dans le souci de garder les voix catholiques et d'être le plus ardent défenseur de l'école libre, le MRP voulait rester en flèche et ne voulait pas être tourné par le RPF

Ainsi, très rapidement, se constitua un groupe de parlementaires pour la défense de la liberté de l'enseignement<sup>2</sup>. Je crois que Barangé, député MRP de Maine-et-Loire en fut le Président. J'obtins un poste de vice-président. Le bureau de cette association, qui comptait la majorité absolue des députés, se réunissait assez régulièrement, non loin de l'Assemblée à la diligence d'Edouard Lizop<sup>3</sup>. La proposition de loi accordant des subventions pour le matériel scolaire était prête. On la fit signer par les deux premiers membres par ordre alphabétique. Barangé<sup>4</sup> et Barrachin. C'est ainsi qu'on la nomme souvent loi Barangé-Barrachin.

La commission de l'Education nationale fut saisie au fond et la commission des Finances saisie pour avis. La majorité était acquise aux partisans de la loi dans les deux commissions, mais la lutte était ardente. Ses adversaires socialistes et communistes rivalisaient pour retarder le débat. Pour mettre un terme aux discussions et pour arrêter les flots d'éloquence des socialistes genre

---

1. Si le scrutin de 1946 avait été maintenu, le RPF aurait obtenu 26 sièges supplémentaires, soit au total 146 sur 627. Le RPF n'aurait donc pas atteint la barre des 200 députés qu'il s'était fixé. Voir Éric Duhamel, "La loi des apparentements, 9 mai 1951", J.-F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX<sup>e</sup>*, Paris, PUF, 1995, p. 43-45.

2. Il s'agit de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

3. Edouard Lizop était le secrétaire général du secrétariat d'études pour la liberté de l'enseignement.

4. Charles-Henri Barangé (1897-1985), député MRP du Maine-et-Loire de 1946 à 1955, signe avec Edmond Barrachin (RPF) et Armand de Baudry d'Asson (Indépendant) une proposition de loi qui vise à accorder une allocation par enfant et par trimestre à l'association des parents d'élèves des établissements privés et au conseil général pour les établissements publics. Cette loi, qui fut votée après des débats passionnés, le 21 septembre 1951, complète la loi André Marie, du nom du ministre de l'Éducation nationale, loi qui étend les bourses aux élèves des établissements privés du second degré.

Deixonne<sup>1</sup> et Mme Lempereur<sup>2</sup>, j'avais eu recours au règlement, et je demandais que, par scrutin, la clôture de la discussion soit prononcée. A tous les coups je gagnais. Parmi les commissaires désignés par le groupe radical et l'UDSR, je devais avoir deux ou trois mandats et je devais, avant chaque réunion, m'assurer qu'ils me seraient bien remis. C'était René Billères<sup>3</sup>, autre radical, qui, lui, avait les mandats des radicaux laïques.

La discussion générale vint très vite devant l'Assemblée. La bataille fut alors aussi serrée. J'avais une douzaine de mandats écrits remis par des radicaux élus avec des voix de droite : Médecin<sup>4</sup>, de Montjou<sup>5</sup>, Ducreux<sup>6</sup>, Genton<sup>7</sup>, Verneuil<sup>8</sup> et quelques musulmans. Je devais, à chaque scrutin, faire le tri des pour et des contre sous l'œil un peu amer et ironique des vieux radicaux. C'était un rôle *ingrat* que je remplissais avec une certaine passion. Je savais que l'apport de ces voix centre gauche était capital, car elles couvraient les MRP sur leur gauche. J'ai dit rôle ingrat parce qu'au lieu de me concilier la sympathie de nombreux députés, ce qui était facile, je les braquais d'entrée de jeu.

Il faut dire que, pour beaucoup de nouveaux élus, l'arrivée au Palais-Bourbon est une épreuve d'isolement et d'ignorance. Les anciens en imposent

---

1. Maurice Deixonne est député socialiste du Tarn et l'un des principaux orateurs de la SFIO pour la défense de la laïcité. Sur la laïcité, voir Jean-Marie Mayeur, *La question laïque, XIXe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 1997, 238 p.

2. Rachel Lempereur (1896-1980), institutrice, est élue députée du Nord le 10 novembre 1946 et réélue en 1951 et 1956. L'essentiel de son activité a consisté à défendre les principes de la laïcité. Elle fut exclue du PS en 1973 pour avoir maintenu sa candidature aux élections cantonales face au candidat officiellement investi.

3. René Billères est député radical des Hautes-Pyrénées. Il est devenu président de la Commission de l'éducation nationale en janvier 1949.

4. Jean Médecin est député des Alpes-Maritimes et maire de Nice.

5. Gérard de Montjou est député de la Vienne.

6. Curieux destin que celui de Jacques Ducreux (1918-1952) qui réussit à se faire élire député RGR des Vosges en 1951 sous une fausse identité. Comme journaliste au quotidien *Est-France*, il avait suivi la campagne électorale de Paul Anxionnaz dans la Marne le 2 juin 1946. Celui-ci fit de Ducreux son secrétaire parlementaire quand il fut élu à la présidence de la commission de la Défense nationale. En 1951, Ducreux se présente dans les Vosges sur une liste modérée-RGR conduite par André Barbier. Le 1<sup>er</sup> février 1952, sa voiture dérape sur le verglas et il décède sur le coup. Les gendarmes accourus pour établir les premières constatations d'usage trouvèrent dans son portefeuille deux cartes d'identité : l'une établie au nom de Jacques Ducreux, l'autre plus ancienne au nom de Jacques Tacnet sur lequel pèse un mandat d'arrêt. Le scandale éclate, exploité par ceux qui veulent mettre en difficulté le gouvernement. Comment cet homme recherché par toutes les polices a-t-il pu se faire élire député sans qu'il ait eu besoin de justifier à un moment ou à un autre de son identité ? Il semblerait que Tacnet, journaliste à Vichy et probablement favorable à la Révolution nationale, ait décidé en 1942 de rallier l'Afrique du Nord. Engagé dans les forces combattantes, il déserte peu après, peut-être pour ne pas avoir à rendre des comptes sur son passé à Vichy. De retour en métropole en 1945, il fait cette courte carrière d'abord de journaliste, dans un organe issu de la Résistance, puis politique en profitant de la bienveillance de Paul Anxionnaz, aux états de service incontestables (Voir la notice rédigée par nos soins pour le *Dictionnaire des parlementaires français, 1940-1958, op. cit.* et Paul Anxionnaz, *Mes trois Républiques*, Paris, La Pensée universelle, 1988, p. 234.) Pierre de Léotard dépose le 16 février une proposition de loi tendant à faire vérifier par les bureaux des Assemblées l'identité de leur membre. A la suite de cette affaire, il a été décidé d'exiger des parlementaires un extrait d'acte de naissance. Ainsi, avons-nous retrouvé celui de Pierre de Léotard déposé après sa réélection en 1956.

7. Jacques Genton est député du Cher.

8. Jacques Verneuil est député de Charente-Maritime.

par leur expérience. Ils se sont partagés les présidences et vice-présidences de commissions. S'il y a des postes à l'extérieur, ils les gardent jalousement. Pour comble, l'élu de province, qui est le roi à Cholet, à Narbonne ou à Roanne, se trouve isolé à Paris. Il trouve avec peine une modeste chambre. Il prend ses repas au restaurant de l'Assemblée. Il ne sait que faire de ses soirées, à moins qu'un grand électeur ne le traite avec faste. Le lendemain n'est que plus sombre<sup>1</sup>.

Ainsi, à part les communistes qui se surveillent, il est facile de se créer un réseau de sympathies personnelles qu'on retrouve d'ailleurs au moment de scrutins personnels. Je m'étais ainsi lié avec de nombreux musulmans français d'Algérie. Si le drame algérien n'avait pas eu les développements que nous savons, j'aurais sûrement été invité par ces amis de la France, Mekki<sup>2</sup>, Hakiki<sup>3</sup> ou Rabah<sup>4</sup>, etc.

Revenons à la loi Barangé. Son adoption par la Chambre et par le Sénat fut, depuis cinquante ans, la première vraie brèche dans l'arsenal des lois laïques. Les chefs de la gauche ne s'y trompaient pas. La loi Marie pour l'enseignement secondaire devait suivre, puis la loi Debré qui, vraiment, plaça au même plan l'enseignement public et l'enseignement privé<sup>5</sup>.

Le grand grief des gens de gauche à l'égard de la religion catholique ou protestante, c'est que ses prêtres et ses pasteurs faisaient un devoir de conscience, au moment des élections, de voter pour des candidats favorables à l'enseignement privé, tenu dans sa quasi totalité par des religieux ou des chrétiens laïques. Ce n'est que depuis 1958-1960 que la hiérarchie catholique n'intervient plus. Électeurs et électrices se sentent plus libres. Ils votent sans arrière pensée pour des socialistes et des communistes, surtout lorsque des évangélistes leur démontrent que le véritable combat réside dans la libération de l'homme et dans son affranchissement face à la violence d'un capitalisme dominateur ! Si la gauche avait pu connaître l'évolution des chrétiens, il y a longtemps qu'elle aurait abandonné son cheval de bataille de l'anticléricalisme.

Le Président du Conseil investi en août 1951 était René Pleven. C'était un ancien collaborateur du général de Gaulle devenu leader de l'UDSR où il se

---

1. La description n'est pas fautive. On trouvera une excellente illustration de la description de Pierre de Léotard dans le roman à clefs écrit par Christian Pineau : *Mon cher député*, Paris, Éd. Julliard, 1959, 220 p.

2. Ahmed Mekki-Bezzeghoud fut député d'Oran de 1946 à 1953, année de sa disparition.

3. Ould Moussa Djalili Hakiki fut député d'Oran de 1951 à 1955.

4. Faut-il lire ici le nom de la ville de Rabat ? Aucun député du nom de Rabah n'existe.

5. La loi Debré du 31 décembre 1959 définissait les relations entre l'État et les établissements privés sur la base de contrats simples ou de contrats d'association. L'État assure les salaires et une partie des dépenses de fonctionnement et en échange exerce un droit de regard plus ou moins important suivant le type de contrat. C'est en fait la loi Guerneur du 25 novembre 1977 qui a placé presque sur le même plan les deux systèmes d'enseignement en assurant aux enseignants des établissements privés sous contrat la parité de carrière et de salaire avec les fonctionnaires.

partageait la vedette et les partisans avec François Mitterrand. Après le vote des lois Barangé et Marie, le Parlement s'était séparé et il se réunit en octobre, novembre et décembre pour le vote du budget. C'était, et c'est toujours, l'occupation prioritaire des élus en fin d'année. Les budgets se succédaient dans un climat de mauvaise humeur. Les anciens combattants, les paysans, les bouilleurs de cru, les fonctionnaires de la police avaient leurs porte-parole. Le 31 décembre, on arrêta la pendule pour les dernières navettes entre le Sénat et l'Assemblée. C'était devenu un rite.

Début 1952, pour peu de temps, Edgar Faure, un radical subtil et doué prit la relève mais pas pour longtemps. On l'écoutait, on ne le suivait pas.

Au cours de cette première année de mandat, les élus RPF, arrivés à 121, avaient été travaillés par des courants contraires. Il y avait les élus gaullistes, désignés par l'appareil et devant tout à l'étiquette, et il y avait les hommes politiques par penchant ou vocation, d'anciens élus qui, eux, ne tenaient pas à rester des opposants systématiques : les Bardoux, Bergasse, Barrachin, Boisdé, Frédéric Dupont, Godin<sup>1</sup>, Grousseau, Legendre<sup>2</sup>, Mignot<sup>3</sup>, Mondon, Raingard<sup>4</sup>, de Sesmaisons, etc., soit 34 élus, ne tenaient pas à être des démolisseurs professionnels.

Aussi, lorsqu'en mars 1952, Antoine Pinay sollicita l'investiture, ces élus RPF se joignirent à la majorité centriste. Des radicaux, le pouvoir passait aux Républicains Indépendants d'alors, non sans susciter les réticences du MRP. Peu après, devant l'éclatement de ses élus, le général de Gaulle prit du recul et les 71 restants du RPF devinrent le groupe des Républicains Sociaux.

Au lendemain de leur succès de 1951, consacrant celui des municipales précédentes, à Paris notamment, le dirigeant du RPF Jacques Soustelle pensait que l'heure du retour de de Gaulle était proche et qu'il fallait s'y préparer. Pour rendre ce retour vital et providentiel, il fallait bloquer le système et démolir les

---

1. André-Jean Godin (1900-1989), fils d'un procureur général à la Cour des comptes, a appartenu à plusieurs cabinets ministériels avant de devenir le chef du cabinet du directeur général des Finances du Maroc de 1926 à 1928. De retour en France, il entre dans l'administration préfectorale et est chef du cabinet de Tardieu (1928-1930). En 1940, il refuse la défaite et devient l'un des responsables de la résistance dans la police. En 1944, il remplit les fonctions de secrétaire général de la préfecture de police de Paris. Il est élu en 1945 député de la Somme sous la double étiquette de radical et de gaulliste. Membre du RPF depuis sa fondation, il est réélu en 1951 et devient vice-président de l'Assemblée nationale. Il n'est pas réélu en 1956.

2. Jean Legendre (1906-1994), employé de commerce puis journaliste notamment à *L'Écho de Paris* et à *L'Époque*, fut délégué départemental PSF en 1936 et délégué à la propagande du CPRN de 1930 à 1939. Après avoir appartenu avec J. Denais à un groupe de résistants dans la Seine-et-Oise, il est député de l'Oise en 1945. Il fut maire de Compiègne de 1947 à 1989 (à l'exception des années 1954-1957), président du conseil régional de Picardie de 1973 à 1976. On utilise le terme de "legendrisme" pour qualifier sa capacité à fédérer dans l'indépendance des soutiens locaux.

3. André Mignot (1915-1977), avocat, fut député gaulliste de la Seine-et-Oise en 1946 et de 1951 à 1962. Il fut maire de Versailles de 1947 à 1977.

4. Michel Raingard, né en 1919, est professeur de lettres puis, à partir de 1946, journaliste parlementaire puis secrétaire administratif du groupe des Républicains indépendants du conseil de la République. En 1951, il est élu député de la Loire-Atlantique, réélu en 1956 et battu en 1958.

gouvernements les uns après les autres. Dans ce but, Jean-Louis Vigier<sup>1</sup> organisa une rencontre chez lui, rue de Bellechasse, avec Max Brusset<sup>2</sup>, de Montjou<sup>3</sup> et moi-même. "De combien de voix pourriez-vous disposer pour voter contre tous les gouvernements ?" Je restai dans le vague pour deux raisons essentielles : je n'avais qu'une influence réduite, mes collègues du groupe radical n'étaient prêts ni à se lier, ni à se rallier et je n'avais pas le tempérament d'un démolisseur. Bien plus, je sentais que, si mes amis critiquaient les gouvernements, ils déploreraient leur succession.

Je me souviens de cette proposition Soustelle et de la conjonction R.P.F. communistes avec une certaine ironie, quand je pense que le gaullisme est revenu au pouvoir et qu'il l'a gardé, au nom de la stabilité gouvernementale qu'il rendait difficile sinon impossible, entre 1951 et 1956.

Avant d'aller plus loin dans mon récit des années vécues au Parlement, je voudrais évoquer la vie parlementaire et l'existence d'un élu.

En politique on peut ranger les citoyens en quatre catégories.

La première est celle des élus. Ils ont franchi une barrière, vocation, héritage, travail, persévérance. Ils sont en place, Sénat, Assemblée nationale, conseil général. Les élus cantonaux étant le vivier d'où sortent sénateurs et députés, grâce aux services qu'ils rendent dans leur secteur et aux contacts qu'ils ont sur le plan départemental, avec tous les autres élus et avec l'administration. Ces élus représentent une caste à part. Tout individu est un électeur, donc un client. La réélection dépend d'eux. On est donc à leur service, mais il convient de savoir expliquer, excuser, présenter les événements et sa propre impuissance face aux règlements et à l'administration.

Immédiatement après les élus viennent les candidats à la candidature, les cadres administratifs des partis, les militants locaux désireux de se placer. Certains réussissent par leur activité, le rédacteur d'un journal local ou le secrétaire d'un député. D'autres se trouvent désignés par leur rayonnement personnel : médecin, vétérinaire, notaire.

Et puis il y a, il y avait surtout les militants, ceux qui reprennent du service tous les cinq ans, ceux qui aiment se montrer : colleurs d'affiches, chauffeurs bénévoles, membres du service d'ordre, organisateurs de la

---

1. Jean-Louis Vigier, journaliste, participa à la résistance et dirigea de 1945 à 1947 le journal *L'Époque*. Membre du conseil national du RPF, il est alors conseiller municipal de Paris et député de la Seine (depuis 1951). Il fut réélu député puis sénateur en 1959 sous l'étiquette du CNIP.

2. Max Brusset (1909-1992) est député de Charente-Maritime. Entre les deux guerres, il avait été l'un des principaux collaborateurs de Georges Mandel. Très actif dans la résistance depuis 1940, il fut arrêté et condamné à mort en 1944, puis délivré par des résistants. A la Libération, il fut conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine avant de se présenter en Charente-Maritime sous l'étiquette PRL. Il s'est présenté en 1951 sous l'étiquette RPF.

3. Gérard de Montjou (1903-1998), agriculteur, est le neveu d'Edgard de Montjou, député de la Vienne de 1902 à 1932 et le cousin de Guy de Montjou, député de la Mayenne de 1919 à 1928. Maire d'Iteuil en 1935, conseiller général de Vivonne en 1945, il est député RGR de la Vienne de 1951 à 1955.

campagne, circulaires, réunions, presse. On a vu lors de récentes présidentielles, que des femmes et des jeunes filles aimaient aussi se montrer. Les uns sont des discuteurs de coup, ils lisent, ils retiennent, les autres manifestent un penchant primaire. Ils portent des badges et font la foule aux réunions. Tous sont indispensables pour que les candidats se sentent *portés* pendant la bataille. On pourrait encore classer ces militants en deux catégories : ceux qui optent spontanément ou se rallient au gagnant probable et ceux, nombreux aussi, qui se manifestent ou s'agitent pour participer à la protection de leurs intérêts, de leurs capitaux, de leur monde. Ce sont les conservateurs d'une société héritée. Ils préfèrent les injustices qui les maintiennent, aux progrès qui pourraient les déranger.

La dernière catégorie des citoyens et des citoyennes, c'est celle pour laquelle la politique c'est "du pareil au même, c'est un langage pour initiés. Les réunions tournent à la bagarre, on n'y va pas ; les débats parlementaires, on n'y comprend rien ; les gouvernements se succèdent ; ils font la même politique, qu'ils soient de droite ou de gauche, ils votent des impôts sans cesse en augmentation. Une bataille électorale, ce sont des promesses non tenues, un avenir meilleur jamais atteint. Un échec est comparé à une partie de bridge perdue ou à un match manqué". Ces allergiques à la politique oublient simplement qu'un échec électoral, c'est souvent une carrière avortée ou brisée. A tout instant on peut redistribuer des cartes pour une nouvelle partie. Lorsqu'il faut attendre cinq ou neuf ans en politique, pour espérer revenir ou pour reprendre un mandat qu'un nouveau et dynamique de 30 ou 35 ans vient d'arracher, on peut dire qu'il vaut mieux se *reconvertir*. C'est d'ailleurs ce que font de nombreux élus à chaque renouvellement de mandat, surtout lorsqu'il y a changement de mode de scrutin, 1946, 1951, 1958, 1973<sup>1</sup>.

Un élu est donc un homme sorti du commun. Du jour au lendemain son optique n'est plus la même, son optique a changé. La vie d'un parlementaire se trouve alors confrontée avec deux impératifs - le mandat à exercer, les électeurs à suivre et à satisfaire.

L'exercice du mandat ne comporte pas de règle, mais il répond à l'idée que chacun s'en fait et qu'il croit être la meilleure.

J'ai déjà parlé du groupe où il fallait s'inscrire. Sous la III<sup>e</sup> République, ou certains élus ne l'emportaient que de quelques voix, ou lorsqu'ils avaient dans l'ouest conservateur une clientèle moins que progressiste, ou encore lorsqu'ils refusaient de siéger avec tel ou tel collègue, il y avait à la Chambre et au Sénat un groupe des non-inscrits. C'étaient les super-indépendants. Ils ne se référaient à aucune doctrine, à aucun programme.

---

1. Les élections législatives de 1973 se sont déroulées au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Il n'y a donc pas eu de modification du mode de scrutin.

Depuis la libération, les élus ne peuvent plus être de super-indépendants. Même Frédéric-Dupont a dû se rallier aux Républicains Indépendants. Seul Cornut-Gentille<sup>1</sup> joue à Cannes sur sa personnalité et Christian Fouchet bénéficiait de égards de l'UDR, à titre de pieux souvenir du gaullisme de la belle époque<sup>2</sup>.

La vie parlementaire, disons l'activité d'un élu à l'assemblée nationale n'avait, lorsque j'y étais, rien de commun avec la vie des affaires et des bureaux. D'abord un élu est son maître. Il règle son temps comme il l'entend. Présent ou absent lors des débats, il est sensé avoir toujours une raison valable pour faire ce qu'il fait. Le travail d'un élu peut être divisé en trois branches principales : la participation ou la présence dans l'hémicycle lors des débats, l'activité au sein des commissions, enfin le service des électeurs, correspondance, démarches dans les ministères, participation aux colloques ou aux entretiens organisés par confédérations, syndicats, comités locaux, et puis aussi la tenue des réunions à titre de vedette ou pour compte rendu de mandat.

La présence dans l'hémicycle n'est pas beaucoup plus pratiquée aujourd'hui que de mon temps. Dans certains groupes disciplinés, communiste, socialiste, M.R.P., il y avait des permanents qui se relayaient. Dans les groupes modérés et chez les radicaux régnait la plus grande fantaisie. Les présidents de groupe et de commission ne venaient que pour les grands débats ou quand ils avaient à intervenir. Ils restaient dans leur bureau, où ils disposaient de secrétaires et de téléphone, et d'où, d'ailleurs, par micro, ils pouvaient suivre les débats. En cas de vote important, ils étaient également appelés par sonnerie ou par signal lumineux.

Les vieux radicaux que j'ai approchés (ils étaient, en 1951, 22 sur 72 à avoir été élus en 1936 et avant. C'était la plus forte proportion de l'assemblée),

---

1. Léotard fait ici allusion au fait que Bernard Cornut-Gentille, qui avait été le ministre du général de Gaulle, avait quitté l'UNR par opposition à la politique algérienne du chef de l'État. Maire de Cannes depuis 1959, il fut réélu député en 1962, 1967 et 1973. En 1968 avait été élu Olivier Giscard d'Estaing. Bernard Cornut-Gentille fut le chef du secrétariat particulier de Camille Chautemps en 1938 puis sous-préfet jusqu'en 1943. Entré dans la Résistance, il devint l'adjoint d'Émile Bollaert délégué de la France combattante. A la Libération, il retrouve son corps d'origine et occupe des fonctions importantes : haut-commissaire de l'AEF puis de l'AOF, ambassadeur auprès des Nations unies puis à Buenos-Aires. Il fut ministre de la France d'Outre-mer dans le gouvernement du général de Gaulle de 1958 puis ministre des PTT jusqu'en février 1960. Il avait été élu député UNR des Alpes-Maritimes en 1958.

2. Christian Fouchet (1911-1974) avait rallié le général de Gaulle dès juin 1940. Député RPF de la Seine de 1951 à 1955, il fut nommé par Mendès France ministre des Affaires marocaines et tunisiennes. Il poursuit sous la 5<sup>e</sup> République une belle carrière politique commencée sous la 4<sup>e</sup> : ministre chargé de l'Information, ministre de l'Éducation nationale puis de l'Intérieur dans les gouvernements Pompidou. Il est élu député de Meurthe-et-Moselle en 1967 sous l'étiquette UD-V<sup>e</sup>, en 1968 sous l'étiquette UDR et en 1973 sans étiquette. S'il faut en croire Jacques Vendroux, Christian Fouchet se serait mis en réserve du mouvement gaulliste car il formait le projet de se présenter aux élections présidentielles. Il avait, en outre, refusé de voter l'exclusion de Louis Vallon qui avait écrit un pamphlet contre Georges Pompidou. En février 1971, il quitta officiellement l'UDR et fonda un mouvement "Pour l'avenir du peuple français" ("Christian Fouchet, 1911-1974", *Espoir*, n° spécial, décembre 1983).

ces radicaux venaient chaque mardi à 15 h pour la réunion hebdomadaire du groupe qui se tenait sous la présidence d'Yvon Delbos. Certains gagnaient la séance d'un pas lourd et hésitant, Dezarnaulds<sup>1</sup> presque aveugle, Abel Gardey<sup>2</sup> méditatif ; Chassaing<sup>3</sup>, Adrien André<sup>4</sup>, Delcos<sup>5</sup>, Tony-Révillon<sup>6</sup> ne faisaient que passer. Jean-Paul David, pendant cinq ans, rejoignait son bureau de la place du Palais-Bourbon, au point qu'un peu plus tard, quand il voulait intervenir, les communistes l'attaquaient sur son absentéisme. Mais de 1956 à 1959, il était question de lui comme secrétaire d'Etat. Alors !

D'autres comme Moro-Giaffery, Baylet<sup>7</sup>, Massot<sup>8</sup>, A. Marie<sup>9</sup>, Caillavet<sup>10</sup>, Badie<sup>11</sup>, Billères, Valabrègue<sup>12</sup>, Ramonet<sup>13</sup>, Galy-Gasparrou<sup>14</sup>, s'agitaient au moment des scrutins délicats. Daladier déambulait dans les couloirs et grognait en séance, rongéant son frein d'ancien président du Conseil sur la touche. Même chose pour Mendès France, tranchant à mi-voix. Et puis il y en avait quelques-uns, comme Paul Aubry<sup>15</sup> de la Marne, Caliot des Landes, Chabenat et Morève de l'Indre, Degoutte du Rhône, Fabre de l'Aude, Garavel de l'Isère, Jules Julien du Rhône, Turines de la Haute-Garonne, Laplace du Tarn-et-Garonne, Souquès de l'Indre<sup>16</sup>, qui ne disaient jamais rien. Ils avaient l'air de figurants dépassés par les événements. Ils ne devaient redevenir eux-mêmes, que dans leur département, au milieu de leurs notables qui leur donnaient du Monsieur le Député. Ils étaient arrivés de leur province par le train du mardi matin. Dès le mercredi, ils s'égaillaient dans les ministères où ils se faisaient pressants et, quand ils revenaient en séance le jeudi ou le vendredi, pour des questions orales, on sentait que leur esprit était ailleurs.

Le niveau de ces élus radicaux était donc extrêmement divers. On allait des présidents du Conseil passés ou à venir, et ils étaient nombreux (Daladier,

- 
1. Pierre Dezarnaulds fut député du Loiret de 1919 à 1955.
  2. Abel Gardey fut député du Gers de 1914 à 1919 et de 1951 à 1955 et sénateur de 1924 à 1933 et de 1933 à 1940.
  3. Eugène Chassaing fut député du Puy-de-Dôme de 1909 à 1930 et de 1946 à 1955 et sénateur de 1930 à 1940.
  4. Adrien André (Vienne) fut député de 1928 à 1936 et de 1951 à 1958 et sénateur de 1936 à 1940.
  5. François Delcos (Pyrénées-Orientales) fut député de 1936 à 1955.
  6. Tony Révillon (Ain) fut député de 1932 à 1935 et de 1945 jusqu'à son décès en 1957. Il fut sénateur de 1935 à 1940.
  7. Jean Baylet, député du Tran-et-Garonne, est le puissant directeur de *La Dépêche*.
  8. Marcel Massot (Basses-Alpes) fut député de 1936 à 1940 et de 1951 à 1955.
  9. André Marie est député de la Seine-Inférieure depuis 1928. Il a été durablement ministre sous la IV<sup>e</sup> République et président du Conseil en 1948.
  10. Henri Caillavet est depuis 1946 député Lot-et-Garonne.
  11. Vincent Badie est depuis 1936 député de l'Hérault.
  12. Raymond Valabrègue fut député de la Drôme de 1951 à 1955.
  13. Edouard Ramonet est depuis 1946 député de l'Indre.
  14. Georges Galy-Gasparrou est depuis 1945 député de l'Ariège.
  15. Paul Aubry est en réalité député de la Haute-Marne.
  16. Pierre Souquès est député de l'Indre-et-Loire.

Mendès France, Queuille, Edgar Faure, Félix Gaillard, André Marie) aux anciens et futurs ministres (Billères, Delbos, Deirnet, Ducos, Maurice Faure, Gardey, Lafay, Morice, Martinaud-Deplat, Ramonet, Viollette), on allait jusqu'à ce triste marais des silencieux, comitards de la III<sup>e</sup>, désignés à l'ancienneté. Certains étaient usés, d'autres paresseux. Beaucoup étaient dépourvus de moyens et de talents. On trouvait au Parlement le même éventail d'ambitieux et de médiocres que dans la vie courante.

La vie parlementaire obéissait à des rites. Réunions de groupes pour la fixation de l'ordre du jour, pour l'attitude à prendre au moment des interpellations, des projets de lois, des amendements déposés, de la confiance à voter ou à refuser. Et, bien sûr, lors de la discussion du budget, indiquer qui parlerait au nom du groupe, qui interviendrait à titre personnel, qui enfin serait désigné pour faire partie des grandes commissions, des finances et les affaires étrangères étant les plus demandées ; et les candidats devaient s'affronter au scrutin secret, victimes parfois des animosités et de quelque règlement de comptes !

Le parti radical socialiste s'animait surtout au moment des crises ministérielles. Dans ces périodes, qui étaient nombreuses, les réunions de groupe étaient élargies à ce qu'on appelait le comité Cadillac parce que, il y a quelques décennies, les radicaux de Cadillac en Gironde avaient obtenu que, lors des crises ministérielles et pour statuer sur la participation éventuelle des radicaux au gouvernement en formation, les membres non élus du comité exécutif du parti radical se joindraient aux députés et aux sénateurs pour statuer en commun.

Les réunions du comité Cadillac avaient lieu dans un des salons de la Présidence, mis à la disposition par le président Herriot qui, alors, le présidait, assez lointain. En qualité d'apparenté, et réputé par ma modération, je participais à ces comités, poussé en ceux-là par les radicaux les plus près de moi. N'étant pas du parti, je n'y ai jamais rien dit, mais j'observais ces moments qui donnaient l'impression à ce parti en déclin, à ses élus et à ses comitards, de jouer un rôle. En général il s'agissait de toujours voter la participation. Les uns étaient amis de Guy Mollet et ils pensaient à un portefeuille, d'autres plaidaient pour Pleven et, bien entendu, quand A. Marie, Queuille ou Mendès France étaient pressentis, que de vocations !

Dans les autres groupes régnait la même fièvre. Les élus les plus effacés aspiraient toujours au couronnement ministériel. Je me souviens être passé un dimanche au groupe paysan, présidé par Paul Antier. Ce groupe comptait 19 membres et 5 apparentés. On lui avait promis un secrétariat d'Etat. Pendant toute la journée Guy Petit, Olmi et Raffarin restèrent enfermés à portée de téléphone, chacun espérant être l'élu du jour. Je crois que, pendant des années

de mandat, tous les trois décrochèrent un sous marocain, à tour de rôle<sup>1</sup>. Et pourquoi, Seigneur !

En séance, le député fait de la présence. Il écoute. Rarement. Il dort parfois. Cela arrivait aux plus âgés, Jacques Bardoux<sup>2</sup>, aux mèches mal ramenées sur son crâne, de Sesmaisons<sup>3</sup>, les bras croisés tout en haut, le chanoine Kir<sup>4</sup> et quelques autres. Beaucoup lisent la presse ou leur courrier ou signent leurs lettres. Et puis des interruptions fusent. On s'interpelle, on s'injurie entre les communistes et les autres. Pendant quelques années j'étais assez ardent dans ce sport, puis je me suis calmé. "Veuillez cesser ce colloque", coupait le président Le Trocquer !

Sur ma droite, il y avait Michel Jacquet<sup>5</sup> et de Villeneuve<sup>6</sup> qui bondissaient, Cayeux et Tinguy du Pouët<sup>7</sup> M.R.P. qui intervenaient souvent, sentencieusement ou doctement. A l'aide de rappels au règlement, de tous côtés, on tournait le règlement pour s'en prendre à l'ordre du jour ou pour revenir sur une question qui n'était plus à l'ordre du jour.

En cours de session, de 1951 à 1958, le Parlement siégeait neuf mois par an et quelquefois en plein été, comme ce fut le cas en 1951.

Les lundi, samedi et dimanche, sauf en période de crise, les couloirs étaient déserts. Seuls quelques élus parisiens venaient chercher ou poster leur courrier. Les journalistes étaient à la recherche d'une nouvelle ou d'un communiqué.

---

1. Ils furent, en effet, tous ministre ou secrétaire d'Etat. La remarque de Pierre de Léotard est éclairante sur le fonctionnement de la 4e République. Aucun gouvernement ne pouvait se priver de l'appui des suffrages des quelques députés du groupe Paysan qui voulaient bien le soutenir. Paul Antier, député de la Haute-Loire en 1936 puis de 1945 à 1958, fut secrétaire d'Etat à l'agriculture puis ministre de l'Agriculture dans les cabinets Queuille – Pleven – Queuille – Pleven en 1950 et 1951 puis ministre de la Marine marchande dans le gouvernement Edgar Faure en 1955. Il est le premier parlementaire à rejoindre le général de Gaulle en 1940 bien qu'il ait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet. Guy Petit, député des Basses-Pyrénées de 1946 à 1958, puis sénateur giscardien de 1959 à 1980, fut secrétaire d'Etat dans le cabinet Pinay (1952) et secrétaire d'Etat au Commerce dans le cabinet René Mayer (1953). Philippe Olmi, considéré par les Croix de Feu comme l'un des leurs, député des Alpes-Maritimes de 1946 à 1955, fut secrétaire d'Etat à l'Agriculture dans le cabinet Mayer. Jean Raffarin, député de la Vienne de 1951 à 1955, fut lui aussi secrétaire d'Etat à l'Agriculture dans le cabinet Mendès France.

2. Jacques Bardoux, député du Puy-de-Dôme, était le grand-père de Valéry Giscard d'Estaing.

3. Olivier de Sesmaisons (1894-1967), agriculteur, est élu député PRL de Loire-Inférieure en 1945 et le reste jusqu'en 1967. De 1952 à 1955, il fut vice-président du groupe ARS. Son fils, Jean, membre de l'ORA, fut déporté à Buchenwald.

4. Le chanoine Félix Kir, député de la Côte d'Or, fut un personnage haut en couleurs du Palais Bourbon.

5. Michel Jacquet (1907-1975) est député (CNIP) de la Loire en 1952 et réélu en 1956. Sous la 5e République, il fut constamment réélu jusqu'à son décès.

6. Frédéric de Villeneuve, député de la Réunion, est inscrit au groupe indépendant paysan.

7. Lionel Tinguy de Pouët (1911-1981), polytechnicien et membre du Conseil d'Etat, est le fils de Jean Tinguy de Pouët député de Vendée de 1919 à 1940. Fait prisonnier en 1940, Lionel Tinguy de Pouët est l'un des fondateurs du Mouvement national des Prisonniers de guerre et déportés (MNPGD). Il fut élu député MRP de Vendée en 1946 et le resta jusqu'en 1958. Battu en 1958, il fut réélu en 1962 et à nouveau battu en 1967. Il fut secrétaire d'Etat aux Finances dans le cabinet Bidault (1949-1950) et ministre de la Marine marchande dans le cabinet Queuille (1950).

Le mardi, la vie reprenait. Les élus de la province arrivaient. Les uns étaient venus par les trains de nuit. La plupart devaient se contenter de couchettes de 1<sup>ère</sup> classe, car ils n'avaient pas encore droit à la gratuité des wagons-lits et de l'avion. Certains n'arrivaient qu'après le déjeuner, juste le temps de rejoindre leur réunion de groupe.

Les débats les plus importants, les interpellations menaçantes pour la vie d'un gouvernement avaient lieu le mardi pour se terminer le mercredi ou le jeudi. Les séances de nuit étaient nombreuses. Il y avait alors autant de monde, selon les orateurs qui se succédaient à la tribune, dans les couloirs qu'en séance. Salle des pas perdus et salle des conférences (salle de travail où jamais il n'y a de conférences). La foule grouillait. Dans des fauteuils confortables les plus fatigués, les plus lassés de n'avoir qu'à écouter, dormaient et récupéraient.

Le mercredi était consacré au travail des commissions ainsi que le vendredi. Très régulièrement j'avais réunion de la commission de l'Education nationale présidée tour à tour par Billères, Viatte<sup>1</sup> ou Mme Lempereur, l'ardente et très laïque socialiste. J'étais extrêmement ponctuel. A part René Billères, mes collègues radicaux ne venaient jamais : Begouin<sup>2</sup>, Delcos, Laplace<sup>3</sup>, Souquès, Verneuil<sup>4</sup>. Certains me donnaient leur pouvoir. Tous restaient systématiquement étrangers à la vie de la commission. Seuls s'y intéressaient vraiment les communistes, avec Georges Cogniot, Giovoni, Mlle Marzin, une pétroleuse rescapée des camps de concentration, Pierrard agressif, Thamier accrocheur et Mme Grappe hargneuse<sup>5</sup>. Les communistes étaient toujours mobilisés. Ils se surveillaient et montaient la garde.

Les socialistes étaient, à peu de choses près, aussi imbuables. Mme Lempereur, bien sûr, sur ses petits ergots, Deixonne qui devait être sympathique comme homme, mais qui voyait rouge quand on parlait enseignement, laïcité, Église. Binot<sup>6</sup> professeur jeune, ardent, sympathique avec lequel j'eus de cordiaux échanges, Doutrelot<sup>7</sup>, un instituteur de la Somme, un esprit clair, aveuglé par sa passion laïque, Cartier de la Drôme, Rincet<sup>8</sup>, Le Strat<sup>9</sup> un retraité de l'éducation, tous à leur poste de combat, sans aucun penchant pour l'ouverture.

---

1. Charles Viatte (1911-1978), agrégé de mathématiques, est député MRP du Jura de 1946 à 1958. Il ne s'est pas représenté en 1958.

2. Lucien Begouin est député de Seine-et-Marne.

3. Adrien Laplace est député du Tarn-et-Garonne.

4. Jacques Verneuil est député de Charente-Maritime.

5. Les députés communistes Georges Cogniot, Arthur Giovoni, Madeleine Marzin, André Pierrard, Henri Thamier, Élise Grappe sont députés respectivement des départements suivants : Seine, Corse, Seine, Nord, Lot et Isère.

6. Jean Binot est député de la Seine-Inférieure.

7. Pierre Doutrelot est député de la Somme.

8. Germain Rincet est député de l'Aube.

9. Alexis Le Strat est député de l'Ille-et-Vilaine.

De mon côté la majorité qui s'était groupée autour de la loi Barangé restait en l'état, avec deux courants rivaux, désireux de tirer au maximum profit de leur combat. D'abord les MRP. Ils venaient des démocrates populaires, ils ne cachaient pas leur inspiration chrétienne et sociale, mais souvent l'esprit partisan avait pris le pas sur la vocation. Deux chefs de file, Mlle Madeleine Dienesch, qui a fait une belle carrière dans les Côtes-du-Nord, rivale de René Pleven, puis ralliée au gaullisme<sup>1</sup>, et Viatte, du Jura, peut-être moins habile. Avec eux l'abbé Gau<sup>2</sup>, Thibault<sup>3</sup> et Gosset<sup>4</sup> ne jouaient qu'un rôle secondaire.

Les plus ardents étaient au RPF avec Jean-Michel Flandin du Puy de Dôme<sup>5</sup> et Raymond Schmittlein<sup>6</sup> de Belfort, tous deux de tendance laïque, mal à l'aise sur ce plan avec la majorité de leur groupe. Les deux meneurs de jeu étaient le Professeur Prélot et Michel Raingeard. Marcel Prélot était un juriste de classe. Recteur honoraire, ses démonstrations étaient de qualité, même si elles n'étaient pas à la portée de tout le monde<sup>7</sup>. Raingeard, lui, venait des groupes modérés, élus avec M. de Sesmaisons en Loire-Atlantique<sup>8</sup>, appliqué, remuant, un peu envahissant au moral comme au physique. Sa carrière politique a été très tôt arrêtée par l'animosité de son rival de l'UDR, le très médiocre Rey<sup>9</sup>. Mais comme Raingeard s'était arrangé pour avoir un pied dans les organisations sucrières de la Guadeloupe et de la Martinique, il put se reconvertir d'abord au Conseil économique et social, ensuite au patronat français, mais il est incontestable que, resté au Parlement, il eût été ministre.

Chez les Indépendants et paysans, il y avait aussi diversité. Le chanoine Kir, député maire de Dijon, était de fondation. Il se faisait allégrement élire secrétaire de la commission avec les voix communistes, et il présidait une sous-commission fantôme des Beaux-Arts pour être le président de la commission des sites où il ne faisait strictement rien. J'ai toujours eu d'excellents rapports avec le

---

1. Madeleine Dienesch, élue députée MRP en 1945, fut secrétaire d'État de 1968 à 1974.

2. Albert Gau est député de l'Aude.

3. Edouard Thibault est député du Gard.

4. Paul Gosset est député du Nord.

5. Jean-Michel Flandin (1909-1969), agrégé de grammaire, fut élu député gaulliste du Puy-de-Dôme en 1951 grâce à Georges Pompidou, son condisciple, qui imposa son investiture. Le conseiller du général de Gaulle pensait que son ami, de sensibilité laïque, pouvait mordre sur une partie de l'électorat de gauche. Jean-Michel Flandin fut au cours de la législature très actif au sein de la commission de l'Éducation nationale et vota sans enthousiasme et avec résignation les lois Marie et Barangé.

6. Raymond Schmittlein (1904-1974) est inspecteur de l'Éducation nationale.

7. Marcel Prélot (1898-1972) fut député gaulliste du Doubs de 1951 à 1955. Il fut l'un des plus grands juristes de son temps et fut le premier titulaire de la première chaire de science politique à Paris en 1956. Il avait été recteur de Strasbourg puis de Montpellier de 1944 à 1949.

8. A l'époque, la Loire-Inférieure.

9. Henry Rey (1903-1977) a été élu député UNR de la Loire-Atlantique en 1958. Ce directeur de sociétés fut successivement ministre d'État en 1968 et ministre des DOM-TOM en 1969. En 1971, il fut nommé au Conseil constitutionnel.

chanoine. La dernière fois que je l'ai vu, c'était à Lourdes. Dommage qu'on l'ait privé de ses mandats ou qu'il n'ait pas compris qu'il faut savoir passer la main.

Avec le chanoine Kir, je citerai Baudry d'Asson, de la Vendée, rival aimable, lui ; de Lionel de Tinguy<sup>1</sup>, Delachenal de la Savoie, qui avait dû rester vingt ans entre deux mandats<sup>2</sup>, Deshors de la Haute-Loire, Guérard le mal élu de Paris, un ancien de chez Kerillis, Lacourbe du Rhône, de Villeneuve de la Réunion, puis Trémolet de Villers<sup>3</sup>, et Vayron qui finit tristement<sup>4</sup>.

Voilà pour les hommes. Cela se passait tous les mercredis matins. On distribuait les rapports, on discutait de tel projet ou proposition de loi. Chaque année il y avait audition du ministre de l'Éducation nationale sur son budget. Après les âpres affrontements des lois Barangé et Marie, il fallait chaque année se prononcer sur les crédits prévus par ces lois, mais il n'y avait plus de risques, les radicaux ayant admis qu'ils votaient toujours tous les crédits de fonctionnement.

J'ai parlé des rapports. Je devrais citer une des activités de base des élus d'alors : c'était le dépôt des propositions de loi. Le gouvernement dépose des projets de loi, les députés et les sénateurs déposent des propositions. J'en ai personnellement déposé un grand nombre, et sur les sujets les plus divers. Cela représentait un gros travail de recherche, puis de rédaction, puis, pour donner au texte plus de poids, on cherchait des signatures de collègues, en évitant les susceptibilités sur le plan politique ou départemental. Une fois déposée ou envoyée, une proposition recevait un numéro, son texte était imprimé puis distribué et renvoyé à la commission dont il dépendait. La commission *s'en saisissait* et elle désignait un rapporteur. Le signataire du texte pouvait s'arranger avec un collègue pour suivre et faire aboutir son initiative, mais dans 90 % des cas, ces propositions de loi n'étaient jamais rapportées. Elles tombaient dans les oubliettes et, en fin de législature, elles n'intéressaient plus personne. Il était d'ailleurs communément admis que la plupart de ces propositions de loi, comme les amendements en cours de discussion, avaient un caractère électoral. On les annonçait dans la presse, on en discutait. Voilà ce qu'on devrait faire. Et puis comme ces propositions avaient souvent des répercussions financières ou fiscales, ceux qui en attendaient quelque chose avaient eu l'espoir, ceux qui auraient pu perdre quelques avantages s'accrochaient. On est plus ardent pour garder ce que l'on a, que pour attendre ce dont on ne connaît pas les contours et les avantages.

---

1. Lionel de Tinguy du Pouët, conseiller d'État, est député de Vendée.

2. Joseph Delachenal fut effectivement député de la Savoie de 1910 à 1924, puis de 1945 à 1973.

3. Henri Trémolet de Villers a été élu député (CNIP) de la Lozère en 1956 et réélu en 1958.

4. Philippe Vayron (1926-1972), professeur de lycée, fut attaché parlementaire au cabinet de Joseph Laniel (1948), Robert Bétolaud (1948-1949) et Louis Jacquinot (1949-1950). Il fut président de la conférence Molé-Tocqueville (1953-1954). Il fut élu député (CNIP) de la Seine en 1956 et en 1958. Pierre de Léotard fait ici allusion au fait que Philippe Vayron s'est suicidé (*Le Figaro*, 2 juin 1972).

Comme tous les députés, j'étais membre de deux grandes commissions. Celle que j'avais choisie était la commission de la presse : là encore un choix de vocation qui ne mène à rien. Je m'en expliquerai.

Les réunions avaient lieu chaque vendredi à 10 h. D'abord présidée par M. Gosset, un M.R.P. du Nord, elle le fut ensuite par Guy Desson, socialiste des Ardennes. J'étais volontaire à cette commission pour obtenir justice en faveur de la presse spoliée en 1945<sup>1</sup>. Certes, il y avait des journaux qui avaient largement collaboré. D'autres avaient maintenu leur parution, d'ailleurs inconsidérément, quand on pense à la modestie du tirage et aux servitudes imposées.

Au sein de cette commission j'étais avec les radicaux. Baylet, directeur de *La Dépêche du Midi*, Coudert du Tarn, Galy-Gasparou de l'Ariège, André Hugues de Paris et Ramonet<sup>2</sup> de l'Indre. Parfois, Baylet et Galy-Gasparou venaient me donner leur mandat. Les autres ne s'en souciaient même pas. Après 1956, Michel Soulié avait plus ou moins remplacé Coudert. Tous étaient plus ou moins dépendants de Baylet et de la presse *issue*<sup>3</sup>.

Je fus amené à déposer une proposition de loi pour régler ces problèmes de dévolution des biens de l'ancienne presse<sup>4</sup>. Je me heurtai à tous ceux qui avaient profité de la libération pour faire des opérations fructueuses. Sans doute, était-ce une récompense ou une compensation pour ceux qui avaient exposé leur vie avec la publication et la diffusion de la presse clandestine, mais alors il eût fallu intéresser les familles des victimes. Les plus acharnés contre les anciens titres étaient les socialistes qui avaient créé plusieurs journaux ou qui avaient obtenu de nombreuses directions, et qui tenaient les imprimeries par l'intermédiaire de Pierre Bloch<sup>5</sup>, un ancien député socialiste de l'Aisne qui fut, pendant tout mon mandat, mon ennemi n° 1. Là encore, comme pour

---

1. Et notamment pour *Le Petit Journal*.

2. Edouard Ramonet (1909-1980), agrégé d'Italien, attaché au ministère des Affaires étrangères, travailla avant la seconde guerre mondiale pour le 2<sup>ème</sup> Bureau. A partir de 1942, il dirige l'Institut français de Porto et se met au service de la France combattante. Il fut député radical de l'Indre de 1945 à 1958, secrétaire d'État en 1957 et 1958 et ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement de Gaulle (1958). Il fut maire de Chateauroux de 1947 à 1959. En 1956, il avait adhéré au Parti radical-socialiste.

3. Pierre de Léotard veut probablement sous-entendre la presse issue de la seconde guerre mondiale.

4. Voir la note suivante.

5. Il s'agit de Jean Pierre-Bloch qui avait été élu député de l'Aisne en 1936 et en 1945. A ce titre, il avait été le rapporteur du projet de loi présenté par Gaston Defferre, ministre de l'Information, en 1946. La loi du 11 mai 1946 (dite loi sur la dévolution des biens de presse) transfère les biens de la presse confisqués à la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), à charge pour elle soit de louer ou de céder ces biens aux journaux soit de gérer directement (Voir Claude Bellanger *et alii*, *Histoire générale de la presse française*, tome 4 : *De 1940 à 1958*, Paris, PUF, 1975, p. 336). Jean Pierre-Bloch, qui ne s'était pas représenté aux élections du 2 juin 1946, fut porté à la présidence de la SNEP. Le 16 février 1952, Pierre de Léotard dépose une proposition de loi qui vise à l'abrogation de la loi du 11 mars 1946 sur la dévolution des biens de la presse, la suppression de la SNEP et la restitution aux anciens propriétaires non condamnés des biens transférés. Dans le même temps, le socialiste Guy Dessin proposait la nationalisation des biens confisqués. La loi de 1946 fut révisée par celle du 2 août 1954 qui établissait le *statu quo* : ni nouveau transfert, ni restitution (sur le détail des dispositions, *Ibidem* p. 208-210).

l'enseignement privé, je m'étais marqué, en fonction de ce que j'avais cru être mon devoir. Mais, par la suite, j'ai mesuré que ceux en faveur desquels je m'étais battu ne me disaient même pas merci, tandis que les autres me gardaient leur amabilité. En politique les prises de position en flèche sont suicidaires.

Les communistes étaient menés par Grenier, fort en gueule de Saint-Denis, Cagne, Calas, Marc Dupuy, Fajon, Lenormand, Patinaud, Ramette, tous plus ou moins hargneux<sup>1</sup>. Les socialistes avaient Desson, Berthet de l'Isère, Bonhey de la Côte d'Or, Arthur Conte, Félix Guin, Jean Meunier de l'Indre et Loire, celui-ci directeur du journal de Tours, adversaire correct. MRP et RPF, qui avaient eux aussi bénéficié de quelques titres, s'intéressaient aux problèmes de presse. Dire que j'étais à l'aise avec eux serait exagéré. Tous représentaient des intérêts sur lesquels ils veillaient. Pour le reste, séances ordinaires, étude des rapports, la débandade était générale. Diomède Catroux, Pierre de Gaulle, Moatti<sup>2</sup>, Nocher<sup>3</sup>, Vigier étaient avec Chaban-Delmas d'éternels absents. Quant à Max Brusset, élu en Charente-Maritime grâce à l'effacement de Vieljeux, c'était le fantaisiste de la bande<sup>4</sup>. Il se pointait quelquefois vers midi au moment où l'on arrêtait l'ordre du jour de la prochaine séance, et il discutait sur la date et l'heure qu'il s'empresserait d'oublier.

\*

\*            \*

Catroux<sup>5</sup> était l'homme de Bleustein-Blanchet<sup>6</sup>, et les autres RPF n'étaient là que pour veiller au grain.

Côté modérés, j'avais tout de suite sympathisé avec André Bettencourt, gendre de Schueller, intéressé comme moi par les problèmes du cinéma. Nous fîmes ainsi partie tout de suite d'une commission d'enquête sur les problèmes - certains disaient les scandales - du cinéma. Pourquoi diable suis-je allé vers le cinéma ? Pourquoi y avoir perdu un temps précieux ? Là se pose le problème du réseau d'amitiés dont on est plus ou moins involontairement prisonnier.

J'avais bien connu, avant 1940, le président départemental du PSF à Nantes, Marcel Brochard. C'était un ancien combattant qui avait le sens de

---

1. Fernand Grenier, Jean Cagne, Raoul Calas, Marc Dupuy, Etienne Fajon, André Lenormand, Marius Patinaud, Arthur Ramette sont respectivement députés des départements que voici : Seine, Rhône, Hérault, Gironde, Seine, Calvados, Loire, Nord.

2. René Moatti est député de la Seine.

3. Il s'agit du journaliste Jean Nocher.

4. En 1947, Max Brusset a été élu député de Charente-Maritime en remplacement de Christian Vieljeux élu au conseil de la République.

5. Diomède Catroux, député RPF du Maine-et-Loire (1951-1955), fut secrétaire d'État dans le gouvernement Mendès France. Il fut directeur financier de Publicis (1957-1962) et administrateur de nombreuses sociétés. Il se fit élire député UNR des Alpes-Maritimes en 1962.

6. Marcel Bleustein-Blanchet fut président de Publicis et administrateur de nombreuses autres sociétés.

l'organisation et des affaires. A peine élu, il me relança et m'invita à déjeuner. Il était directeur de deux affaires, une à Nantes qui marchait toute seule, spécialisée dans les carbones, fournitures de bureau ; et les studios de Boulogne qui, à la porte de Paris, se partageaient la clientèle des réalisateurs avec les studios de Billancourt, Pathé, Gaumont, etc. Le cinéma dépendait de la presse. "Occupez-vous donc du cinéma". De là, commission d'enquête, visite des studios, invitation au Festival de Cannes, alors que le Centre national du cinéma était encore dirigé par Fourré-Cormeray (une créature de Michel Debré), création d'un Conseil supérieur du cinéma dont j'étais membre, alors que Guy Desson en était le président. C'est ainsi que je m'occupais de cinéma, que je fus en rapport avec des producteurs et, accessoirement, avec des réalisateurs et des vedettes. J'avais acquis dans ce domaine une certaine connaissance des problèmes et des dossiers, mais j'avais une réputation de rigueur et nul ne s'avisait jamais de me faire une proposition douteuse.

La grande affaire de la commission de la presse, c'était la dévolution des biens des anciens journaux, selon que ceux-ci, une fois jugés, avaient été condamnés ou acquittés. L'animateur des journaux spoliés, leur porte-parole, était Paul Marchandau, ancien député radical de la Marne, ancien ministre des Finances et de l'Intérieur. Marchandau était un parlementaire de qualité ; journaliste ayant l'expérience du pouvoir, ayant participé aux crises gouvernementales les plus graves, il était courtois, avenant, nullement aigri d'être sur la touche, désireux, au soir de sa vie, de récupérer son bien, ce qu'il fit. Il avait créé un groupement d'anciens directeurs de journaux<sup>1</sup> et tout naturellement il se mit en rapport avec moi par l'intermédiaire de Mme Vollaies-Berger que j'avais connue aux Femmes Républicaines. C'est Marchandau qui mit au point une proposition de loi. Je la fis signer par de nombreux collègues et j'eus à son sujet ma première rencontre ou altercation avec Gaston Defferre et Jean Lecanuet. Le premier m'interpella en me disant que, si on l'attaquait, il savait très bien se battre en duel. Le second me dit en plaisantant : "On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs".

Lors d'un débat sur ces problèmes de presse, je fus averti en fin de matinée que Soustelle et Brusset, signataires de ma proposition de loi, désiraient retirer ma signature, et que les communistes s'apprêtaient à me mettre en cause en citant des extraits de presse de mes articles, bien anodins d'ailleurs, publiés dans le *Petit Journal* pendant l'occupation. J'avoue que je n'étais pas très fier en montant à la tribune.

---

1. Paul Marchandau fut député radical de la Marne de 1926 à 1940. Il occupa de 1930 à 1940 huit postes ministériels dont celui de l'Intérieur. Il a donné son nom au décret-loi Marchandau qui réprimait la propagande antisémite. Favorable à Pétain, il fut déclaré inéligible et son quotidien, *L'Éclair de l'Est*, fut interdit. Au lendemain du vote de la loi du 11 mai 1946, Paul Marchandau prit la présidence de "l'Association des Créanciers de la SNEP et de l'État" qui, avec "le Syndicat de la presse acquittée", réclamait la restitution des biens de presse à leurs propriétaires originels. Voir Claude Bellanger, *op. cit.*, p. 381.

Et là, puisque j'évoque des péripéties de la vie parlementaire, je voudrais dire ce qui m'a manqué et ce qui aurait pu me permettre d'être un bon *debater*. Je l'étais en réunion publique et contradictoire. Je me sentais alors porté et soutenu par mes amis. Pourquoi ne l'aurais-je pas été à la tribune de l'assemblée ? Mais tout s'apprend, tout peut être fonction d'un certain entraînement. J'aurais dû avoir autour de moi deux ou trois groupes d'amis qui, d'ailleurs, auraient accepté de travailler avec moi si je le leur avais demandé et s'ils avaient vu que leurs conseils étaient efficaces et suivis.

Il me fallait d'abord un conseil pour l'étude des grands problèmes, qui eût coiffé un secrétariat judicieusement organisé. Lecture de la presse, coupures, mise en dossiers d'une documentation, puis concertation autour des questions d'actualité, politique intérieure, économique, extérieure.

Conseil des relations extérieures avec fédérations et syndicats, groupements professionnels, colloques des autres groupes, amis et sympathisants de province.

Enfin un conseil pour la tenue des débats et des réunions, comme cela se fait lorsque actuellement un homme politique se produit à la télévision. Toutes les questions doivent être envisagées avec réponses et répliques. Alors je n'aurais plus eu qu'à attendre d'être accroché par un communiste ou un socialiste et j'aurais eu quelques répliques fulgurantes. Nul ne m'aurait plus attaqué de peur d'être mouché. C'eût été gagné. Malheureusement j'ai été paralysé par la crainte d'attaques qui m'auraient fait perdre le fil de mon intervention et, avec le temps, je m'enlisais dans un choix de non intervention. Je ne dis pas que le succès était garanti, mais il aurait pu être tenté. J'ai tellement vu de ces interventions lues devant un hémicycle aux 9/10e vide et dans l'indifférence générale, sinon le mépris, Hénault et Liautey<sup>1</sup> pour les bouilleurs de cru, par exemple, que je n'étais pas tenté de les imiter.

J'avais calculé – et ce fut mon côté réussite – que très souvent les interventions à la tribune de la grande majorité des députés ne faisaient l'objet dans *Le Monde* que de la citation du nom. Or l'orateur avait préparé son texte, il avait attendu, il s'était lancé dans l'indifférence, pour quel résultat ? Son nom à peine cité. Pour les provinciaux, ils pouvaient toujours reprendre leur texte pour le journal local, mais pour Paris c'était zéro. J'avais donc adopté deux formules, la question écrite et le compte-rendu d'une réunion. Les textes des questions écrites, je les donnais à la presse. Les jours creux, quand il n'y avait ni conseil des ministres ni événement important, les journalistes erraient à la recherche d'une nouvelle. Sur le coup de 16 ou 17 h je leur donnais une question indiscreète sur un sujet délicat. C'était le bon moment. A 18 h 30 leur article était écrit. Le lendemain j'avais donc ou un commentaire, surtout dans les journaux locaux

---

1. Pierre Hénault est député RPF de la Manche et André Liautey est député Paysan de la Haute-Saône.

comme *Le Bien Public*, *La France le Méridional*, ou un petit article bien détaché dans *Le Monde*. C'était gagné.

Quant aux citations, ou bien je téléphonais un texte très court en fin d'après-midi le dimanche pour insertion dans la presse du matin : "MM. X et Y ont déclaré...", ou bien j'appelais le sténo de presse du *Monde* et, à 14 h 30 je me lisais en bonne place. Il fallait évidemment donner une opinion valable et concise sur l'actualité. On ne demandait pas où la réunion avait eu lieu ni devant quel public. Il me suffisait donc de mettre au point un bon communiqué et de le téléphoner à bon escient. Surtout, il suffisait d'y penser.

Les questions écrites étaient posées sur les sujets les plus divers. A certaines périodes c'est moi qui en posais le plus. Les journaux financiers et professionnels les reproduisaient et, comme les électeurs ne faisaient pas très bien la différence entre les genres d'interventions, mes questions passaient à l'actif d'une activité intense. C'était d'ailleurs une bonne formule. S'en prendre aux carences officielles sans pour autant renverser les gouvernements.

Que demandaient les électeurs ? Qu'on s'occupe d'eux et de leurs problèmes. La grande politique leur échappait, l'Europe, la CED Ce qui les intéressait, c'étaient les avantages fiscaux pour leur profession, les retraites, le crédit. Tout le reste, c'était la cuisine politique qu'ils ne comprenaient pas et, qu'en gros, ils réprouvaient.

Quelle était la proportion des réponses ministérielles à mes questions ? Mettons 50 %. Les réponses étaient quelquefois intéressantes et elles étaient utilisées pour l'application de telle loi ou tel décret. Mais souvent, avec le temps qui s'était écoulé, les réponses n'avaient plus beaucoup d'intérêt. Le coup avait été porté au moment du dépôt de la question. Il fallait enchaîner. La lecture des journaux me donnait de multiples idées. Ensuite je rédigeais. J'obtenais, non sans peine, la frappe en plusieurs exemplaires pour 16 h. Peu après, je faisais ma distribution dans les couloirs. C'était gagné.

Les questions orales, elles, étaient beaucoup moins nombreuses. Les réponses des ministres avaient lieu le vendredi après-midi, au milieu d'un public clairsemé. Bon nombre d'élus, conscients de leur inutilité à Paris, avaient regagné leur circonscription où les appelaient manifestations, marchés, permanences, etc. Lorsque le ministre avait lu le texte de la réponse préparée par ses services, on avait droit à une courte réponse. En général, c'était pour poser le même problème avec d'autres précisions et pour dire que le ministre avait répondu à côté. Celui-ci s'en moquait. Une fois sa prestation terminée, il regagnait son ministère, mission remplie.

Les séances sont, pour un parlementaire, un des aspects de leur activité. Pour moi, elle a consisté à beaucoup de présence. Lors de multiples séances du matin, j'ai compté dix à vingt collègues en séance ; même chose la nuit. Le règlement exige que la moitié des députés soit dans l'enceinte du Palais-

Bourbon. Alors quand le quorum était mis en cause, la séance était suspendue et on battait le rappel dans les couloirs et dans les bureaux. Le quorum était toujours atteint. C'était un moyen pour prolonger un débat ou pour éviter un vote "à mains levées" ou "par assis et levés" qui eût donné une majorité non équivalente au rapport de forces avec les bulletins.

L'enceinte du Palais Bourbon, c'est une ville. Les bureaux des secrétariats de groupes, les bureaux des présidents de groupes et des présidents de commissions, la salle des conférences où chacun s'affaire à son courrier, les salons. Et puis la bibliothèque fréquentée quand les députés n'avaient pas de bureaux individuels, ou bien les salles de bureaux plus ou moins réservées aux séances de tel ou tel groupe, et où l'on pourrait travailler tranquillement avec le téléphone à la portée de la main.

Mes activités, quand j'étais député, au moins de 1951 à 1956, étaient multiples. Mon bureau était 52 rue Taitbout. J'avais la responsabilité politique de la Réconciliation Française et je me devais par priorité aux nombreux militants venus du PSF qui m'avaient aidé et soutenu. Mon élection avait été pour eux un succès ressenti avec passion. Chaque fois que la presse relatait mes interventions et qu'elle évoquait la RF ils se croyaient eux-mêmes cités. Ils participaient vraiment à ma vie. Un soir par semaine il y avait, autour d'André Portier, un rapport interminable fait de digressions et de considérations oiseuses. Jos Levet, Michal, Brumeaux, Touchard, Mlle Binet, Me Passérieux, Fallay. Un monde étranger au mien, qui se croyait encore maître de quelque chose. Un autre soir, à 18 h 30, j'avais dans mon bureau les délégués politiques, Gilbert Beau de Loménie, ingénieur conseil, Bourdon, architecte, Chevillard. On parlait politique et élections. Si je n'avais pas mis un terme à ces entretiens, ils seraient restés jusqu'à minuit. Je crois que chacun d'eux espérait un jour ou l'autre déboucher au hasard des élections, et je pense qu'ils n'avaient que de médiocres qualifications. Le talent ne vient que très exceptionnellement a posteriori.

Il n'y avait, pas que Paris, à la RF. Il y avait les départements qui s'agitaient : Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Lille, Bordeaux, Grenoble. Quelquefois notre influence se limitait à un délégué qui rêvait de la politique et à quelques autres qui discutaient des mérites de l'élu en place et des candidats possibles. C'était un parti en pointillé dont on aurait pu faire surgir autre chose, mais le recrutement ne se faisait plus. Le PSF c'était la génération des anciens combattants. La Rocque c'était loin. Les jeunes avaient d'autres soucis. Ils auraient afflué si le succès de nos idées avait été évident, mais sur le plan doctrinal, nous nous en tenions, comme les autres partis, à des évidences et à des généralités. Rien d'enthousiasmant ou d'accrochant. Peut-être se seraient-ils ralliés à une personnalité de premier plan, à un président de classe, à un ministre futur Président du Conseil. Nous n'avions rien de cela. Ybarnegaray,

c'était un passé tonitruant. Guy Petit, Dixmier<sup>1</sup>, Boscary-Monsservin<sup>2</sup>, que nous avons ralliés, plus ou moins de force. Papat<sup>3</sup>, parce que nous avons contribué à le faire élire, ainsi que Michel Jacquet, Pébellier<sup>4</sup> aussi, l'argent généreux et sympathique Pébellier, Olmi<sup>5</sup>, tous étaient d'anciens PSF, mais ils avaient vieilli, il y avait eu la guerre, les camps de prisonniers, le brassage du MRP et du RPF. Ils étaient élus, soucieux de leur réélection, intéressés par un portefeuille. Les grands clans étaient loin. On s'organisait pour durer.

Mes amis de province m'invitaient pour des réunions où je jouais le rôle de vedette. Lyon, Saint-Etienne, Marseille, j'eus des auditoires convenables, mais on ne saurait dire que je soulevais les foules. Sans doute appréciait-on mon action relatée par toute la presse, mais quant à sacrifier une soirée, c'était autre chose.

A Paris, par contre, on arrive toujours à réunir 300 convives pour un banquet assorti de discours, et 2 ou 3000, salle Wagram. C'était devenu des rites. Journée d'études, congrès, terminé à la Mutualité ou à l'Aéro Club par un grand banquet. J'invitais de nombreux collègues de tous bords, hormis RPF et MRP. Je demandais à l'un ou à l'autre de prendre la parole. Notre public était facile, courtois, généreux de ses applaudissements. C'était en général réussi et j'en étais heureux car tout cela reposait sur moi, et sur moi seul. Salle, table d'honneur, discours, motions, etc.

Je consacrais donc un temps précieux à la RF. Je le lui devais, compte tenu du dévouement de ses militants. Mon secrétariat fut assuré pendant un certain temps par un jeune, Claude Langlade, qui est devenu directeur des relations extérieures de l'assemblée des chambres d'agriculture, puis conseiller économique et social. J'étais assez exigeant et je n'étais satisfait que de mon propre travail. Trouvant mal rédigées questions écrites demandées et propositions de lois, je ne voulus plus de Langlade. De Cacqueray lui succéda, ce ne fut pas plus brillant. On me collait tel garçon en mal de situation, comme s'il pouvait être du jour au lendemain le complément de ma pensée. J'eus encore, pendant deux ou trois mois, X., qui s'occupa plus tard de la propagande de Jean Lecanuet. Enfin Mme Vollayes-Berger vint travailler avec moi jusqu'à la fin de 1958. C'était une collaboratrice intelligente, de formation juridique, capable de rédiger, sans pour autant que j'aie aimé beaucoup son style. Mais c'était du sérieux.

L'activité que j'ai peut-être négligée et qui est pourtant capitale, c'est le contact avec les électeurs. Echange de correspondance, permanences, visites. Je

---

1. Voir note 2, p. 236.

2. Roland Boscary-Monsservin (1904-1988) fut député Indépendant de l'Aveyron de 1951 à 1971 et ministre de l'Agriculture dans les cabinets Gaillard et Pflimlin. Il fut élu sénateur en 1971.

3. Jean Papat fut député de la Loire de 1951 à 1955.

4. Voir note 2, p. 206.

5. Philippe Olmi fut député des Alpes-Maritimes de 1946 à 1955.

dois dire que là, il y eut toujours une faille. Élu par 80 ou 86.000 voix sur 550.000 électeurs inscrits, je recevais peu de lettres. Bien sûr des circulaires, des appels, des lettres anonymes, mais le gros du courrier allait à Lafay. Quand j'ai tenu des permanences, il ne venait presque personne. Sans doute aurais-je dû annoncer ces permanences par voie d'affiches. Mais il faut admettre qu'aux heures des bilans et des investitures ce genre de contacts ne jouait que pour quelques-uns. Cela, certes, a permis à Frédéric Dupont et à Lafay de passer des caps difficiles, mais tous les autres que j'ai connus, qui ont tenu des permanences et qui ont correspondu, ceux-là ont été battus lorsque le courant a tourné et qu'ils n'avaient plus la bonne étiquette. Donc correspondance intensive et permanences c'eût été mieux, mais pas déterminant.

Il aurait alors fallu que je me spécialise, le 16e sans doute, mais Lafay décidant de s'y présenter m'eût coupé l'herbe sous les pieds et il était absolument impossible d'organiser chez les commerçants et chez les particuliers des séries de visites ou d'entretiens portant sur 550.000 électeurs. Si je l'avais demandé à mes relations et à ceux qui m'avaient soutenu, ils auraient sans doute accédé à ma demande, mais étais-je sûr de plaire à ceux qui exigent beaucoup de leur élu, le talent, l'originalité des idées, les connaissances et la montée dans la hiérarchie gouvernementale ?

Si on m'invitait, si on m'accueillait en termes empressés, ce n'était pas pour ma modeste personne, c'était pour les démarches qu'on aurait à me demander le cas échéant, depuis la fiscalité à revoir jusqu'à la Légion d'honneur qui consacrait plus de vanités que de mérites.

Ah ! cette légion d'honneur, que de bassesses pour l'avoir et comme je la juge dénuée de valeur quand je pense à toutes les platitudes qui la précédaient. Tantôt c'était le demandeur qui se faisait pressant. "De quoi ai-je l'air vis-à-vis de subordonnés qui l'ont déjà ou vis-à-vis de ma femme qui voit les autres l'obtenir ?" Tantôt c'était l'épouse qui se faisait suppliante. "Mon mari n'ose pas, je fais cette démarche en dehors de lui." Et j'écrivais. Le ou les ministres répondaient : "Bonne note est prise". Ou bien, "répondant à votre démarche, j'ai le plaisir de vous annoncer..." et en bas, un mot manuscrit, "amitiés". Je transmettais la lettre à l'heureux décoré. Comme il devait rire s'il recevait des cinq ou six députés auprès desquels il était intervenu la même lettre chaleureuse !

Je n'ai d'ailleurs jamais cru à la valeur de mes interventions. Ou bien la Légion d'honneur était inscrite dans un contingent accordé à telle branche syndicale, à telle catégorie d'anciens combattants ou bien elle ne l'était pas. Mais à force de relancer, on arrivait à tomber au bon moment.

La plupart des démarches, mutations, avancement, dégrèvement fiscal, bienveillance entraient dans ces catégories, mais trois fois sur dix on arrivait quand même à obtenir satisfaction.

Sous la III<sup>e</sup> République, le mandat parlementaire représentait encore quelque chose d'important et de notoire. C'était la porte ouverte sur de nombreuses possibilités, et on avait encore l'impression ou l'illusion qu'en cas de crise ministérielle on pouvait jouer un rôle. Les députés n'avaient pas été encore méprisés par de Gaulle, ou gardés à l'écart par Pompidou et Giscard d'Estaing. On ne les avait pas encore réduits en leur disant "estimez-vous heureux si..", à n'être plus que des correspondants empressés et des *faire-valoir* pour des inaugurations et manifestations locales.

Porte ouverte sur le partage des responsabilités gouvernementales, c'était bien sûr la consécration du mérite ou de l'intrigue. Le mérite, c'était celui des techniciens, des spécialistes en économie ou en diplomatie, de ceux qui s'étaient distingués par de bonnes intentions et qui pouvaient être capables de défendre leur budget.

L'intrigue était la monnaie la plus courante ; il s'agissait d'être dans la manche d'un futur président du Conseil, mais encore fallait-il que celui-ci ait une chance durable. Alors pendant les crises ministérielles, les candidats au maroquin se multipliaient ; ils se pavanaient devant les journalistes, et parfois ils figuraient parmi les possibles ou les probables.

Certains ministres appelés à de hauts postes étaient des nullités. Bien sûr Ramonet, Olmi, Raffarin, Galy-Gasparou, Ducos, Botrenowski<sup>1</sup>, de Moustiers, Laforest, Antier, Monin, Devinat, Quinson, Garet, Bégouin, Lanet, etc. étaient-ils moyens ou insuffisants, mais le plus mal à sa place fut encore le *général* Corniglion-Molinier, député des Alpes Maritimes et bombardé Garde des Sceaux. Je le vois encore, censé défendre son budget, aux prises avec Pierre Cot, ironique, n'allant pas loin par gentillesse et le Corniglion, mal à l'aise, pour écouter et mal répéter les réponses que lui soufflaient les commissaires du gouvernement. *Cornillon*, comme l'appelait Jean Médecin, était un produit de l'héroïsme inconscient et des avantages qui s'en suivirent. N'eût-il pas la Légion d'honneur parce qu'il la portait illégalement ? Il avait été le second de Marcel Dassault, le constructeur d'avions qui a su, avec discrétion, arroser de subventions et de publicité la caisse des partis et toute la grande presse.

Les postes ministériels intéressaient évidemment les titulaires mais aussi les marches des cabinets ministériels qui représentaient une faune de démarcheurs et de manœuvriers, spécialistes d'échanges de bons procédés, envoyés par les gouvernements aux abois pour gagner quelques voix de mécontents. "Que voudriez-vous à titre personnel ?" me demandait un attaché d'ailleurs sympathique, époux d'une grande chanteuse de l'opéra.

J'ai ainsi connu, par l'intermédiaire de Lempereur, qui eut son heure dans le prêt-à-porter, et qui m'invitait à ses collections et à sa Légion d'honneur, un

---

1. S'agit-il de Michel Maurice-Bokanowski ?

bel esprit qui fait carrière dans la littérature sérieuse et non conformiste. Georges Elgozy était brillant, spirituel, travaillé par une légitime ambition. Après avoir évolué, je crois, dans l'entourage de Maroselli et d'Edgar Faure, il était l'ami de René Pleven et de sa femme. Vers 1957, on pensait que Pleven reviendrait à Matignon. Elgozy me poussait pour devenir secrétaire d'Etat aux Beaux Arts. Il eût été alors directeur de mon cabinet<sup>1</sup>. Nous n'eussions pas manqué d'encourager tous les arts et, qui sait, comme cela se faisait, des toiles de bons et de moins bons peintres auraient pu séjourner dans nos bureaux jusqu'à y être oubliées. Cela s'est vu et cela s'est fait.

Quand un gouvernement tombait et qu'une nouvelle équipe se constituait, la grande affaire pour les membres des cabinets ministériels était de garder le même patron ou d'en trouver un autre. La majorité de ces chargés de missions, attachés ou conseillers techniques, ont trouvé à se caser sur le plan électoral ou à de hauts postes administratifs. Delouvrier, Merveilleux du Vignaux, Christofuni, Donnedieu de Vabres, Duhamel, Giscard d'Estaing, Jeambrun (sénateur du Jura), de Bourbon-Busset<sup>2</sup>, Jean Verdier, Jacques Flaud, Pascal Arrighi, Yrissou, Partrat et tant d'autres, tous passèrent par des cabinets ministériels, ce qui est une excellente préparation au monde des affaires politiques<sup>3</sup>.

J'ai déjà dit qu'un député s'organisait comme il le voulait. De deux façons qui peuvent être différentes ou complémentaires. Celle qui doit donner le plus de satisfaction, c'est l'action sur le plan parlementaire. Elle donne un certain lustre, elle nécessite connaissance des problèmes et habileté à les présenter. On ne peut pas dire qu'une activité intensive assure pour autant les réélections.

---

1. Georges Elgozy, inspecteur général de l'Économie nationale, a été effectivement conseiller technique d'Edgar Faure en 1955. S'il ne fut pas le directeur de cabinet de Pierre de Léotard, il fut conseiller technique au cabinet d'André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles. Il a publié un grand nombre d'essais.

2. Pierre de Léotard fait probablement allusion à Jacques de Bourbon-Busset, collaborateur de Robert Schuman, futur membre de l'Académie française.

3. Pierre de Léotard associe ici des hommes de différentes générations et dotés de ressources sociales diverses qui ont eu des carrières plus ou moins éclatantes. Certes Valéry Giscard d'Estaing, après être passé au cabinet d'Edgar Faure, fut élu député en 1956 et président de la République en 1974. Jacques Duhamel, proche collaborateur du même Edgar Faure, fut l'un des ministres du président Georges Pompidou. Paul Delouvrier, inspecteur des finances, fit une très belle carrière après avoir été chargé de mission aux cabinets des ministres des finances Lepercq et Pleven, puis directeur de cabinet de ce dernier en 1945 et de René Mayer en 1953. Il fut délégué du gouvernement en Algérie en 1958-1960 puis délégué général au district de la région de Paris. Il fut notamment président de l'établissement public du parc de la Villette. Merveilleux du Vignaux fut secrétaire général de la présidence de la République sous René Coty. Jean Donnedieu de Vabres, conseiller d'État, membre du cabinet du général de Gaulle, président du GPRF, directeur de cabinet de Georges Pompidou premier ministre, fut secrétaire général du gouvernement de 1964 à 1974. Jacques Flaud, après avoir été secrétaire de groupe parlementaire, passe par plusieurs cabinets. Il a été PDG de la Sofirad et président de la Cinémathèque française. Pierre Jeambrun, proche collaborateur d'Edgar Faure, fut élu sénateur en 1974. Henri Yrissou, inspecteur des finances, directeur du cabinet d'Antoine Pinay, fut élu député Indépendant du Tarn en 1958. Roger Partrat, membre du Centre démocratie et progrès de René Pleven et Jacques Duhamel, fut élu député de la Loire en 1973. Pascal Arrighi a fréquenté plusieurs cabinets ministériels de 1950 à 1955. Il fut élu député de la Corse en 1956.

Lionel de Tinguy du Pouët, député MRP de la Vendée, connaissait tout, il intervenait sur tout. Il n'a pas pu survivre à la vague UDR Pierre André, de la Meurthe-et-Moselle, parlait également beaucoup. Jean Legendre, un ancien du Centre de Propagande de Kerillis, était brillant et incisif. Cela ne l'a pas empêché d'avoir sa carrière interrompue. Les frères Coste-Floret ont dû, eux aussi, se reconverter, et pourtant quels juristes ennuyeux et éminents<sup>1</sup> !

On pouvait donc se distinguer par l'assiduité, ou se signaler par la compétence. Les électeurs ne suivaient que de très loin et ils se ralliaient sans vergogne à la nouvelle étiquette d'un quidam plus ou moins inconnu. Le plus courant était l'assiduité et la ponctualité sur le plan local. La multiprésence, l'exactitude dans les démarches, la bonhomie dans les rapports, c'est le secret de la longévité. J'ai déjà cité de vieux radicaux. Chez les indépendants et les paysans, la connaissance des milieux professionnels, le dévouement d'un comité de soutien, c'était essentiel. Mais depuis 1946, avec le scrutin de liste, il suffisait d'obtenir le soutien local et l'investiture sur le plan national ; contents ou non, les électeurs n'avaient pas le choix. Certains modérés gagnaient sans doute, mais ils n'allaient quand même pas voter pour des socialistes ou pour des radicaux. Les clivages étaient stricts. On redoutait plus le MRP sur sa gauche que le socialiste qui, lui, se disputait les voix ouvrières avec les communistes. On allait ainsi, de 1946 à 1951, puis à 1956. On faisait son métier sans plus. L'électeur relance l'efficacité. Il n'exige pas la gloire.

Au-delà des partis et des groupes, il y avait les intergroupes de défense et les groupes d'amitié. Certains avaient leur spécialité, les PME Petites et Moyennes Entreprises étaient défendues par Marcellin et Frédéric Dupont. Les artisans, les agriculteurs, les bouilleurs de cru, les producteurs de tabac, les viticulteurs, bien sûr, avaient leurs amis.

## 8

### LES VOYAGES D'UN DÉPUTÉ

Sur le plan international, il y avait les groupes d'amitié : France/États-Unis, France/Grande Bretagne, France/Italie, France/Canada, etc. Le président de l'ancienne législature envoyait ses convocations – ou le vice-président aspirant à la succession – et il s'arrangeait pour être élu. Il était alors l'interlocuteur n° 1 du pays ami. En route pour les voyages et les croisières.

Le plus souvent, les adhérents d'un groupe d'amitié n'étaient alertés que pour l'organisation d'un voyage ou pour la réception d'une délégation

---

1. Alfred et Paul Coste-Floret furent, en effet, professeurs de droit et députés de la Haute-Garonne pour le premier, de l'Hérault pour le second. Paul Coste-Floret fut ministre de la Guerre en 1947, ministre de la France d'outre-mer de 1947 à 1949 et en 1950, ministre de l'Information en 1952, ministre d'État en 1953 et ministre de la Santé et de la Population en 1953-1954.

parlementaire. Tous les pays en 1951 avaient leurs sympathisants, sauf l'Allemagne fédérale. Nous n'étions séparés de la période de l'occupation que de quelques années. On savait l'Allemagne à terre, mais on redoutait son potentiel de revanche, et puis les résistants ne pouvaient oublier ce qu'ils avaient souffert. Il était bien difficile de faire une discrimination entre les nazis coupables, les nazis criminels et tout un peuple vaincu.

Je fus donc conduit, avec un élu appartenant à chaque groupe, sauf les communistes bien entendu, à constituer un groupe d'études des problèmes franco-allemands. Il n'était pas question d'amitié. On allait se rencontrer et étudier. Les adhésions furent nombreuses et, rapidement, un voyage d'études fut organisé à Bonn et à Berlin. Visite au chancelier Adenauer, réception au Bundestag, dîner à l'ambassade de France ; réception à Berlin par le général Jeze, commandant le secteur français et par le maire de Berlin, M. Brandt. En qualité de Président, j'étais particulièrement bien accueilli. A la fin de chaque repas, depuis le petit déjeuner, l'un d'entre nous prenait la parole. On peut dire que, de 1951 à 1954, on pouvait tout faire avec l'Allemagne demanderesse. Non admise dans le concert des grandes puissances, l'Allemagne était désireuse d'être reconnue et considérée. On aurait pu alors nouer des liens privilégiés. Le gouvernement français était occupé ailleurs, il mendiait des crédits à l'étranger, il était aux prises avec des remous politiques à l'intérieur, et puis, attaqué sur sa droite par le RPF, et sur sa gauche par les communistes, il avait un complexe de recul vis-à-vis de l'Allemagne. C'était encore l'ennemie héréditaire, c'était la nation de la Gestapo et des camps de concentration. On peut ne pas partager cette optique de crainte et de refus, on doit l'admettre. Pour tant de familles endeuillées, pour tant d'orphelins, pour tous les Juifs, l'Allemagne c'est le pays qui, à part une petite minorité parmi laquelle Adenauer et Brandt, s'est donnée à l'hitlérisme. On peut se lancer dans de subtils distinguos, on ne peut pas gommer l'histoire.

L'Allemagne fédérale était, à travers le monde libre et dans toutes les chancelleries, la seule et véritable Allemagne ; toute la zone occupée par les Soviétiques devaient l'être à titre provisoire. Le gouvernement de Pankow était un mythe, manœuvré par l'URSS. D'ailleurs, quand les Allemands avaient le choix ou quand ils le pouvaient, ceux de la zone Est passaient à l'ouest. Ils préféraient abandonner biens et famille et aller vers la liberté. En 1951 et 1952, 15 millions d'Allemands de l'Est étaient ainsi passés à l'Ouest. D'abord en masse, lors de l'arrivée des troupes soviétiques, ensuite par infiltration à travers le rideau de fer. Chaque jour, des centaines d'hommes et de femmes passaient à Berlin, soit à pied, soit par le métro, sans bagages ou presque pour ne pas être repérés. Ils étaient alors hébergés dans des camps d'accueil, puis interrogés et ensuite

envoyés dans les *Länder* de l'Ouest. Ils se constituèrent d'abord en parti des réfugiés<sup>1</sup>, puis très vite ils se fondirent dans la population.

Le grand test des Allemands de l'Ouest était justement dans ce mouvement à sens unique. Des commissions chargées d'interroger les fugitifs siégeaient en permanence. Nous étions invités à assister à plusieurs de ces interrogatoires, d'où il ressortait toujours que la liberté était préférable au régime de misère et de suspicion des Soviets.

Chaque voyage en Allemagne ainsi organisé par nos soins et par ceux de l'ambassade, notamment avec un diplomate très francophile M. Junges, comportait Bonn et Bad Godesberg et puis Berlin Ouest et Berlin Est. Le voyage à Berlin Est se faisait par car, avec l'aide d'un Français installé à Berlin, M. Irrigoin. On passait toute la Staline Allee, on longea des ruines non relevées, on passait à côté de l'ancien *Reichstag*, de l'ancienne ambassade de France, d'églises en ruines, de l'emplacement de la Chancellerie, c'était funèbre à souhait. On allait aussi dans des librairies et dans des cristalleries qui vendaient grâce au change favorable aux Allemands de l'Ouest à des prix extraordinaires de bon marché et puis on regagnait la zone Ouest, la maison de France où tout était grouillant de luxe, de liberté, de chaleur humaine. Je n'arrive pas à comprendre comment, pendant tant d'années, les Soviets ont ainsi donné le spectacle de la servitude triste et en ruines à deux pas de la civilisation occidentale, brillant de tous les feux du capitalisme et de la liberté pour tous. On revenait toujours en avion, car il n'était pas question de franchir la zone russe par la route ou par chemin de fer. On risquait toujours d'être retenu selon l'humeur du jour ou le zèle de quelque douanier.

J'ai donc eu avec les Allemands de l'Ouest des rapports privilégiés et je regrette de ne pas avoir été un familier de la langue, ce qui m'aurait permis d'être vraiment un porte-parole attitré entre la France et l'Allemagne fédérale. Je reviendrai plus loin sur d'autres déplacements, notamment à titre officiel avec une délégation de tous les groupes.

J'ai déjà dit qu'à peine élu un député est immédiatement entouré, choyé, assailli par un réseau d'amitiés, sincères certes mais intéressées. On ne sait jamais ce que réserve l'avenir, un député parmi ses familiers, cela ne gêne pas le paysage. J'étais en rapport, par l'intermédiaire du groupe des députés catholiques, avec un avocat Me Jean Viollet qui, à travers les hauts et les bas de ma carrière, m'est toujours resté proche et fidèle. Me Viollet était et est toujours, semble-t-il, en rapport avec certains clans du Vatican. Ce fut d'abord l'entourage de Jean XXIII, puis ses héritiers spirituels.

Peu de temps après mon élection, je fus invité, voyage et séjour payé, à me rendre en Yougoslavie pour pouvoir témoigner de la situation faite à l'Église

---

1. Il s'agit du *Block der Heimatvertriebenen und Entrechten* (BHE) qui a été fondé en 1950 par Waldemar Kraft. Le BHE prit ensuite l'appellation de "bloc panallemand" (*Gesamtdeutscher Block*).

catholique par ce régime communiste, notamment à Mgr Stepinac, archevêque de Belgrade, pratiquement détenu dans sa propre résidence. Nous partîmes trois, Frédéric Dupont, que je connaissais bien et qui est en voyage le plus charmant et le plus spirituel des compagnons de route, et Philippe Olmi, député des Alpes Maritimes, considéré comme l'un des nôtres à la *Réconciliation Française*.

Voyage en wagon-lit, bien sûr, assez long : Paris-Belgrade en un jour et deux nuits. Accueil courtois par l'ambassade de France, notamment par l'ambassadeur M. Baudet. Il est vrai que la veille, il venait d'accueillir Guy Mollet et une délégation du parti socialiste, beaucoup plus proche du régime de Belgrade que nous autres, parlementaires chrétiens. Nous fûmes quand même pris en mains par un représentant officiel du gouvernement, qui ne nous empêcha jamais de circuler à notre gré et de faire les visites que nous voulions. D'abord nous allâmes voir le représentant de la nonciature, Mgr Oddi. Consignes de prudence, valises visitées, attention à nos papiers personnels. En réalité, les papiers que nous portions sur nous ne furent jamais demandés ou inventoriés. Réception au parlement et, un soir, à 18 h pile réception par le Maréchal Tito lui-même. Une photo en témoigne. Partout accueil courtois et ouvert, dialogue sur les relations franco-yougoslaves et sur l'avenir. Au programme nous avions aussi une visite fort émouvante à Mgr Stepinac, prisonnier volontaire. Visites dans des églises, visites guidées aussi dans des usines. A la campagne dans d'anciens monastères, notamment là où reposent les Karageorgevitch. Déjeuner à l'ambassade de France. M. Baudet, toujours courtois, mais nullement enchanté de nos périples. Promenades en ville. Enfin nous allions à la découverte, suivis peut-être, mais avec toutes les apparences de la liberté. De nuit en wagon-lit et retour, voyage à Skopje, visite à l'ancien cimetière français où reposent les morts des Dardanelles. Skopje, porte ouverte sur l'Orient, avec des minarets et puis un souci d'indépendance, la Macédoine étant plus près de la Grèce que Belgrade. Nous calculâmes d'ailleurs que le prix d'un déplacement Belgrade-Skopje équivalait à un mois de salaire d'un travailleur. Ce à quoi répondent les gouvernementaux : "Pourquoi les Yougoslaves se déplaceraient-ils ? Ils n'ont qu'à aller de leur travail à leur domicile", d'où l'emploi du vélo sur une grande échelle. Quant aux voitures, alors elles étaient pour les dirigeants du parti.

- Il y a bien des choses dans vos devantures, à Belgrade surtout, des bas usagés ou alors des objets de luxe avec tickets.

- Pourquoi voudriez-vous qu'il y ait abondance dans les magasins ? Les travailleurs n'auraient pas les moyens d'acheter.

- Alors payez davantage employés et ouvriers".

Ainsi la boucle communiste était-elle bouclée. Depuis 1951 et 1952, la vie a bien changé en Yougoslavie. Le capitalisme a repris une certaine place. Chacun

s'est débrouillé, d'abord avec deux salaires, l'un officiel, l'autre au noir, puis on a construit, on a retrouvé son indépendance, au sein du même appartement occupé pendant un temps par plusieurs familles qui s'épiaient, avec des employés qui devaient rendre compte, faire du zèle, dénoncer.

Une après-midi nous fûmes invités à une fête folklorique en plein air. Il y avait d'anciens combattants serbes qui parlaient français et qui étaient tout émus de parler à des Français. Ils espéraient une éventuelle libération. Celle-ci est venue progressivement, mais au prix de quelles souffrances et de quelles volontés brisées dans l'état communiste.

Nous rentrons vers Paris après un arrêt à Zagreb, ville marquée par l'influence autrichienne, déjà moins orientale, plus libre de se manifester chrétiennement. On peut vraiment dire que la Yougoslavie a été créée artificiellement avec les dépouilles de l'ancienne monarchie austro-hongroise. C'est vraiment une confédération d'états et de races, d'abord sous la tutelle monarchique, ensuite sous la férule communiste avec un Tito surgi de la résistance, mais avec l'handicap des massacres serbes et slovènes. Qu'en sera-t-il demain ? Eclatement, nouvelle confédération ? Les lendemains du titisme seront pleins d'incertitudes.

Je revins par le train, je ne sais plus très bien pour quelles raisons en 2e classe jusqu'à la frontière. J'eus des conversations avec des Yougoslaves qui devaient être membres du parti. Leur esprit était façonné, pétri dans un même moule. Pourquoi cette pénurie, pourquoi tant de sacrifices ? Les réponses étaient toujours les mêmes : "Nous peinons pour un avenir meilleur ; nous nous passons de beurre pour forger notre indépendance." Gageons qu'avec un régime libéralisé et le goût du profit, ces partisans d'alors ne sont pas quelque peu dépassés par la renaissance d'un capitalisme qui peut difficilement ne pas être sauvage.

Le second pays avec lequel j'ai sympathisé et avec lequel Me Viollet me facilita les rapports, ce fut l'Espagne. L'Espagne du général Franco était comme l'Allemagne demanderesse pour être admise aux côtés des nations démocratiques. D'abord l'Espagne désirait être admise à l'UNESCO, d'où démarches auprès des Affaires étrangères et de l'Education nationale.

Les étrangers aiment bien choisir leurs interlocuteurs. Mon ami et camarade Guy Petit, député-maire de Biarritz, était, de par la géographie et les idées, le plus près des Espagnols. Le groupe d'amitié France/Espagne ne pouvait donc se constituer que sous les auspices de Guy Petit. Notre premier voyage officiel fut fort réussi. Réception dans les meilleurs hôtels, excursions, visite de l'Escorial et de la vallée de los Caídos et surtout, au palais du Prado, audience accordée par le général Franco, encore en possession de toute sa force physique. Il y avait là Guy Petit, Vincent Badie, l'abbé Viallet, de Baudry d'Asson, Toub blanc.

Franco, majestueux, un interprète. Peu de cordialité. Mais on ne saurait demander davantage à une sorte de monarque par la grâce de Dieu. Nous fûmes aussi reçus par le maire de Madrid à déjeuner, par les Cortes et, bien entendu, par l'ambassadeur de France, un déjeuner et une réception en fin de journée où était conviée la colonie française.

Ainsi mes rencontres avec les chefs d'Etat et leurs collaborateurs directs se succédaient : Adenauer, Tito, Franco, un peu plus tard Salazar et le Sultan du Maroc. J'y reviendrai.

Bien sûr ces voyages étaient instructifs. Il fallait les faire pendant les intersessions ou au cours du week-end. Quand on les organisait, il était bon d'avoir pas mal plus d'inscrits que de places. A la dernière minute, il y avait toujours des défaillances et le bon chiffre pour une délégation, c'était 4, 5 ou 6 députés.

Je l'ai peut-être déjà rappelé, il y a plusieurs façons de faire carrière.

- Abebery,242  
Adenauer,276, 280  
André,258, 275  
Andrieu cardinal,190  
Antier,260, 273  
Anxionnaz,237  
Arrighi,274  
Astier,245  
Aubry,259  
Avinin,238  
Aymar,214  
Bachy,243  
Bacot,246  
Badie,250, 259, 280  
Bailby,195, 198, 199  
Ballande,187  
Barangé,249, 251, 252, 253, 254, 262,  
264  
Bardou,254  
Bardoul,212  
Bardoux,236, 261  
Barrachin,200, 201, 202, 203, 204,  
205, 221, 241, 252, 254  
Bastid,238, 247  
Baudet,278  
Baudry,263, 280  
Baumel,238  
Baylet,259, 265  
Beau de Loménie,239, 270  
beau-père,230  
Bécuwe,200  
Begonin,262  
Bégouin,273  
Bérard,248  
Bergasse,254  
Berger,267  
Bergery,193  
Bergey,188  
Bergey abbé,190  
Berthe,195  
Berthet,266  
Bettencourt,266  
Billères,252, 259, 262  
Binet,270  
Binot,262  
Blanchet,194  
Bleustein,266  
Blum,210  
Boisdé,254  
Bollaert,238  
Bonhey,266  
Bonnet,214  
Bonnin,206  
Bordeaux,194  
Borel,205  
Borotra,234  
Boscary,271  
Botrenowski,273  
Bougrain,245  
Boulangier,215, 227  
Bour,217  
Bourbon,274  
Bourdan,237, 239  
Bourdon,270  
Bourgès,251  
Bourrut Lacouture,217  
Bouthiller,221  
Bouvier,240  
Bragadir,247  
Branchereau,245  
Brandt,276  
Brochard,267  
Brossard,205  
Brossolette,235, 241  
Brumeaux,225, 226, 227, 240, 270  
Brunhes,240  
Brusset,255, 266, 267  
Bruyneel,200  
Cacqueray,271  
Cagne,266

Caillavet,259  
Calas,266  
Caliot,259  
Campana,244  
Cartier,262  
Carvalho,227  
Castelnau général de,189  
Cathala,203  
Catroux,266  
Cayeux,261  
Chaban,238, 240, 266  
Chabenet,259  
Chassaing,250, 258  
Chevillard,270  
Chiappe,217  
Christofuni,274  
Claudius-Petit,237  
Clayeux,232  
Cochin,205, 235  
Cogniot,262  
Colledeboeuf,248  
Conte,266  
Corniglion,273  
Cornut,257  
Corteel,248  
Corval,196  
Coste Floret,275  
Cot,273  
Coty,250  
Couderc,250  
Coudert,265  
Creysse,205  
Cudenet,193, 194, 244  
Daladier,214, 216, 234, 248, 250, 259  
d'Arc,199  
Darlan,223, 224  
Darnand,224, 231  
Dassault,273  
David,238, 246, 251, 258  
Daydé,205  
Déat,216  
Debré,267  
Defferre,267  
Degay,246  
Degoutte,259  
Deguignaud,246  
Deirmet,259  
Deixonne,252, 262  
Delachenal,263  
Delattre,202  
Delbos,250, 258, 259  
Delcos,250, 258, 262  
Delouvrier,274  
Denais,235  
Deschazeaux,206  
Deshors,264  
Despont,227  
Desson,265, 266, 267  
d'Estebe,225  
Devinat,273  
Dezarnaulds,250, 258  
Dienesch,262  
Dixmier,236, 243, 245, 271  
Dodel,226  
Dom,247  
Donnedieu,274  
Dontrelot,262  
Doriot,214, 215, 222  
d'Orsay,228  
Doumergue,189, 198  
Drevon,228  
Dubosc,238  
Duchet,246  
Duclos Jacques,191  
Ducos,259, 273  
Ducreux,252  
Duhamel,274  
Dupont,235  
Dupuy,266  
Elgozi,274  
Fabre,259  
Fajon,266

- Falaize,201, 202  
Fallay,205, 270  
Faure,238, 254, 259, 274  
Faure M.,251  
Finidori,246  
Flandin,198, 263  
Flaud,274  
Foucauld,213  
Fouchet,257  
Fougeras,245  
Fourré,267  
Franchet,225  
Franco,279, 280  
Frédéric Dupont,235, 239, 241, 254,  
257, 272, 275, 278  
Fronin,187  
Gaillard,251  
Galy,259, 265  
Galy-Gasparou,273  
Garavel,259  
Gardey,250, 258, 259  
Garet,273  
Gau,263  
Gaulle,220, 225, 244, 254, 255, 273  
Gaulle Pierre de,266  
Gautier,238  
Genlis,186  
Genton,251, 252  
Geoffre,245  
Gilles de La Rocque,243, 244  
Giovoni,262  
Girardeau,196  
Giraud,225  
Giscard,273, 274  
Glotin,187  
Godin,254  
Gosset,263, 265  
Gouin,266  
Gounin,238  
Grappe,262  
Grenier,266  
Grousseau,254  
Guérard,264  
Guermeur,218  
Guichard,240  
Haag,195  
Henault,268  
Hénault,241  
Henriot,193  
Hérard,245  
Herriot,189, 237, 250  
Hetch,205  
Horraist,204  
Houdet,245  
Hugues,265  
Irrigoin,277  
Jabrun,229  
Jacquet,261, 271  
Jacquinot,220  
Jaillard,259  
Jeambrun,274  
Jean XXIII,278  
Jeze,276  
Jos,243  
Jouhaux,234  
Juglar,191  
Jules Julien,250, 259  
Junges,277  
Jurgensen,236  
Karageorgevitch,278  
Kérillis,192, 194, 197, 214, 264, 275  
Kérillis Henri de,190  
Kir,247, 261, 263  
Kroemer,245  
La Rocque,203, 204, 207, 208, 209,  
210, 211, 212, 213, 215, 217, 218,  
220, 221, 222, 223, 224, 225, 226,  
227, 229, 231, 232, 233, 234, 235,  
237, 240, 241, 242, 244, 248, 270  
La Rocque de, frère du colonel,221  
Labre,236  
Lachal,223

- Lacourbe,264  
Lafay,237, 238, 241, 247, 248, 249,  
259, 272  
Laffargue,247, 248  
Laforest,251, 273  
Lalle,246  
Lanet,273  
Langlade,271  
Lapierre,227  
Laplace,259, 262  
Laurent,207  
Laval,208, 219, 221, 223, 224  
Le Tanneur,221, 228, 231  
Le Trocquer,261  
Lecanuet,267, 271  
Legendre,254, 275  
Lempereur,252, 262, 274  
Lenormand,266  
Léotard,193  
Léotard Jacqueline de,226  
Léotard madame Pierre de, tante de  
l'auteur,195  
Lépine,234  
Lequin,191  
Levet,204, 243, 270  
Lizop,252  
Lorin,187  
Louis XVIII,250  
Lur Saluces,194  
Lyautey,213, 268  
Mandel,186, 187, 188, 214  
Mara,259  
Marcellin,275  
Marchand,235, 248  
Marchandreau,212, 267  
Marie,249, 250, 254, 259, 260, 264  
Marie-Laure,230  
Marin,220  
Marion,214  
Maroselli,274  
Marquet,188, 189  
Marsal,189  
Martinaud,249, 259  
Marzin,262  
Massot,259  
Mattern,229  
Maud'huy,210  
Mayer,251  
Médecin,249, 252, 273  
Meilhe,250  
Mekki,253  
Menaut,193  
Mendès,251, 259  
MendèsFrance,260  
Ménétreel,224  
Menthon,240  
Merveilleux du Vignaux,274  
Meunier,266  
Michal,270  
Mierry,240, 243  
Mignot,254  
Millerand,189  
Miterrand,237, 239, 254  
Moine,205  
Mollet,260, 278  
Mondon,254  
Monin,273  
Montalembert,185  
Montalembert Charles,191  
Montalembert Charles de,191  
Montigny,240  
Montiou,249  
Montjou,249, 252, 255  
Morancé,200  
Morève,259  
Morice,259  
Moro di Giafferi,238, 259  
Moulin de Labarthète du,221, 224  
Moustiers,273  
Mouton,235  
Moutti,266  
Mutter,241

Nicolai,247  
Niessel,207, 221  
Nigay,251  
Nocher,266  
Oddi,278  
Olmi,260, 273, 278  
Ottavi,204, 221, 227, 228, 231, 234  
Oudart,202  
Panhafeux,240  
Pankow,276  
Paquet,236  
Partrat,274  
Pascal,229  
Passérieux,270  
Patenotre,245  
Patinaud,266  
Pebellier,206, 271  
Perossier,205  
Pétain,202, 207, 219, 221, 222, 224,  
225, 232  
Petit,218, 236, 243, 245, 260, 271, 280  
Peuch,194  
Philippart,189  
Picot,187, 188  
Pierrard,262  
Pierre Bloch,265  
Piétri,200, 203, 241  
Pinay,255  
Pinet,240  
Pinoteau,205  
Pirron,199  
Planes,194  
Pleven,237, 238, 254, 260, 262, 274  
Poincaré,189, 208  
Polignac,206  
Pompidou,273  
Portier,234, 240, 246, 270  
Pozzo di Borgo,217  
Prelot,263  
Préval,217, 230, 240, 243  
Prévost,195  
Pucheu,210  
Pupat,271  
Queuille,237, 238, 248, 259, 260  
Quinson,273  
Rabouin,245  
Raffarin,260, 273  
Raingeard,254, 263  
Ramette,266  
Ramonet,259, 265, 273  
Réal,246  
Rey,263  
Reynaud,218, 220, 234  
Reynaud Paul,191  
Riberolles,232  
Rincenc,262  
Robbe,205  
Robert,227, 228  
Roclore,245, 246  
Roques,199  
Rouillon,204, 205  
Rundstedt,231  
Saint Laurent,197  
Saint Quentin,205  
Saivre,225  
Salazar,280  
Schmittem,263  
Schueller,266  
Secqueville,239  
Serre,193  
Sesmaisons,255, 261, 263  
Sommer,202  
Soulié,265  
Soulier,207  
Souques,259, 262  
Soustelle,238, 255, 267  
Stepinac,278  
Strat,262  
Sultan,280  
Tainturier,245, 246  
Tanger,248  
Tardieu,208, 211, 212, 213

Teitgen,240  
Tezenas,205  
Tézenas,204  
Tharnier,262  
Thibault,263  
Thomas,195  
Tiné,229  
Tinguy,261, 263, 275  
Tito,278, 279, 280  
Tony,250, 258  
Torres,248  
Toublanc,280  
Touchard,246, 270  
Tracou,224  
Trenolet,264  
Trochu,239  
Turines,250, 259  
Turquais,202  
Valabrègue,259  
Valentin,222, 223  
Vallat,212  
Vallin,205, 206, 207, 221, 235, 241  
Valois,210  
Van der Voort,194  
Vayron,264  
Ventenat,238  
Verdier,204, 274  
Verger,245, 248  
Verneuil,253, 262  
Viallanes,246  
Viallet,280  
Viatte,262, 263  
Vieljeux,266  
Vigier,266  
Vignon,202  
Villeneuve,261, 264  
Villoutreys,245  
Violette,250, 259  
Viollet,278, 279  
Viret,246  
Voisin,235, 240  
Vollayes,267, 271  
Warluzel,235  
Weygand,234  
Ybar,242  
Ybarnegaray,205, 218, 221, 242, 243,  
271  
Yrissou,274